

Richard Hotte et Jeannine Laurent

*La Vallée de la Chaudière,
reflet de cinquante ans de vie
à Saint-Joseph de Beauce*

Avant-propos

Ce livre-souvenir commémore les cinquante ans d'existence du journal *La Vallée de la Chaudière*. Sa réalisation a été rendue possible grâce à l'appui de Gérard et André Poulin. En plus de mettre à notre disposition tous les exemplaires nécessaires pour cette étude, ils nous ont fourni les renseignements indispensables à la rédaction de l'historique. Leur collaboration ne s'est pas arrêtée là puisqu'avant même d'en connaître le contenu, ils ont accepté d'imprimer ce livre. Nous les remercions de leur aide et de leur confiance.

Nous avons apprécié la collaboration spéciale et l'aide technique de John Laurent qui nous a facilité la tâche à plusieurs reprises. Son intérêt pour la publicité et la guerre nous a bien servis.

La Vallée de la Chaudière, reflet de cinquante ans de vie à Saint-Joseph de Beauce a bénéficié d'une subvention du Conseil des Arts du Canada dans le cadre du programme Exploration.

Richard Hotte
Jeannine Laurent

Table des matières

PRÉFACE	
AVANT-PROPOS	
TABLE DES MATIÈRES	
INTRODUCTION	5

UN JOURNAL À COEUR OUVERT

PREMIÈRE PARTIE : 1932-1982	
CHAPITRE I : L'historique de <i>La Vallée de la Chaudière</i>	11
CHAPITRE II : Cinquante ans d'information: étude morphologique du journal	27
DEUXIÈME PARTIE : DU PAIN ET DES JEUX ...	68
CHAPITRE I : La Question Ouvrière	71
CHAPITRE II : La guerre 1939-1945	115
CHAPITRE III : Les inondations de la rivière Chaudière	145
BIBLIOGRAPHIE	

*La Vallée de la Chaudière,
reflet de cinquante ans de vie
à Saint-Joseph de Beauce.*

Introduction

La Vallée de la Chaudière fête cette année ses cinquante ans de parution. Tout au long de cette période, l'hebdomadaire beauceron s'est voulu une présence au sein de la vie quotidienne de Saint-Joseph et de ses environs. Si aujourd'hui sa vocation consiste essentiellement à informer les gens du coin sur ce qui se passe chez eux, à l'origine son champ d'intérêt était plus large. L'importance accordée aux événements locaux est due au développement et la pénétration des grands quotidiens spécialisés dans la diffusion des nouvelles nationales et internationales, des événements culturels de grande envergure, des problèmes politiques de l'heure.

Dans le cas présent *La Vallée de la Chaudière* s'est révélée, fortuitement, un instrument pour la connaissance d'une collectivité. Lors d'une recherche sur la gare Beauce-Jonction, un vieil informateur de l'endroit signala son hebdo comme référence, un dossier ayant déjà été produit à ce propos. La consultation des numéros indiqués livra un type d'information absent ailleurs : les réactions suscitées par l'annonce de la fermeture de la gare et l'impact de cette décision sur la vie de l'endroit. Réalisant la mine d'or que peut être ce type de journal, nous avons envisagé d'exploiter *La Vallée de la Chaudière*

en tant que révélateur d'un aspect dynamique et humain de l'histoire de Saint-Joseph. Nos préoccupations jointes au désir du directeur du journal de fêter la cinquantième année de sa parution eurent comme résultat la production de ce livre.

Vu sous l'angle d'un journal à coeur ouvert, l'analyse a été conduite en deux temps ou, plutôt, en fonction de deux types d'intérêt : d'une part, les conditions de création et la surface rédactionnelle et, d'autre part, l'évolution de prises de position sur des problèmes importants. La première partie - 1932-1982 - traite de la genèse et de la morphologie du journal. En l'absence d'archives permettant de reconstituer l'histoire de l'entreprise, nous avons eu recours aux témoignages de Gérard Poulin, propriétaire-fondateur, et d'André Poulin, directeur. L'étude morphologique a été réalisée à partir des méthodes d'analyse et de la terminologie mises au point par Jacques Kayser dans *Le Quotidien français*. La deuxième partie - *Du pain et des Jeux* - comprend un certain nombre de dossiers montés à partir de textes et d'illustrations publiés dans *La Vallée de la Chaudière*. Le choix relève très arbitrairement de notre propre initiative. Cependant les critères de sélection ont été soit la continuité, soit l'intensité des phénomènes choisis.

Cette étude du journal local, liée étroitement à l'évolution des intérêts du milieu, devrait rejoindre la majorité des habitants de Saint-Joseph de Beauce. L'apport de cette réalisation fournit à la population de cette localité une synthèse des principaux phénomènes qui l'ont touchée et l'impact qu'ils ont eu dans l'évolution de leur vie collective. Par la lecture des dossiers, les lecteurs verront que la société rurale, accusée souvent de conservatisme, a su s'adapter à toutes formes de changement.

La Vallée de la Chaudière, au cours des ans et cela, semaine après semaine, s'est de plus en plus préoccupée « de son monde à elle ». Présente dans la plupart des familles de Saint-Joseph, elle les entretient de leurs voisins, leurs amis, leurs maires et curés, leurs conseillers et marguilliers, leurs églises et écoles. Les lecteurs assidus la consultent à tout propos : réunions des dames fermières, activités du club des Élans, dégâts causés par les dernières inondations et polémiques liées à la vie politique. C'est ainsi qu'au cours des années, *La Vallée de la Chaudière* est devenue le miroir d'une population rurale particulière réfléchissant son mode de vie, ses préoccupations et son évolution.

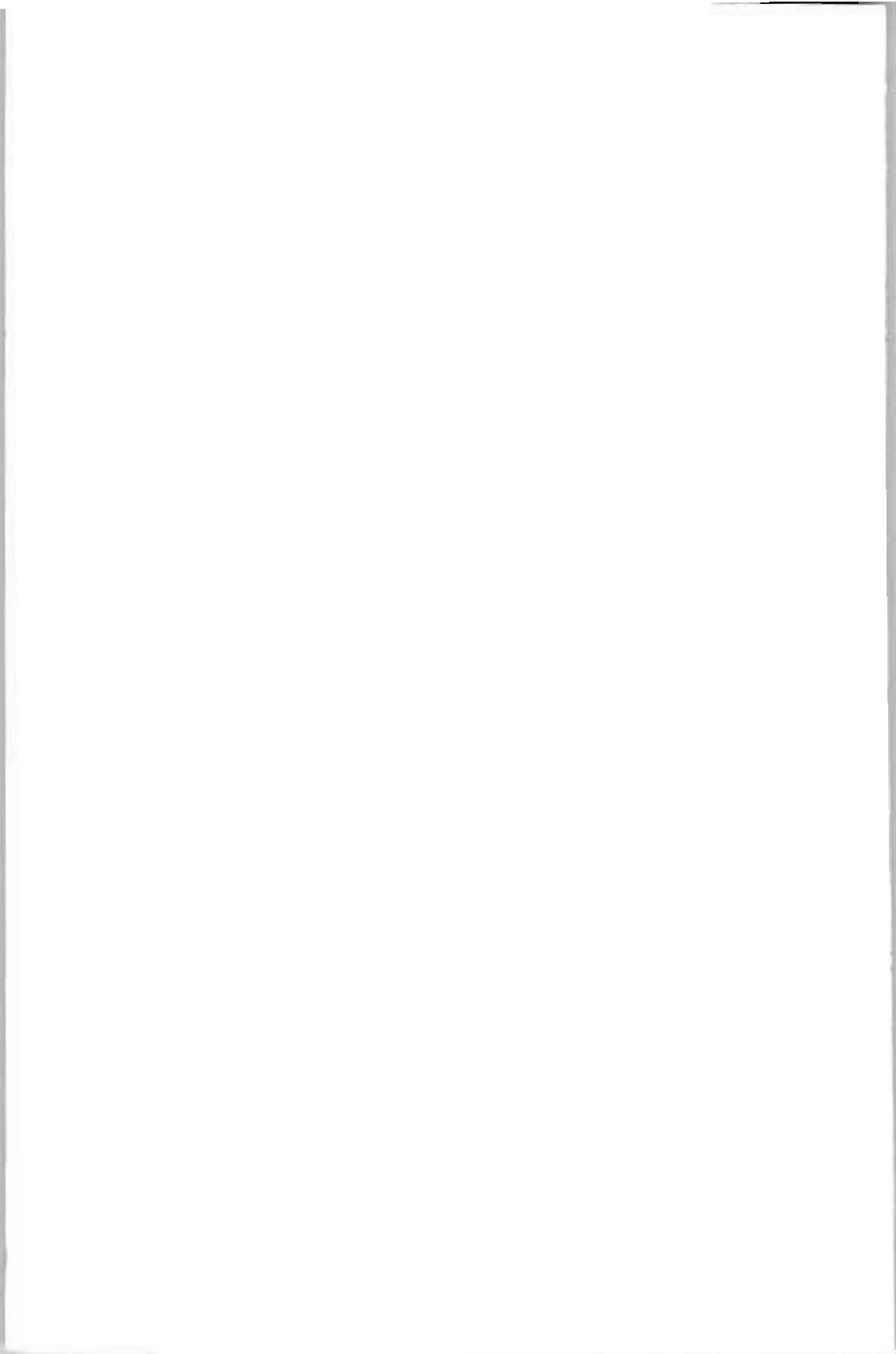
Qu'offrir aux gens de Saint-Joseph en remerciement de cinquante ans de fidélité à leur journal si ce n'est que l'histoire de sa propre histoire. Un ouvrage commémoratif de l'hebdomadaire et, par extension, de la population qu'il a desservie, intitulé *La Vallée de la Chaudière, reflet de cinquante ans de vie à Saint-Joseph de Beauce*, marque cet anniversaire. L'apport d'une telle réalisation consiste à fournir à la communauté de Saint-Joseph une réflexion sur son journal en tant qu'entreprise et véhicule d'information ainsi qu'un survol de quelques dossiers représentatifs de son contenu.

L'originalité de cette recherche est la production d'un nouveau type de monographie locale s'alimentant à une seule source d'information. Elle permettra aux lecteurs de se familiariser avec leur passé immédiat et d'avoir une vue d'ensemble des dernières décennies caractérisées, dans la région, par un développement socio-économique accéléré. Ici, il ne s'agit aucunement de refaire l'histoire de Saint-Joseph à travers les réalisations de son élite glorieuse, autant civile que religieuse.

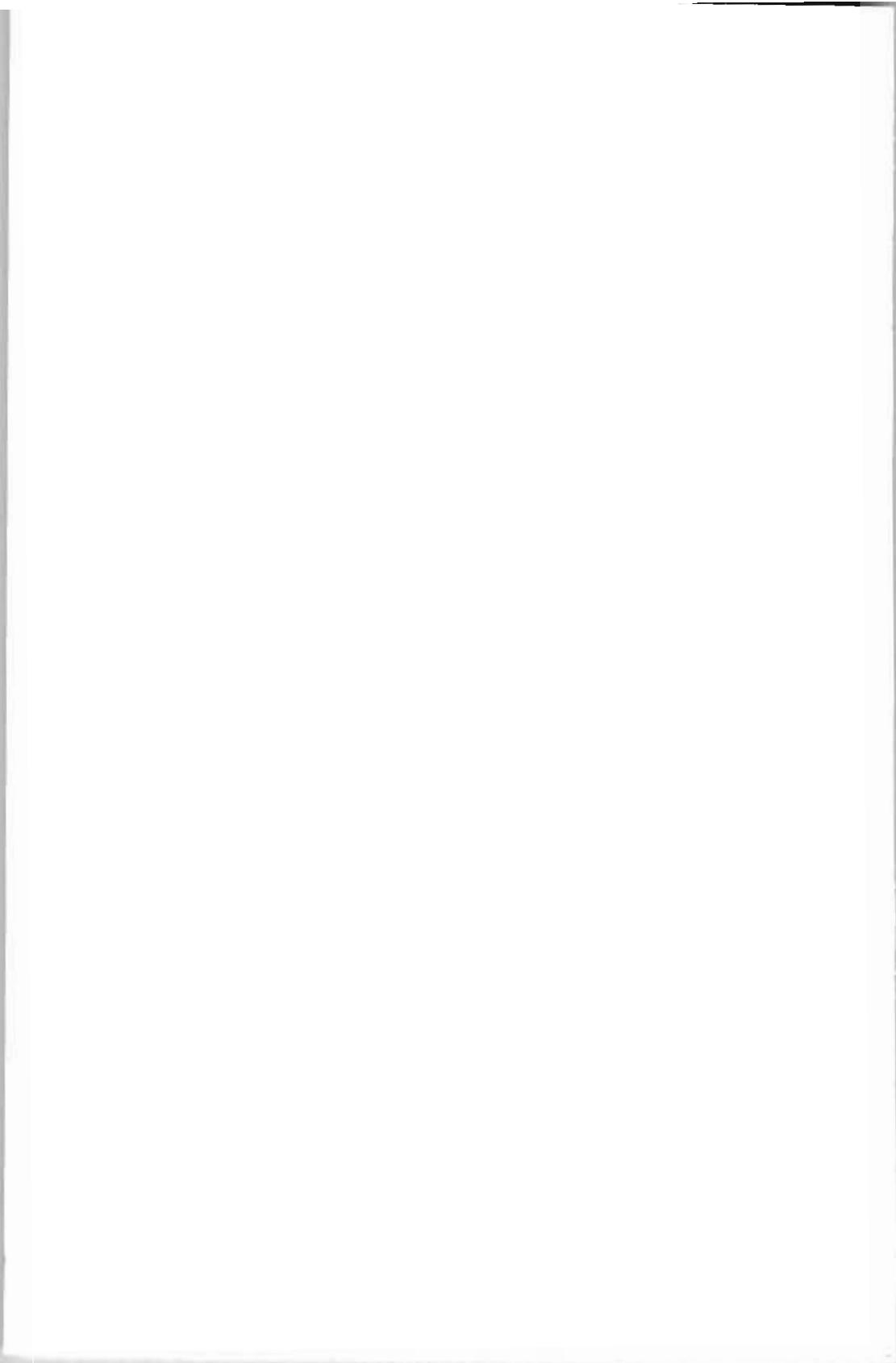
ou, encore, de magnifier son histoire au cours d'une époque donnée, ce qui est habituellement l'objet des « livres-souvenirs ». La démarche empruntée a pour but de prendre à intervalles réguliers le pouls de la population afin de mesurer l'évolution de ses comportements. Somme toute, cet essai demeure fidèle à la vocation même de *La Vallée de la Chaudière* : fournir une information qui réponde aux intérêts des gens du milieu et qui leur soit accessible.

Selon une étude commandée par l'Association des Hebdomadaires A-1, il existe au Québec une centaine d'hebdomadaires qui rejoignent plus d'un million de lecteurs. Chacun de ces journaux s'adresse à un bassin très restreint de population et fournit une information essentiellement locale. Dès lors, ils constituent l'instrument le plus facilement disponible et, peut-être, le plus représentatif d'un mode de vie. Bien que très peu utilisées en dehors des études publiées sur la presse, ces parutions hebdomadaires forment néanmoins une banque de renseignements à partir de laquelle peut s'édifier l'histoire locale.

UN JOURNAL
À COEUR OUVERT



Première Partie
1932-1982



LE SEUL JOURNAL
INDEPENDANT
DE LA BRUCC

La Vallée DE LA CHAUDIÈRE

ABONNEMENTS
CANADA \$1.00
ÉTRANGER \$2.00

Olivier Poulin, éditeur - propriétaire

© 90

HEBDO EN COLLABORATION

5000 Ave. St-Jacques, Montréal, Québec H3T 1A1

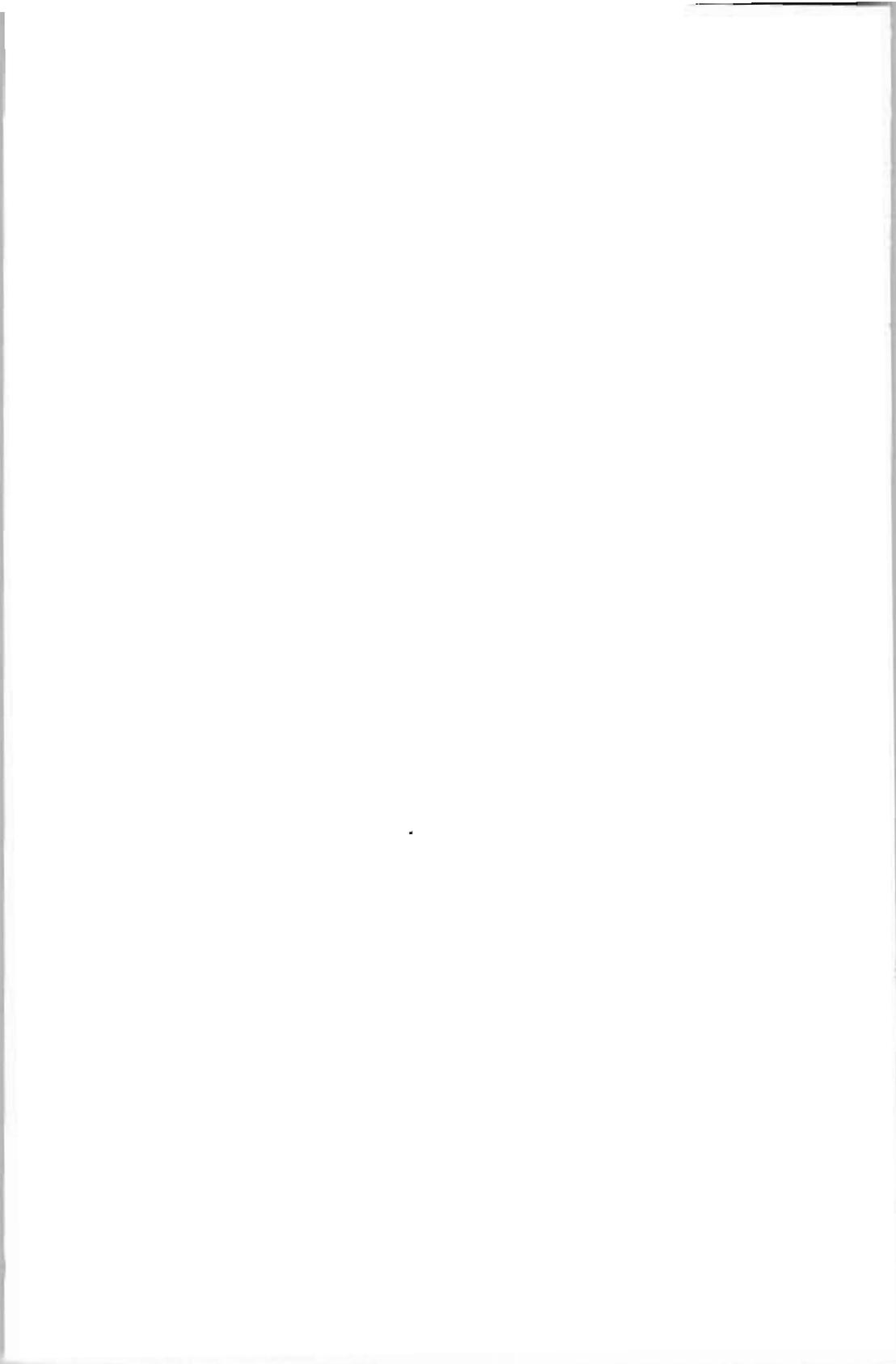
J
O
Y
E
U
X

N
O
E
L



J
O
Y
E
U
X

N
O
E
L



Chapitre Premier

L'historique de La Vallée de la Chaudière

Les circonstances de sa fondation

Au début du vingtième siècle, la presse semainière régionale acquiert sa physionomie propre, ce qui n'empêche pas plusieurs hebdomadaires francophones de connaître une existence éphémère. Cet état de chose réside dans le fait qu'« ils sont alors incapables de se définir et de définir les besoins et les aspirations des communautés qu'ils desservent ». La Beauce ne fait pas exception à cette conjoncture de l'évolution journalistique québécoise.

Bien que l'information soit peu abondante, le souvenir de deux tentatives demeure. À Sainte-Marie, le nom de Jean-Baptiste Gendron reste lié à *La Vallée de la Chaudière* qui parut de 1900 à 1910. Auguste Paucault, avocat, tenta sa chance à Saint-Joseph avec *Le Ralliement*. Après cinq ans de parution, de 1911 à 1916, le journal cessa d'exister. Bien qu'aujourd'hui les deux essais peuvent apparaître comme des entreprises prématurées, il n'en demeure pas moins que l'une d'elle laissa des traces plus durables.

LE RALLIEMENT

Publié au Chef-lieu du District de Beauce, par la Cie d'Imprimerie de Beauce, Ltée.

Franc et sans Dol.

Organe Conservateur des comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac.

Vo II

Saint-Joseph-de-Beauce, Jeudi, le 14 octobre 1913

No 34

VICTOIRE Éclatante du Candidat Conservateur dans Chateauguay

M. Morris est élu par 144 voix de majorité



M. Morris, M. L. Bouché, Premier Ministre de Québec, avec le politicien libéral au second plan, sur le podium, et avec le premier ministre de Chateauguay.

Le parti conservateur vient de remporter une victoire éclatante dans Chateauguay. Cette importante circonscription électorale a été gagnée par M. Morris, candidat conservateur, qui a obtenu 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total.



Le candidat député de Chateauguay, Monsieur Albert Séguin, qui remporta la majorité dans Chateauguay.

Le résultat de cette élection est un véritable triomphe pour le parti conservateur. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total.

M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total.

M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total.

M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total. M. Morris a été élu par 144 voix de majorité sur 1,000 voix au total.

Voici la photo d'une partie de la première page d'un exemplaire unique d'un journal qui a été publié et imprimé à St-Joseph, entre les années 1911 et 1915. Cet exemplaire a été trouvé tout à fait par hasard par M. Lucien Jacques en faisant une réparation au plafond de sa cuisine. Le journal avait servi à empêcher la rive de bois utilisée comme isolant de s'introduire dans les fentes des planches et de tomber sur la tête des gens. Cet exemplaire est dans un état de conservation exceptionnel.

Ce journal avait été lancé, d'après les renseignements que nous possédons après la chute de Laurier en 1911 et il était, comme son sous-titre l'indique, dévoué aux intérêts du parti conservateur. Il appert que le but premier des promoteurs était de contrer la popularité exceptionnelle dont jouissait le député du comté, le Dr Henri S. Bédard.

À l'époque la "composition" d'un journal était un travail ardu. De six à huit typographes travaillaient à la semaine longue pour aligner les caractères qui servaient à l'impression des exemplaires du journal. Quant à la presse elle était du type "druon" et un moteur à essence la faisait tourner.

Le nom *La Vallée de la Chaudière* fut repris, en 1932, au moment où Gérard Poulin décida de tenter une expérience dans le domaine journalistique. Ce dernier n'était pas étranger au monde de l'information. Pendant un an, il avait contribué au lancement et à l'implantation du journal *Le Guide* de Sainte-Marie. Il quitta l'entreprise à la suite de divergences de vues avec le propriétaire, Jean-Marie Carette. Il fonda *La Vallée de la Chaudière* qui devint, après *Le Guide* et *L'Éclaireur* de Beauceville, le troisième hebdomadaire de la région. Cette initiative fut bien reçue car elle répondait aux vœux exprimés par la population de Saint-Joseph. Depuis la disparition du *Ralliement*, elle déplorait que le chef-lieu du comté soit sans organe d'information.

La conjoncture économique dans laquelle s'implanta la nouvelle entreprise était loin d'être idéale. La crise battait son plein et laissait une masse de travailleurs sans emploi. Aucune forme d'aide sociale n'existait à cette époque. L'argent était rare et la population connaissait des conditions de vie difficiles. Dans une telle situation, les débuts de l'entre-

Chez les Autres

Nous reproduisons quelques appréciations de notre journal, qui ont été publiées dans plusieurs hebdomadaires.

NOUVEAU JOURNAL

"La Vallée de la Chaudière"

Dans le journal "Le Colon"

Nous avons reçu vendredi dernier le troisième numéro du nouveau journal "La Vallée de la Chaudière" publié à St-Joseph de Beauce et dont M. Gérard Poulin, est l'éditeur propriétaire.

Nous n'avons pas reçu les deux premiers numéros, mais il nous fait plaisir de saluer le troisième et de souhaiter à notre nouveau confrère de Beauce une longue vie et un franc succès.

Un coup d'oeil sur sa dernière édition nous a suffi pour apprendre que le nouveau confrère est né indépendant et qu'il entend ne pas être un journal d'un clan ou d'un groupe. On ne peut que se réjouir de cette décision et puisse celui-ci demeurer attaché toujours à cette décision du premier jour de sa vie.

Dans le "Nouvel Ontario"

UN NOUVEAU JOURNAL

La poste nous apportait cette semaine le second numéro d'un journal hebdomadaire nouvellement lancé à St-Joseph de Beauce. Il se nomme "La Vallée de la Chaudière", et il se présente sous une étiquette indépendante, se rangeant au nombre trop restreint de journaux qui veulent penser par eux-mêmes.

La "Vallée de la Chaudière" se présente sous une belle tenue typo

prise ne pouvaient être que modestes. Le propriétaire assumait seul la rédaction et l'impression de son journal. Ce n'est qu'occasionnellement qu'il s'adjoignit une personne ou deux pour le seconder dans sa tâche. Le champ d'information couvert par *La Vallée de la Chaudière* était plus large que celui qu'elle connaît aujourd'hui. Pourtant son premier objectif reste, comme l'affirme Gérard Poulin, « d'informer la population sur ce qui se passe au milieu d'elle ».

graphique qui fait honneur à son imprimeur, mais ce qui devra lui assurer une nombreuse phalange de lecteurs c'est surtout l'allure alerte de ses articles, et le choix de ses reproductions, si le journal continue à servir une lecture dans le genre de celle que contient le numéro que nous avons sous les yeux

Nous n'avons pas eu l'avantage de lire son article programme. Nous apprenons pourtant qu'il se propose de n'être la chose ni d'un clan ni d'un groupe. Qu'il s'ancre dans cette conviction d'indépendance et qu'il résiste aux tentations possibles d'offres alléchantes, et il rendra de bons services.

Nos vœux de succès les plus sincères à notre nouveau confrère!

La Vallée de la Chaudière, 21 avril 1932

Le premier numéro parut le 24 mars 1932. Aucun événement spécial ne justifia cette date si ce n'est que tout était techniquement prêt pour le lancement de l'hebdomadaire. Cette première parution eut lieu un jeudi mais le choix de cette journée sera remis en question à plusieurs reprises au cours de l'existence du journal. Les besoins des commerces locaux seront un des éléments obligeant la direction à effectuer des changements. Le 24 mars 1932, un défi était lancé. *La Vallée de la Chaudière* allait réussir à s'adapter et à survivre aux nombreux obstacles qui se dressèrent régulièrement sur son chemin. Financièrement parlant, cette survivance aurait pu être problématique du fait que, contrairement à *L'Éclaireur* de Beauceville et au *Guide* de Sainte-Marie, le journal était et est demeuré indépendant de toute allégeance politique.

Indépendance financière et liberté d'expression :

L'histoire de la presse hebdomadaire ne se distingue pas réellement de celle de la grande production journalistique québécoise. Son contenu est articulé à partir des mêmes impératifs. «Un même format, une mise en page identique, une conception analogue du journalisme font des journaux urbains et locaux de véritables frères siamois» (J. Hamelin et A. Beaulieu, p. 335). Leur existence fut dépendante des besoins de l'État ou, encore, dépendante des besoins des partis politiques auxquels ils servaient de tribune.

À ses débuts, la presse semainière régionale se limita à n'être que de simples feuilles de combat souvent ignorantes des besoins et des aspirations des communautés qu'elles desservaient. Entre 1860 et 1910, les hebdomadaires eurent leurs heures de gloire. Ils se dressèrent en véritable rivaux de la presse urbaine et prirent part aux grands débats politiques de l'époque. Cependant, au cours des premières décennies du vingtième siècle, la presse régionale connut un ralentissement. Le radicalisme cèda le pas à une uniformité de la pensée. « Dans cette société où « tout n'est qu'ordre et beauté » personne n'ose élever une voix discordante » (idem., p. 336). On s'en tiendra alors au conseil municipal et aux faits divers.

En 1932, naît l'association des journaux ruraux de langue française qui devient, en 1936, l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. Une pareille initiative de la part des propriétaires d'hebdomadaires régionaux avait pour objectif de contrer l'emprise toujours croissante de la grande presse.

C'est dans cette conjoncture contraignante que Gérard Poulin lança *La Vallée de la Chaudière*. Dès la parution du premier numéro, on pouvait lire à gauche, au haut de la page 3, LE SEUL JOURNAL INDÉPENDANT DE LA BEAUCE. Ce refus d'afficher une dépendance politique le distinguait au sein de la production régionale de l'époque. En Beauce, plus particulièrement, les deux autres parutions hebdomadaires se ralliaient à des partis politiques : *L'Éclaireur* de Beauceville pour le parti libéral et *Le Guide* de Sainte-Marie pour le parti conservateur. *La Vallée de la Chaudière* indiquait donc officiellement sa neutralité. Son seul objectif était d'offrir à la population de Saint-Joseph une information aussi objective que possible. Cette prudence vis-à-vis une option politique déterminée l'obligeait à tenir compte de la nécessité de vivre au moyen d'une publicité locale.

Une telle restriction n'a pas pour autant baïllonné son propriétaire quand il a jugé bon d'impliquer son journal dans une controverse d'ordre politique. Bien que *La Vallée de la Chaudière* n'ait été, en aucun temps, l'organe officiel d'un quelconque parti politique, elle s'engagea à soutenir le Québec vers le progrès. À la fin du duplessisme, elle emboîta le pas au mouvement de remise en marche d'une province depuis trop longtemps réduite aux volontés conservatrices de son premier ministre. Elle fit donc une incursion, et c'est la seule, dans le domaine politique pour donner son appui à Georges Lapalme et à Jean Lesage. D'ailleurs, s'agit-il vraiment d'une prise de position politique ou, plus exactement, d'un geste patriotique commandé par une conjoncture particulière ? Tel que le précise Gérard Poulin « nous voulions nous engager dans le progrès du Québec ».

En 1941, *La Vallée de la Chaudière* a soutenu une lutte contre le député Édouard Lacroix, défenseur de la prohibition

dans la région de la Beauce. Geste d'un politicien téméraire dans une Beauce qui ne s'est jamais alignée et soumise. À la suite « d'une cabale bien menée le député Lacroix réussit à enrégimenter tous les curés » qui soutinrent sa cause. L'incapacité d'assurer une surveillance adéquate fit en sorte que la boisson coula à flot et, qu'à travers la Beauce, s'installa un « free for all » généralisé. Trouvant que les prétextes invoqués pour faire appliquer la loi sur la prohibition étaient fabriqués, Gérard Poulin, par l'action de son journal, réussit à contrecarrer la lutte du député Lacroix et à mettre fin au régime de la prohibition.

Ces deux moments font exception dans l'existence de *La Vallée de la Chaudière*. Depuis ses débuts, elle a été fidèle à son engagement initial. Sa liberté d'expression ne fut jamais entravée par des contraintes politiques ou autres. Elle a assuré elle-même son équilibre financier par la vente des numéros et par la publicité. Elle a pleinement respecté le programme défini dans son premier numéro qui s'énonçait ainsi :

NOTRE PROGRAMME

“La Vallée de la Chaudière” publie aujourd'hui son premier numéro. Elle en profite pour présenter ses hommages à tous ceux qui ont voulu sa naissance et qui l'ont encouragée à l'avance. Elle se hâte de donner une franche poignée de main à ceux qui se proposent de devenir ses fidèles lecteurs et annonceurs.

Si on en croit les nombreux témoignages de sympathie qui nous sont parvenus, nous ne pouvons douter de la chaleur de l'accueil qui sera fait à notre journal. “La Vallée de la Chaudière” n'est vraiment pas née d'un caprice ou d'un désir de créer des embarras, mais de la volonté clairement exprimée de la population de notre paroisse et du district.

"La Vallée de la Chaudière" a donc conscience qu'elle arrive à son heure et qu'en venant prendre une humble place à côté de ses devanciers de la presse rurale, elle correspond à un besoin, elle a une mission à remplir dans ce district.

Elle s'efforcera d'être à la hauteur de la tâche, et elle a la certitude de réussir, parce qu'elle sait pouvoir compter sur la bonne volonté et le généreux concours de tous.

"La Vallée de la Chaudière" ne sera pas le journal d'un clan ou d'un groupe, mais la voix de la paroisse et du district.

"La Vallée de la Chaudière" ne fera pas de partisanerie politique. Le rouge et le bleu seront pour elle des égaux, parce qu'elle a la conviction que toute la vérité ne peut être d'un côté et l'erreur complète de l'autre.

Elle sait que chaque parti politique peut faire des bons coups.

Elle sait que chaque parti politique peut commettre l'erreur.

Aussi veut-elle être indépendante des partis, voulant étudier et apprécier, à l'occasion, les actes posés, ou que l'on veut poser, selon ce qu'elle croira dans le meilleur intérêt de la patrie.

Et cela veut dire que si elle est indépendante, elle ne sera pas neutre.

La neutralité est la vertu du procès-verbal, l'indépendance est celle du journal qui veut être utile à la population en essayant de la guider vers ce qui est mieux, vers la vérité.

La neutralité est un aveu d'incompétence à sortir l'erreur de la vérité; l'indépendance telle que nous l'entendons est l'assurance d'un effort pour renseigner et guider.

C'est en guidant qu'un journal peut réellement rendre service. Bourrer le crâne de versions contradictoires, sans essayer de jeter un brin de lumière pour que le lecteur puisse voir clair dans le bazar, nous semblerait l'acte de celui qui rédigerait un horaire de chemin de fer en omettant d'indiquer quels sont les convois qui montent et quels sont ceux qui descendent.

Nous voulons être le plus précis possible.

Nos lecteurs sont toutefois priés de prendre note que l'infaillibilité n'est pas acquise à celui qui, même avec la meilleure volonté, veut se faire guide ou éclairer. L'erreur est toujours possible, elle sera même inévitable. L'erreur est humaine mais la bonne volonté et la sincérité ont la vertu de la rendre plus rare, ou moins grossière.

Voilà pour nos idées.

Quant à ce qui est de l'annonce, nous pratiquerons la neutralité la plus entière, et nous prions dès aujourd'hui nos lecteurs de ne s'en pas surprendre. Conservateurs ou libéraux seront également chez eux chez nous. Nous donnerons une égale considération à toutes les réclames honnêtes, ce qui ne pourra signifier qu'en rédaction nous nous abtiendrons de dire ce que nous pensons, même si cela peut contredire une réclame paraissant dans le même numéro du journal.

En résumé, "La Vallée de la Chaudière" sera un journal pour tous, ouvert à tous. Il dira ce qu'il pense, mais il s'efforcera toujours de se montrer digne et charitable à l'égard de ceux dont il pourrait discuter les idées.

Les hommes seront pour elle tous égaux, seules les idées et les actes seront estimés à leur valeur.

"La Vallée de la Chaudière" ne doute pas que ce programme conviendra à toute notre population qu'elle estime sincèrement intelligente et sage.

Pierre

La Vallée de la Chaudière, 24 mars 1932

Organisation interne du journal

Une fois sa décision prise de se lancer dans l'aventure de partir son journal et après avoir défini ses objectifs, il ne restait à Gérard Poulin qu'à se retrousser les manches et à travailler intensément. Tant au niveau du tirage que du personnel, l'hebdomadaire a des débuts modestes. Avec l'aide de deux ou trois personnes, selon les besoins, le propriétaire se charge de faire fonctionner aussi bien le réseau des nouvelles que celui de l'impression. Il s'agit certaines semaines de véritables tours de force. Pourtant la vitalité de l'entreprise et l'intérêt qu'elle suscite ne font aucun doute puisque la progression de l'équipement technique et du nombre d'employés est régulière.

Comparée à la compagnie de l'Éclaireur Ltée, l'imprimerie Poulin de Saint-Joseph est demeurée une entreprise de taille moyenne. Leur vocation respective a différé. La compagnie L'Éclaireur vendait, en 1953, son journal pour se consacrer exclusivement à l'impression. Dès lors, les propriétaires firent des investissements considérables: agrandissement de la surface originale de l'usine, acquisition de matériel perfectionné importé d'Europe et des États-Unis, augmentation substantielle du personnel. Ce qui rendit la compagnie L'Éclaireur apte à répondre aux commandes sans cesse croissantes dans le domaine de l'impression. Elle comble la demande de l'édition québécoise, les besoins des organismes privés, des universités ainsi que des gouvernements fédéral et provincial. Actuellement, la compagnie L'Éclaireur Ltée est la plus importante imprimerie rurale du Québec.

De son côté, l'imprimerie Poulin est demeurée fidèle à sa vocation première : offrir un journal à la population locale et répondre, sur le plan de l'impression, à la demande du milieu, - commerces, hommes d'affaires, particuliers, administration municipale et scolaire, etc. La machinerie s'est donc adaptée au progrès technique et au type de production. Les investissements furent alors proportionnels aux besoins ; c'est ainsi que l'on passa d'une linotype en 1932 à trois en 1948. Progressivement, l'entreprise se dota d'instruments plus perfectionnés : en 1953, elle acquiert une presse semi-rotative ; en 1964, elle introduit le procédé offset et finalement, au cours des dernières années, l'électronique fit une entrée discrète. Toutes ces adaptations se sont faites de paire avec des modifications de personnel de sorte qu'aujourd'hui l'imprimerie occupe dix-sept employés.

En plus de l'équipe préposée à la mise en page et au tirage du journal, il y a bien sûr les personnes chargées de la cueillette de l'information et de la rédaction des divers articles qui donnent vie à l'imprimé. Gérard Poulin fut longtemps le principal rédacteur de *La Vallée de la Chaudière* se chargeant de l'éditorial et de la plupart des articles. André Poulin, devenu rédacteur en chef récemment, ne pourra plus assurer à lui seul toute la couverture des nouvelles.

Il est le journaliste attitré de *La Vallée de la Chaudière* pour les affaires publiques de la municipalité. Il assiste à tous les conseils de ville et prend part aux réunions importantes des commissaires d'école. De plus, la couverture des événements majeurs à caractère politique et culturel tant locaux que régionaux fait partie de ses attributions. Toute cette information sert de base à la rédaction de l'éditorial.

Deux journalistes professionnels sont chargés de la quête du reste de l'information. Ils consacrent leurs efforts à étoffer

la rubrique des nouvelles sportives et culturelles. Madame Raymonde Vachon de Saint-Frédéric nous a fait part de son expérience en tant que secrétaire puis journaliste à *La Vallée de la Chaudière*. Pour faire son travail, elle jouissait de l'aide des secrétaires des divers organismes ayant des activités sur le territoire couvert par l'hebdomadaire. Ces associations transmettent aux journalistes la liste des divers événements susceptibles d'intéresser le public et il incombe au rédacteur d'assister à ceux qui lui paraissent les plus importants de manière à en faire un rapport vivant et objectif. Ne pouvant être partout, il reste libre de retransmettre les manifestations mineures agrémentées ou non de commentaires. La direction du journal donne une autonomie suffisante à ses professionnels de l'information en ce qui concerne le choix des événements à rapporter. Cette manière d'organiser le travail, en laissant une marge de manoeuvre importante aux journalistes, permet d'avoir une plus grande variété de nouvelles. Le cueilleur d'information n'a pas à fournir systématiquement le même type de renseignements. Il peut choisir dans les événements de la semaine ceux qui sont le plus aptes à intéresser au maximum le lecteur. L'hebdomadaire, comme tous les média d'information, ne mesure son succès que par l'intérêt qu'il suscite chez ses abonnés. Il se doit donc, en priorité, de suivre les goûts de son auditoire.

Les correspondants fournissent la liste des faits qui marquent la vie des petites communautés telles que Saint-Jules, Saint-Frédéric, Saint-Séverin, Les Saints-Anges, etc. Ces collaborateurs, rétribués à la ligne, alimentent les nouvelles à couleur locale en recueillant de l'information dans les bulletins paroissiaux et auprès du prêtre de leur paroisse. Même s'ils ne sont que peu impliqués dans l'organisation du journal, ils sont une aide précieuse, c'est plus par attachement que par

intérêt pécunier qu'ils acceptent de collaborer. Ils ont un contact privilégié avec l'administration du journal et par là se sentent intégrés et attachés au processus d'information. Dans le domaine technique comme dans l'élaboration des nouvelles chacun concourt à créer un produit aussi attrayant que possible. Les divers collaborateurs ont un objectif en commun : la production d'un journal où le lecteur se retrouve car la survie de l'hebdomadaire est intimement liée au nombre d'exemplaires vendus.

Conditions de diffusion et portrait des lecteurs

Dans le cas de *La Vallée de la Chaudière*, il y a eu une progression lente mais régulière, le tirage passant de quelques centaines de copies à 4,000. L'intérêt n'a donc cessé de croître pour un journal relatant de plus en plus les nouvelles locales.

La liste des abonnés varie peu, *La Vallée de la Chaudière* peut compter sur des lecteurs fidèles. Généralement seuls les décès ou les déménagements à l'extérieur de la zone de diffusion amènent des changements dans le nombre des clients. Cette stabilité s'explique surtout par le type d'information que l'on retrouve dans le journal. Que ce soient les activités culturelles ou sportives, qu'il s'agisse des mariages, naissances, décès survenant dans la région immédiate ou encore de vente dans les magasins locaux, toute l'information locale est regroupée et ne peut se trouver nulle part ailleurs.

Ce besoin de vivre en communion avec la région se trouve confirmé par la vente d'exemplaires aux États-Unis. Bien sûr, ces lecteurs sont peu nombreux (environ 1/2% du nombre total, soit une vingtaine) mais ils reflètent le type d'attachement ou

d'intérêt qu'un abonné a pour son journal. Récemment émigrés aux États-Unis, ils décident de verser annuellement les 25\$ nécessaires pour continuer à savoir ce qui arrive à leurs amis ou à leur équipe favorite. La coupure radicale avec le milieu est tempérée par l'arrivée hebdomadaire des nouvelles beauceronnes. Ces préoccupations sont sans aucun doute celles de la majorité des lecteurs.

Quelques données recueillies au cours d'une enquête sommaire auprès de lecteurs assidus de *La Vallée de la Chaudière*, pallient le fait qu'aucun profil scientifique de l'abonné régulier n'ait été établi. D'emblée, l'information obtenue rend possible l'esquisse d'un portrait-robot. Le témoignage de la famille Raymond Jacques sert de base à cette ébauche. Une première analyse avait signalé à notre attention deux groupes de lecteurs, établis à partir de catégories d'âge. L'élément le mieux représenté est celui des gens se situant dans la quarantaine et au-dessus.

Madame Raymond Jacques de Saint-Joseph des Érables le représente assez fidèlement. Dans sa famille, elle avait l'habitude de lire *La Vallée de la Chaudière*. Après son mariage, elle profitait de ses visites chez ses parents pour la consulter. Depuis vingt ans, elle est elle-même abonnée au journal pour lequel son intérêt n'a pas faibli. Assez loin des grands problèmes de politique internationale, ce sont bien davantage les nouvelles du coin qui retiennent l'attention des Jacques. Leurs autres abonnements sont des journaux spécialisés pour les exploitations agricoles comme *La terre de chez nous* ou *Le bulletin des agriculteurs*. Cette préoccupation, Monsieur Raymond Jacques la retrouve partiellement dans *La Vallée de la Chaudière* puisqu'il lit plus volontiers les articles concernant les affaires sociales et agricoles. Tous deux ont recours aux rubriques fournissant les renseignements pratiques (cinéma,

bulletins paroissiaux, heures des cliniques). Par contre, notre lectrice est plus intéressée par les nouvelles locales, les chroniques historiques se rapportant à son entourage immédiat. Comme elle lit aussi les éditoriaux et collectionne les articles ayant trait à l'artisanat local, elle dépouille le journal au complet avec une réserve pourtant en ce qui concerne les sports. Selon elle, ses voisins se comportent de la même manière pour autant qu'il soient dans le même groupe d'âge et de la même origine. Ces personnes représentent la catégorie de la population la plus attachée aux valeurs traditionnelles. Comme le but de tout journal est de plaire à ses lecteurs cette clientèle donne en grande partie le ton à l'hebdomadaire.

La jeune génération des Jacques va à son tour tourner les pages de *La Vallée de la Chaudière* chez ses parents. Pourtant, les rubriques qu'ils privilégient sont différentes car ils sont soumis à des nouvelles conditions de vie. Dans leur milieu de travail les préoccupations changent. Il y a dix ans, les intérêts étaient centrés surtout autour des perturbations dues aux inondations, des accidents de la route et ces événements formaient la base des discussions de la semaine. Actuellement, il y a une sensibilisation plus grande aux problèmes sociaux. Dans cette famille, les sports jouent un rôle de second plan même si ce secteur retient l'attention de la direction du journal ainsi que d'une bonne partie des jeunes lecteurs.

C'est d'ailleurs cette catégorie des 20 à 40 ans qui se révèle comme étant le groupe potentiellement le plus intéressant pour assurer une diffusion du journal à plus grande échelle. Il s'agit pour pouvoir l'atteindre de modifier ou d'enrichir le contenu du journal. Les informations sportives et culturelles semblent retenir davantage l'attention des jeunes

Le directeur de *La Vallée de la Chaudière*, sans modifier fondamentalement les rubriques habituelles, s'efforce de répondre aux intérêts de nouveaux lecteurs. C'est dans cette perspective que travaillent les journalistes récemment engagés.

Contrairement aux quotidiens distribués dans de nombreux points de vente, les hebdomadaires s'achètent peu à la tabagie du coin. Dans la région, pour des lecteurs occasionnels, quelque 300 exemplaires sont disponibles dans une dizaine de lieux commerciaux; la vente par abonnement représente donc plus de 90% de la production. Par conséquent, l'impression peut se faire pour un nombre d'exemplaires connus; les invendus sont peu nombreux et les pertes réduites au minimum.

Pratiquement toute la distribution du journal est assurée par la poste et la région couverte par les premières parutions est restée essentiellement la même. La zone initiale de diffusion visait d'abord Saint-Joseph puis le rayonnement du journal a pris de l'ampleur pour desservir Vallée-Jonction et finalement englober Saint-Frédéric, Tring-Jonction, Saint-Jules, Saint-Séverin, Saint-Odilon, East-Broughton, Les Saints-Anges. Le territoire couvert par *La Vallée de la Chaudière* ne s'est guère modifié car il n'y a pas eu de transformation de la carte électorale. Les commissions scolaires et les conseils de comté ont approximativement toujours desservi les mêmes régions. Cette situation d'homogénéité a assuré la stabilité de la liste des abonnés puisque les nouvelles locales les ont toujours concernés.



LA VALLÉE

DE LA CHAUDIÈRE



GERARD BOUILLON, Éditeur-Imprimeur, 101, St-Jacques, Québec

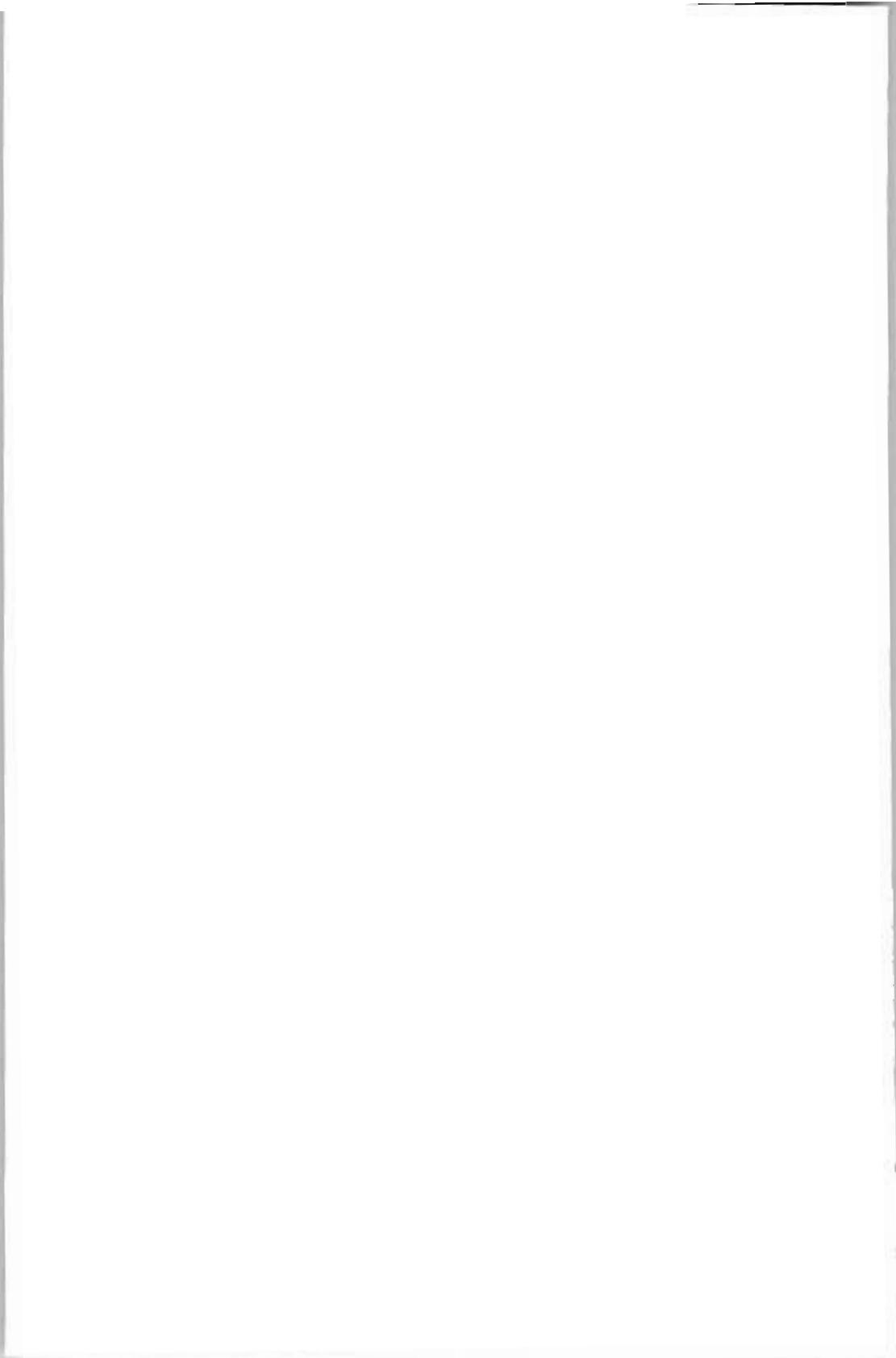
REVUE EN COLLABORATION

20, Grande-Rue, Québec

J
O
Y
E
U
X
N
O
U
S



J
O
Y
E
U
X
N
O
U
S



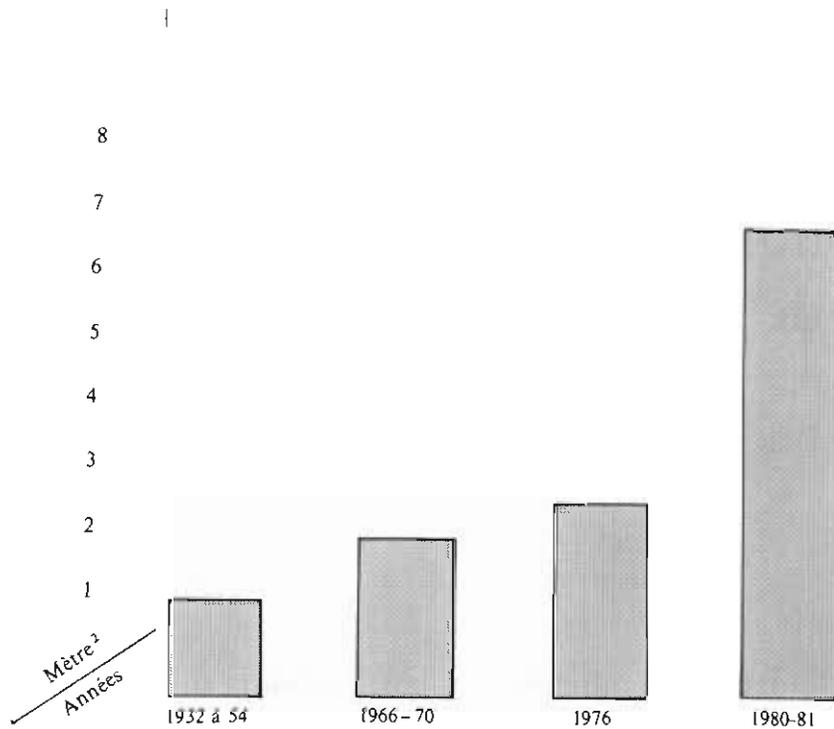
Chapitre Deuxième

Cinquante ans d'information : Étude morphologique du journal

L'information diffusée n'a pas toujours eu le même caractère et ne s'est pas présentée d'une manière uniforme pendant cinquante ans. Pour approfondir la connaissance de *La Vallée de la Chaudière* une analyse de la surface imprimée est indispensable et nous amène à percevoir cette évolution à travers une décomposition du journal basée sur les variations de format et sur les modifications de la surface consacrée à diverses rubriques. Les dimensions de *La Vallée de la Chaudière* ont varié à trois reprises. À chacune de ces transformations a correspondu une augmentation de la surface imprimée :

TABLEAU I:

Augmentation de la surface imprimée - 1932-1981.



Le tableau no 1 illustre ces variations à l'intérieur des années que nous avons étudiées. À ses débuts le journal était d'un format imposant (55 cm x 41.5 cm). Il comprenait jusqu'à 8 pages de 7 colonnes et avait plus d'un mètre carré de surface imprimée. L'hebdomadaire est plus réduit dans sa

dimension entre 1960 - 1970 (41.5 cm x 27.5 cm). À ce moment, il n'a plus que 5 colonnes par page, ces dernières étant nettement plus nombreuses de sorte que le lecteur a près de deux mètres carrés de lecture à sa disposition. Dans les années soixante-dix, il y a un dernier changement. Le journal mesure 38.5 cm x 27.5 cm par page de 6 colonnes. Encore une fois l'abonné se retrouve avec un journal plus volumineux et gagne soit en information, soit en publicité puisqu'il se voit en présence de 3 mètres² d'impression. En 1981, le lecteur aura jusqu'à 7 mètres² d'illustrations, articles, réclames, etc. entre les mains. Même si en 1981 il n'existe aucune modification des dimensions, il nous a paru nécessaire de souligner l'ampleur que peut prendre le journal. Le nombre de pages varie parfois d'une semaine à l'autre, par exemple en 1981, le journal compte soit 36, 56 ou 76 pages. Dans notre tableau, nous avons reporté la surface imprimée maximale que l'hebdomadaire pouvait avoir pendant la période envisagée, c'est-à-dire pour 1981 : 76 pages ou 7.2 mètres². Nous avons procédé de la même façon pour 1932-54, 1960-67 et 1970-77.

Cinquante ans de parution hebdomadaire représentent approximativement la production de 2 500 exemplaires. Un survol de cette masse documentaire nous a vite convaincus que l'étude systématique de toutes les copies ne s'imposait pas. Les changements intervenus dans la conception typographique sont immédiatement perceptibles, ceux liés au type de nouvelles sont mesurables à intervalles réguliers. Pour que l'analyse soit complète et que certaines rubriques ne soient pas sous-estimées, il importait de les suivre pendant une année entière. Par exemple, la comptabilisation de l'importance réelle de la publicité s'avérait difficile si les numéros de fin d'année ou ceux de mars (cahier publicitaire sur le thème du

mariage) n'étaient pas inclus. Une fois établie la nécessité de procéder à un dépouillement annuel, il restait à déterminer les années à retenir. Nous avons décidé de choisir ces dernières le plus possible à intervalles réguliers. Pourtant, quand se sont produits des événements marquants dans l'histoire du Québec, délibérément le choix d'une année sur cinq a été bouleversé. Cette manière de procéder permettait de voir comment *La Vallée de la Chaudière* et ses lecteurs étaient perméables aux grands débats,

Ce volume-anniversaire a pour but de refaire l'itinéraire de l'hebdomadaire pendant ses premiers cinquante ans d'existence. En plus de 1932-33 qui voit le lancement de l'hebdomadaire et 1980-81 qui marque une étape historique dans la vie de *La Vallée de la Chaudière*, huit autres années restaient à déterminer. La première entorse à un découpage régulier s'est produite lorsque nous avons décidé de privilégier 1945 à 1947, la guerre étant l'événement majeur des années quarante. Nous voulions couvrir le phénomène le plus adéquatement possible et mesurer l'impact qu'il était susceptible d'avoir sur l'organisation de la surface imprimée. Par ailleurs, dans notre perspective d'un hebdomadaire, reflet de cinquante ans de vie, le journal s'avère le meilleur instrument pour comprendre comment les gens de Saint-Joseph de Beauce ont vécu la guerre, se sont impliqués et ont subi les répercussions de ce drame à l'intérieur de leur communauté.

Neuf années séparent le dernier exemplaire de 1946 du premier numéro de la tranche chronologique suivante. Le règne de Maurice Duplessis s'était imposé d'une manière plus insistante à la classe rurale au sein de laquelle il alla chercher la majorité de son électorat. Si cette année — 1954 - 1955 — est un point de repère à l'intérieur de la longue période du Duplessisme, une étape importante dans l'histoire politique

du Québec, son choix indique aussi une volonté de rétablir une fréquence de dépouillement plus régulière afin de nous rapprocher de notre découpage initial. Finalement entre 1955 et 1980, les cinq dernières années retenues se répartissent à peu près également. Chacune de nos sélections correspond de toute manière aux changements politiques qui ont marqué le Québec au cours de ces vingt-cinq ans: révolution tranquille et ses prolongements, la crise d'octobre et l'affirmation nationaliste, la présence grandissante des syndicats, la prise du pouvoir de novembre 1976...

Ces dix années choisies allaient constituer la première composante d'une grille d'analyse destinée à mesurer la répartition de l'information dans l'ensemble de la surface imprimée, l'autre composante étant la nature même des sujets offerts aux lecteurs. Ce découpage du journal en unités rédactionnelles s'inspire à la fois de la terminologie élaborée par Jacques Kayser et de l'application qu'en fait Jean-Pierre Kesteman dans son ouvrage « *Le Progrès* » (1874-1878), *Étude d'un journal de Sherbrooke*. Une lecture rapide de divers numéros de *La Vallée de la Chaudière*, pris au hasard à l'intérieur des cinquante années de parution — un par décennie — a permis l'identification des principaux éléments qui lui sont propres. Dès ce moment, il devenait possible de dépouiller systématiquement le journal pendant 10 ans en ventilant les textes mesurés et classés dans la liste établie. Le tableau 2 présente donc le type de rubriques retenues et le pourcentage de la surface imprimée qui leur est consacré.

TABLEAU 2: Répartition annuelle en pour cent de certains sujets traités dans *La Vallée de la Chaudière*

Rubriques	1932-33	1937-38	1942-43	1945-46	1954-55	1960-61	1966-67	1970-71	1976-77	1980-81	Moyenne % total
Publicité	21.27	26.60	19.74	30.24	35.77	35.43	35.39	37.69	50.15	52.91	34.51
Illustrations	.18	1.	7.65	1.89	11.47	9.7	8.73	6.89	6.15	8.32	6.1
Rubriques de servitudes	0.82	2.99	6.41	5.19	1.16	1.59	2.25	.79	5.04	2.95	2.92
Vie économique: inter.	.47	.79	0.36	0.18	.94	.46	0.24	.26	—	—	0.37
nation.	1.0	4.88	3.66	2.94	.99	.95	1.53	.90	.54	0.29	1.76
agricul.	6.5	9.54	7.89	.38	1.10	.20	.25	.35	1.11	1.54	2.88
indust.	.46	.39	1.63	1.34	.31	.43	9.28	3.10	3.56	5.77	2.62
Nouvelles politiques: int.	1.16	.22	1.40	2.42	—	.56	.007	.49	.03	.43	0.67
nation.	1.02	4.21	2.07	1.52	.55	4.18	2.38	2.30	.67	0.33	1.92
locales	.07	.58	1.06	3.82	1.14	.17	.54	1.21	1.12	3.51	1.2
Vie culturelle: culture	11.66	7.49	10.96	13.73	7.20	9.95	9.5	10.80	4.48	5.93	9.17
enseignem.	1.0	1.15	0.43	.37	2.52	0.47	3.4	5.36	.73	.90	1.63
Nouvelles religieuses: miss.	.18	—	0.06	0.05	.46	.45	.038	0.82	.73	.32	0.31
extér.	.42	.91	.98	.22	2.14	1.97	.55	.125	.07	0.22	0.76
paroiss.	1.4	.46	0.14	.38	3.99	3.37	2.61	1.74	.87	.36	1.53
Lectures édifiantes et littéraires	26.76	14.82	8.29	6.64	2.50	2.54	.25	.51	1.27	.62	6.41
Sports	1.06	2.11	0.34	0.81	2.81	8.35	6.9	7.33	7.61	7.11	4.4
Affaires judiciaires	1.4	2.03	2.87	0.30	.14	.05	.04	.066	.23	.08	0.72
Correspondance des lecteurs	0.03	1.49	.20	0.06	.53	0.20	—	1.05	.38	.61	.45
	76.86	81.66	76.07	72.48	75.72	81.02	83.88	81.78	84.75	92.20	

Pour faciliter l'analyse, l'espace imprimé peut être divisé en deux : d'une part la surface laissée à la publicité, à l'illustration et aux rubriques de servitude et d'autre part, la surface rédactionnelle proprement dite divisée à son tour en rubriques.

I. Surface publicitaire, illustrations et rubriques de servitude

a) surface publicitaire.

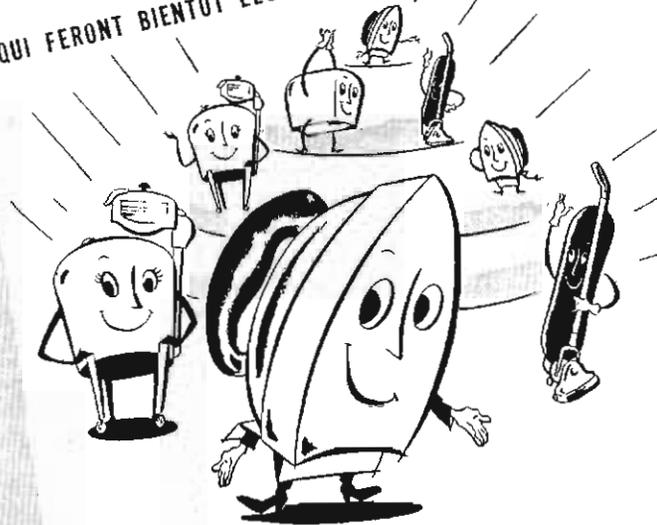
La Vallée de la Chaudière réserve une proportion considérable de sa surface à la publicité ce qui se comprend aisément car elle contribue pour une part importante à l'équilibre financier du journal. Observant une progression constante, les emplacements publicitaires passent du simple au double (21.27% en 1932-33 à 52.91% en 1980-81) au cours des dix ans considérés. Finalement, le journal leur consacre en moyenne 34% de sa surface imprimée. Les espaces sont achetés tant pour les réclames commerciales de tout genre que pour les cartes d'affaires ou les petites annonces. Depuis quelques années, certains commerçants retiennent même des pages complètes sur une base annuelle. Pour être assurés que le lecteur repère aisément leur publicité, ces annonceurs s'attendent à occuper toujours les mêmes emplacements.

Cependant ce mode de fonctionnement est assez récent. Le type de client qui loue un emplacement publicitaire s'est transformé. Les premières réclames insérées dans *La Vallée de la Chaudière* annonçaient un type de produits de consommation différent moins axé sur les commerces locaux. C'est le temps où les grandes compagnies d'électricité se développent

et cherchent à atteindre le maximum d'acheteurs mais plus que d'écouler une production qui reste encore limitée, elles tentent davantage de sensibiliser de futurs clients.

NOUVEAUX

QUI FERONT BIENTÔT LEUR ENTRÉE... APPAREILS ÉLECTRIQUES



• Bientôt on pourra se procurer, mais en quantités limitées seulement, ces nouveaux appareils électriques: machines à laver, fers à repasser, grille-pain, balayeuses

Si l'un ou l'autre de ces "serveurs électriques" vous intéresse, adressez-vous à votre marchand d'appareils électriques ou au bureau de la Shawinigan Water & Power le plus rapproché.

Nous insistons sur le fait que ces appareils seront disponibles en quantités limitées seulement et qu'en toute justice—"Les premiers arrivés seront les premiers servis". Veuillez donc donner votre commande dès *maintenant*.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité • Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

La Vallée de la Chaudière, 27 avril 1945

Par exemple The Shawinigan Water and Power co., est au service du Québec, avec sa promotion d'appareils électriques des plus révolutionnaires.

Ceci ou Cela



SOYEZ MODERNE!

EMPLOYEZ L'ÉLECTRICITÉ!

*A peine 1/2 par personne!
C'est tout ce qu'il en coûte
pour faire cuire un
repas sur un*

**POËLE
ÉLECTRIQUE
Moderne!**

*Soyez Moderne!
Faites votre cuisson à l'électricité
et vous obtenez de meilleurs résultats.*

**Voici les avantages du
POËLE ÉLECTRIQUE:**

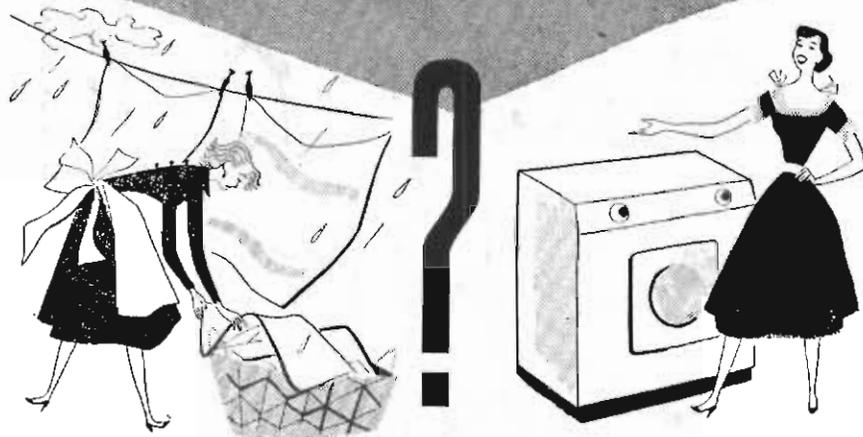
- ... Commande automa-
tique.
- ... Rapidité et sûreté.
- ... Propreté.
- ce qui veut dire:*
- ... Plus de loisirs pour
vous.
- ... Du confort dans la
cuisine.



**THE Shawinigan
WATER AND POWER CO.
AU SERVICE DU QUÉBEC**

La Vallée de la Chaudière, 17 septembre 1954

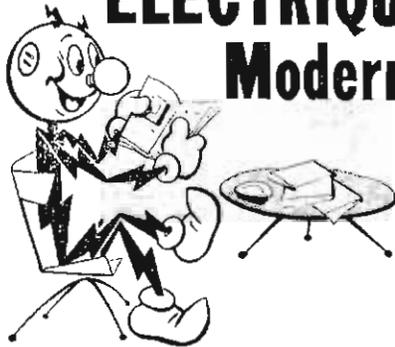
Ceci ou Cela



Soyez moderne! Employez l'électricité!

A peu près **75¢**,
voilà ce qu'il en coûte
pour faire sécher les lessives
de tout un mois dans une

**SÉCHEUSE
ÉLECTRIQUE
Moderne**



Voyez les avantages de la
SÉCHEUSE ÉLECTRIQUE:

- ... Elle rend le linge plus doux, plus léger, plus frais!
- ... Elle élimine les fatigues des jours de lessive!
- ... Elle vous assure chaque fois une propreté parfaite!

Soyez Moderne!

Faites usage d'une sècheuse électrique
et vous aurez de meilleurs résultats.



La Vallée de la Chaudière, 19 novembre 1954

C'est l'âge florissant des brasseries qui n'ont pas encore à leur disposition la télévision. La bière BOSWELL avec «C'est toujours la même chose»

MARIE ET GEORGES
NOUS INVITENT À
PASSER CHEZ-EUX
APRÈS LE
SOUPER !

C'EST CORRECT !
MAIS SEULEMENT POUR UNE
HEURE — APRÈS AVOIR LABOURÉ
TOUTE LA JOURNÉE J'AI PAS
BEAUCOUP LE GÔT
DE VEILLER !

SAIS-TU QU'IL
EST UNE HEURE PASSÉE !
J'PENSAIS QUE TU VOULAIS
TE COUCHER À
BONNE HEURE ?

QUI,
MAIS J'SAVAIS
PAS QUE GEORGES
AVAIT UNE CAISSE DE
BOSWELL

*"C'est
toujours
la même
chose"*

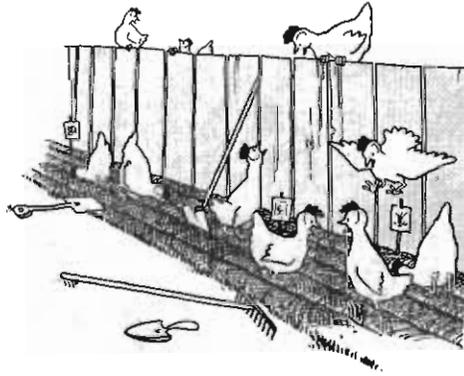
BIÈRES BOSWELL

251

La Vallée de la Chaudière. 28 mai 1937

et la DOW avec «où est Jos?» égayèrent pendant plusieurs années le lecteur de *La Vallée de la Chaudière*. De nos jours les annonceurs de *La Vallée de la Chaudière* sont plutôt les marchands de la région qui proposent des marchandises régulièrement et qui annoncent plus des prix avantageux qu'un produit spécifique.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

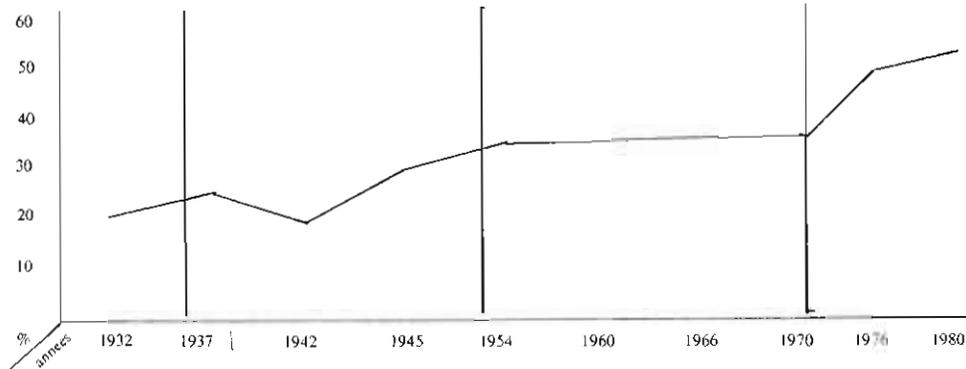
Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

La Vallée de la Chaudière, 23 juillet 1937

TABLEAU 3: Espace consacré à la publicité dans *La Vallée de la Chaudière* exprimé en pourcentage de la surface totale.



Le tableau no 3 permet à partir du pourcentage d'espace consacré à la publicité, de retracer l'importance de cette composante. En cinquante ans, ce pourcentage se multiplie par 2½ mais la courbe ne présente pas une progression régulière. Pendant les années de guerre, les appels à la consommation sont forcément réduits, le choix diminue et il serait mal vu de pousser à acheter. Même les annonceurs vivant de la vente s'efforcent d'orienter les lecteurs vers une consommation raisonnable. Mais au lendemain de la guerre, la publicité tente de mousser l'investissement. Ce phénomène apparaît d'une manière plus évidente sur le plan agricole.



Améliorez VOTRE FERME



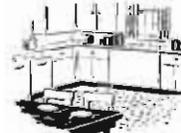
Si vous voulez bâtir une
étable moderne



ou acheter de
nouvelles machines



ou électrifier
votre ferme



ou moderniser
votre maison

... conversez avec votre gérant de
banque qui vous dira quels sont
ses nouveaux pouvoirs aux
fermes de la Loi sur les prêts
pour l'amélioration des fermes.

Combien de fois n'avez-vous pas dit: "Si je pouvais
trouver de l'argent!..." Eh bien, que feriez-vous pour
améliorer votre ferme et augmenter votre production?

Vous bâtiriez une étable moderne?

Vous achèteriez de nouvelles machines?

Vous moderniseriez votre maison?

Vous électrifieriez votre ferme?

Vous pouvez trouver de l'argent à court terme à votre
banque, et de l'argent à long terme dans d'autres sociétés,
sous forme de prêt hypothécaire. Mais il y a sans doute
des choses que vous voudriez faire et qui exigent des
prêts qui ne sont ni à court terme ni à long terme.

C'est là que les banques, grâce à la nouvelle loi sur les
prêts pour l'amélioration des fermes, peuvent vous être
utiles. Cette loi comble une lacune. Elle vous permet
d'obtenir, à un taux d'intérêt modique, des prêts inter-
médiaires pour une période de deux ou trois ans, et
même pour de plus longues périodes atteignant, dans
certains cas, une dizaine d'années.

Alors, si vous projetez d'améliorer votre ferme, allez
exposer vos plans au gérant de votre banque. Demandez-
lui de vous dire ce qu'il lui est possible de faire mainte-
nant pour vous aider à rendre la vie à la ferme plus
agréable et votre travail plus profitable.

Il vous dira et il vous démontrera que votre banque est
aussi désireuse de répondre aux besoins de crédit du
cultivateur qu'à ceux du marchand ou du manufacturier.

Cette annonce est commanditée par votre Banque

La Vallée de la Chaudière, 27 avril 1945

Pendant vingt ans (1950-1970), la surface réservée à la publicité demeure stable. Les réclames des années soixante ne présentent pas les mêmes caractéristiques que celles qui suivront. La promotion des articles vestimentaires et d'alimentation est très réduite. Par contre, le consommateur se voit offrir des services professionnels, de la machinerie agricole ainsi que les produits reliés à son utilisation.

Des différences sont notables dans la conception même des annonces. La présentation est modeste et un graphisme aux lignes simples est préféré aux procédés photographiques encore chers à cette époque. Chaque réclame occupe, d'une manière générale, une surface moindre que celle utilisée aujourd'hui. Une sélection d'annonces relevées au rythme d'une par année dépouillée met en évidence l'évolution qui se produit dans la publicité. La constitution d'un dossier de réclames illustrant la mise en marché de l'automobile est représentative des observations que nous avons relevées jusqu'à présent et donne un aperçu très concret de la montée des prix.

ATTENTION

CHARS USAGES OU NEUFS

GARAGE LESSARD

ST-JOSEPH -- -- CO. BEAUCE

Nous pouvons vous procurer des chars neufs ou usagés à de très bonnes conditions.

Voici une liste de quelques modèles seconde main que nous vendons ou échangeons.

Auburn Sedan, 8 cy.	modèle 1931
Pontiac Coupé	modèle 1930
Chevrolet Sport	modèle 1929
Durant Cabriolet	modèle 1929
Nash Standard 6 cy.	modèle 1928
Nash Big 6 cy.	modèle 1927
Studebaker	modèle 1927
Chevrolet 490	modèle 1926
Autres modèles sur demande.	

Nous avons aussi en main un système à l'huile automatique "Fess Oil Burner" un vrai bargain.

La Vallée de la Chaudière, 31 mars 1932

En feuilletant les numéros des années 1932-33, il a été impossible de trouver des réclames illustrées annonçant la sortie de véhicules automobiles. Les lecteurs devaient se satisfaire de simples avis tel que celui du garage Lessard de Saint-Joseph de Beauce.

En 1937-38, la photographie a déjà sa place. Le dessin lui fait quand même sérieusement concurrence. Quant au prix des véhicules offerts, il nous semble dérisoire mais que gagnait-on alors ?

Seulement \$1207* pour la réalisation de vos rêves



Il fut un temps où il vous fallait payer très cher pour avoir une voiture à votre goût. Mais aujourd'hui, c'est différent. Le beau gros SPECIAL McLaughlin-Buick, dont le prix est juste un peu plus élevé que celui des autres modèles, vous donne toutes les bonnes choses que vous avez toujours voulues, à un prix bien à votre portée.

Son moteur est un puissant McLaughlin-Buick huit en ligne à soupapes en tête de 100 chevaux. Il vous donne la belle carrosserie Fisher monté à main-œuvre... les freins hydrauliques "tapes", la commande par tube de torsion, des genoux mécaniques plus confortables, la ventilation Fisher sans courants d'air et la glace de sécurité dans toutes les fenêtres.

Voyez et conduisez le nouveau SPECIAL McLaughlin-Buick aujourd'hui. Vérifiez son bas prix sur livraison—sa qualité et sa valeur!

McLaughlin-Buick

ANTONIO LABBE

VALLEE-JONCTION

CO. BEAUCE





**IL FAUT UNE
ILLUSTRATION COMME CELLE-CI...**

pour décrire la douceur de marche du Pontiac. C'est comme si vous flottiez. Toutes les routes sont bonnes pour cette voiture ... on dirait qu'elle déroule un tapis magique sur les chemins onduleux et tortueux qui mènent aux lacs poissonneux. Sa marche tient plutôt du glissement que du roulement ... et ce, qu'elle se vend!

PONTIAC

\$895

Coupé d'affaires Pontiac "spécial" (modèles de luxe depuis \$1004) à l'usine, Oshawa, Ont. Le fret, les taxes du gouvernement et la licence extra. P. 187

Antonio Labbé
VALLEE-JONCTION

Beauce Automobile Enr.
ST-GEORGES-EST

La Vallée de la Chaudière, 11 février 1938

Les restrictions à la consommation se font durement sentir pendant les années 1939-45. Les garages n'ont rien à offrir et l'essence est rare. Aucune annonce relative à notre dossier n'a été insérée dans les journaux de cette période. Il faut attendre 1954-55 pour voir des « spéciaux » concernant les automobiles. La situation économique est favorable et le choix se fait plus abondant ; le marchand essaie donc d'être concurrentiel.

VANGUARD

Essayez-la sur la route!

Essayez-la dans la rue!

Essayez-la dans les côtes!

Voiture d'essai est prête chez votre marchand Vanguard. Mettez-la à l'épreuve dès aujourd'hui.

ESSAYEZ LA PUISSANCE SUPÉRIEURE DE SON MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE.

ESSAYEZ SA DOUILLE ET SA NERVOSITÉ.

ESSAYEZ SA RÉSISTANCE AUX CHOC.

ESSAYEZ SON CONFORT DE CROISIÈRE.

ESSAYEZ LES ÉPARGNES DE SA HAUTE COMPRESSION.

ESSAYEZ SA SÉCURITÉ.

ESSAYEZ SON ÉQUILIBRE ET SA TENUE DE ROUTE.



STATION WAGON, 2 portes, moteur Vanguard, plus ample et plus pour le voyage. Votre meilleur Station Wagon. Équiper \$2,149.00

Nulle autre voiture à bas prix ne peut égaler toutes les qualités et avantages que vous offre la Vanguard. Elle vous est livrée toute équipée et vous n'avez aucun problème entre à résoudre, ce qui représente une valeur de \$200.00 sur tout autre modèle.

Qu'on se souvienne quand tous les faits convergent la Vanguard. Essayez-la sur la route... dans la rue... et dans les côtes. Réalisez-vous pourquoi le peuple du fait que la Vanguard a été une meilleure performance que toutes les autres.

Spécial pour un temps limité

\$1,750.00

La Vallée de la Chaudière, 2 juillet 1954



**ELLE EST EN MONTRE VOYEZ-LA!
ESSAYEZ-LA!
COMPAREZ-LA!**

LA **Ford V-8** "55"

Carrosserie entièrement nouvelle...Élégance totalement nouvelle
Nouveau moteur V-8 à soupapes en tête... Nouvelle suspension à rotules

*15 modèles plus longs, plus larges,
offerts en 4 admirables séries, aux lignes inspirées
de la fameuse Ford "Thunderbird"*

*Nouveau moteur V-8, de 162 CV ou 182 CV, à soupapes en
tête, aux accélérations instantanées (surcroît de sécurité)*

*Tenue de route absolument parfaite
grâce à sa nouvelle suspension à rotules*

*... Et les intérieurs les plus luxueux
jamais encore offerts!*

La voiture qui a révolutionné l'industrie de nouveau bat la marche!

Ces vous pouvez maintenant aller acheter chez votre vendeur Ford
les plus magnifiques voitures du Canada! ...

Les succès commerciaux de Ford au cours des années ont fait tout le poids
de l'industrie automobile à travers de près ou de loin à la terre de
tout, ou du moins, à la ligne de la voiture... Et vous qu'une fois de
plus, vous savez, la Ford est toujours restée la plus saine en site.

La Ford est toujours restée la plus remarquable de sa
carrosserie aux lignes pures, sobres, riches, inspirées de la fameuse Ford
"Thunderbird". Et splendides modèles nouveaux dont les plus remar-
qués sont ceux de la nouvelle série Fairlane! Et les intérieurs de
la Ford sont maintenant plus luxueux et plus confortables que jamais
auparavant.

La Ford est toujours restée la plus performante extraordinaire
de son industrie et nouveau moteur V-8 "Tige Torque" en "V", à
soupapes en tête, dans les accélérations et les rapides fondroyantes sont
un avantage social de sécurité. Et ce moteur qui a fait son premier
et est l'aboutissement de l'expérience acquise à fabriquer plus de
moteurs V-8 que tout les autres constructeurs réunis! équipé sans
supplément de prix — chacun des 15 modèles Ford.

La Ford est toujours restée la plus sûre de tous... et par la
raison de seulement que son premier la nouvelle suspension avant à
rotules à été adoptée qui assurera tous les jours. Cette nouvelle suspen-
sion procure la plus grande aisance de conduite que vous avez jamais
connue dans une automobile!

un moteur V8 éprouvé... sans suppléments dans tous les modèles!

162 CV Standard ou 182 CV 2^e série, équipé avec automatique
"Full Shift" dans les modèles Fairlane et Regentaire

Certains des modèles offerts ne sont pas disponibles dans
tous les modèles de "Thunderbird", Regentaire, Regentaire, Regentaire, Regentaire

VOTRE VENDEUR FORD VOUS INVITE À EN FAIRE L'ESSAI



J. L. Cliche Auto Limitée -- Vallée-Jonction

La Vallée de la Chaudière, 25 février 1955

En 1960, l'illustration est une mise en situation significative: l'important est de bien paraître. La mode est au « gros char » à « tires flancs-blancs » et pare-chocs chromés.

EN VEDETTE
la PONTIAC 61

PERFORMANCES HORS PAIR · PLUS D'ESPACE EN HAUTEUR ET POUR LES JAMBES · LA PLUS REMARQUABLE DES VOITURES 61 · PORTES PLUS LARGES, S'OUVRANT PLUS GRAND · FACILITÉ INCOMPARABLE DE CONDUITE · VASTE CHOIX D'ENSEMBLES MOTEURS · LIGNES D'UNE ÉLÉGANTE SOBRIÉTÉ · SIÈGES PLUS HAUTS · INTÉRIEURS AUX TEINTES HARMONISÉES · GARNITURES EN SUPERBES TISSUS ET VINYLE



**NOUVELLE
ARDEUR!
NOUVELLE
SPLENDEUR!**

Ant. Labbe Inc. - Vallée-Jonction

ANT. LABBE INC. - Vallée-Jonction

La Vallée de la Chaudière, 18 novembre 1960

En 1966, les prix sont encore raisonnables surtout si l'acheteur accepte un modèle plus petit, la notion d'économie gagne du terrain. Mais quel succès !!! Il est trop tôt pour que le mot d'ordre soit « fini les grosses minounes ». Le véhicule proposé est pour la première fois photographié à l'extérieur.



**L'Epic : beaucoup de qualités.
 Beaucoup d'agrément pour beaucoup de gens.
 Vous recevrez beaucoup chez
 le concessionnaire Chevrolet-Epic,
 pour \$1,779.50* seulement.**

Une voiture de prix modique ne doit pas forcément être dégoûtante.
 L'Epic le prouve. Bien sûr, l'Epic a été conçu pour les gens qui consacrent un budget limité à leur automobile, mais aussi pour leur donner tout l'agrément possible dans leur vie active comme pendant tous leurs, par exemple pendant les vacances. Où que vous alliez, si vous voulez vraiment profiter de vos voyages, vous le ferez vraiment avec une Epic. Surtout quand vous vous rappelez le prix si modique de l'Epic.

EPIC
 L'infatigable petite voiture General Motors



ÉPIC est une marque commerciale de General Motors Corporation, 3000 Renaissance Drive, Warrendale, Pennsylvanie 15086, U.S.A.

**Ste-Marie
de Beauce**

ÉPIC est une marque commerciale de General Motors Corporation, 3000 Renaissance Drive, Warrendale, Pennsylvanie 15086, U.S.A.

Vendeur autorisé Epic
à Ste-Marie de Beauce

DROUIN & FRÈRES AUTO LTEE

Ste-Marie de Beauce
Tél. 387-5160

Non compris des taxes locales "Taxes d'habitation" dans les municipalités de Ste-Marie de Beauce, Québec et de Ste-Marie de Beauce, Québec. Les taxes provinciales de Québec et de Ste-Marie de Beauce, Québec. ÉPIC est une marque commerciale de General Motors Corporation, 3000 Renaissance Drive, Warrendale, Pennsylvanie 15086, U.S.A.

EP-485M

La Vallée de la Chaudière, 22 juillet 1966

La publicité des années soixante-dix illustre l'apparition de nouvelles lignes imitées de modèles dispendieux déjà populaires comme la Mustang ou la Camaro. Les nouvelles venues telle La Maverick de la présente réclame répond aux attentes d'une clientèle moins fortunée et souvent plus jeune.

MAVERICK '70

Transport inclus
SPÉCIAL

\$ 2395.⁰⁰

- GRATUIT -
RADIO ET TOIT VINYLE



POUR UN TEMPS LIMITE
FORD — FAIRLAINE — FALCON
MAVERICK — MUSTANG — THUNDERBIRD

J. L. CLICHE AUTO LTÉE
Tél. 253-5445 — Vallée-Jonction

La Vallée de la Chaudière, 17 avril 1970

Les dernières années n'apportent pas de changements réels dans l'organisation de la surface publicitaire, dans l'utilisation des procédés de montage ni dans le type de produits offerts.

NOUS AVONS ENTIÈREMENT REDESSINÉ LA VOITURE PRÉFÉRÉE DES CANADIENS.

Hauteur siège-plafond plus grande.
Plus d'espace pour les jambes à l'arrière.
Coffre à bagages plus spacieux.
Plus facile à conduire dans la circulation intense.
Mieux protégée contre la corrosion.
Meilleure insonorisation.
Entrée et sortie plus faciles.
Plus à la mesure du temps.
Tout cela et encore plus, comparativement
à la grande Chevrolet 1976.



La Vallée de la Chaudière, 5 octobre 1976*

En 1980, les modèles proposés aux clients ne semblent pas encore menacés par la présence de la petite automobile importée plus économique. Est-ce dire que les gens de la Beauce, malgré une croissance accélérée des prix - une LTD à 7375\$ -, demeurent fidèles aux modèles plus spacieux et sont sensibles aux multiples accessoires de luxe.



1980





LTD 1980 — 2 PORTES — MOTEUR 302 (V-6)
 AUTOMOBILE — SERVO FREINS — SERVO
 DIRECTION — DEGIVREUR ELECTRIQUE —
 GRANDS CAPS DE ROUES — PNEUS RADIAUX
 BLANCS — BUMPER GUARDS — GROSSE
 BATTERIE — GROSSE SUSPENSION — RADIO AM
 — MIROIR DE COTE — STOCK 80181.

\$ 7375.⁰⁰

253-5445

cliche

VALLEE-JONCTION

OUVERT TOUS LES SOIRS
ET SAMEI MATIN

De plus, la dernière décennie se distingue par une rapide croissance dans l'occupation de l'ensemble de la surface imprimée. Le raffinement des produits de consommation, leur multiplication ainsi que la menace d'une forte concurrence amènent la promotion des produits régionaux et locaux. Une extension rapide de l'industrie beauceronne justifiée par un impérieux besoin de stabiliser la main d'oeuvre du pays cause

La Vallée de la Chaudière, 28 mai 1980

l'implantation de parcs industriels et suscite le développement des quartiers résidentiels. L'apparition des grandes surfaces commerciales avec leurs super-marchés, leurs boutiques et brasseries concurrencent les commerces traditionnels de la rue principale. Les services professionnels, bureaux d'avocats et d'assurances, agences de voyage, etc. ne cessent de se multiplier au cours de cette période. L'importance de garder sa clientèle locale en lui offrant une qualité et une quantité de marchandises et de services égales à ceux des grands centres expliquent la croissance de l'espace publicitaire à l'intérieur de *La Vallée de la Chaudière*. Les réclames d'aujourd'hui sont plus sophistiquées et la photographie y occupe une place importante.

b) les illustrations

Les illustrations suivent le développement des techniques photographiques et de reproduction. Au début, les photographies proviennent d'autres journaux qui prêtent ou vendent leurs clichés. Les faits locaux illustrés consistent en l'utilisation des photographies de famille. Exception faite des années de guerre où le besoin de frapper l'imagination domine, il faudra attendre les années cinquante pour que les journalistes des hebdomadaires commencent à se promener appareils en bandoulière prêts à prendre sur le vif tout ce qui est susceptible de constituer un excellent reportage illustré. L'usage courant de cette technique est rendu possible grâce à la popularisation de ce procédé autrefois onéreux. Dans *La Vallée de la Chaudière*, l'utilisation de la photographie va amener une modification de la page UNE.

Aujourd'hui, la vocation de la UNE a pour but d'attiser la curiosité du lecteur pour l'ensemble du contenu. Le caractère sensationnel des grands titres est accentué par une sélection de photographies des faits marquants de la semaine.

Ant. LABBE
 VALLEE-JONCTION
 Tél. 251-5451
 L'ensemble
 de la vallée
 est en vente

la vallée de la chaudière

20c

Vol. 45, No. 12

La Vallée de la Chaudière, mardi, 15 mars 1977

GERARD POULIN, directeur propriétaire



DEBACLE VIOLENTE A VALLEE-JONCTION page 5

**SAINTE-HENEDINE FETE
SES 125
ANS DE
FONDATION**

page 10



**3200 PERSONNES
ASSISTENT AU
TOURNOI
"OLD TIMERS"
A L'ARENA**

page 17

**Projet d'aqueduc conjoint pour
Vallée-Jonction et St-Joseph**

page 14



AUCUN DANGER IMMEDIAT

Cette photo a été prise mercredi matin à 9h30. Le niveau de la rivière est stable et aucun signe de débâcle se manifeste.

**COURS DE SOINS A
DOMICILE A ST-JOSEPH**

page 14

**\$5,000 pour chercher des
nappes d'eau souterraines**

page 6

**Le ministre Bernard Landry
à Ste-Marie**

page 4

**ADMINISTRATEUR
DE LA CAISSE
D'ÉTABLISSEMENT**



Notre journaliste, M. Guy Michon, informe à 6h 30 l'administrateur de la caisse d'établissement de la Chaudière, une de la région québécoise de cette province, d'importance, et grande.

Les membres de la caisse d'établissement de la Chaudière se sont réunis à 8h 30 à la Caisse d'établissement, une nouvelle réunion de la région de la Chaudière.

(Suite à la page 14)

La Vallée de la Chaudière, 15 mars 1977

Pour les propriétaires de *La Vallée de la Chaudière*, la survie de l'hebdomadaire est liée à sa fonction d'organe de communication. Il devra servir de moyen d'échange plus que d'instrument d'information; cette mission étant davantage du ressort des quotidiens, de la radio et de la télévision. Ce rôle d'agent de liaison est en partie amorcé dans la conception actuelle du journal.

c) les rubriques de servitudes

Par exemple, les rubriques de servitude illustrent fort bien cette dimension du journal. Elles ne peuvent être intégrées ni à la publicité ni à la section d'information proprement dite. Cette unité rédactionnelle fournit aux lecteurs de multiples renseignements. Plus consultées que lues en entier, les rubriques de servitude se définissent comme une série d'indications d'ordre pratique : horaires de trains, heures et journées d'opération de diverses cliniques, avis légaux, messages d'action gouvernementales d'utilité publique. Elles peuvent prendre l'allure d'un texte lorsqu'il s'agit, par exemple, de reproduction partielle de lois comme les modifications de la loi de l'assurance chômage. Dans ce dernier cas, le journal se doit de transmettre une information extérieure d'intérêt général. Dans le cas de *La Vallée de la Chaudière*, le pourcentage de la surface imprimée occupée par ce genre de rubrique est caractérisé par des temps forts ; il subit une augmentation lors de la promotion gouvernementale pour l'achats des bons de la Victoire pendant les années de guerre. Il en est de même en 1976-77. Après des inondations répétées et coûteuses, le Solliciteur général au gouvernement du Québec informe massivement la population de ses politique d'indemnisation. Par ailleurs, les cinq dernières années 1975-1980 voient la formation d'un nombre considérable de conseils d'administration pour la gérance de diverses sociétés de type culturel et écono-

mique : société du patrimoine des Beaucerons, caisse populaire Desjardins, caisse d'établissement de la Chaudière, conseil économique de la Beauce, théâtre de l'Estèque, etc. La parution des avis de la tenue des assemblées mensuelles ou annuelles de ces multiples organismes contribue à grossir la matière regroupée sous cette désignation et à amplifier le rôle d'agent de communication du journal.

Il en est de même en ce qui concerne les renseignements fournis par les correspondants des autres municipalités environnantes. Non négligeables quant à leur volume, les nouvelles extérieures étant relatives principalement aux événements de type familial (baptêmes et mariages) nous n'avons pas jugé bon de les retenir. Dans notre perspective d'étude des changements d'une communauté rurale à travers la modification de l'information, ces données n'étaient pas de première importance, elles ne figurent pas dans notre grille.

II. Surface rédactionnelle

Pour saisir certains changements politiques, économiques, culturels ou divers épisodes de la vie dans la région de Saint-Joseph, nous avons réparti l'information (36.92% de la surface rédactionnelle totale) sous diverses rubriques selon son contenu.

Pour les besoins de notre analyse, nous avons d'abord étudié quatre grandes rubriques : vie économique, vie culturelle, nouvelles politiques et nouvelles religieuses. Puis la fragmentation de chacune d'entre elles en sous-thèmes s'imposait pour mieux en saisir la composition. La reproduction d'une partie du tableau no 2 allait faciliter l'explication des modifications survenues dans chacun des items. De plus,

les espaces ombragés soulignent des anomalies que nous nous sommes efforcés d'expliquer.

TABLEAU 4: Variations significatives à l'intérieur des quatre grandes rubriques

ANNÉES / %	1932-33	1937-38	1942-43	1945-46	1954-55	1960-61	1966-67	1970-71	1976-77	1980-81	% total
Vie économique: intern.	.47	.79	.36	0.18	.94	.46	.24	.26	—	—	.37
nationale	1.0	4.88	3.66	2.94	.99	.95	1.53	.90	.54	0.29	1.76
locale	6.5	9.54	7.89	.38	1.10	.20	.25	.35	1.11	1.54	2.88
industrie	.46	.39	1.63	1.34	.31	.43	9.28	3.10	3.56	5.77	2.62
Nouvelles politiques: inter.	1.16	.22	1.40	2.42	—	.56	.007	.49	.03	.43	0.67
nation.	1.02	4.21	2.07	1.52	.55	4.18	2.38	2.30	.67	.33	1.92
locales	.07	.58	1.06	3.82	1.14	.17	.54	1.21	1.13	3.51	1.3
Vie culturelle: Culture	11.66	7.49	10.96	13.73	7.20	9.95	9.5	10.80	4.48	5.93	9.17
enseigne.	1.0	1.15	.43	.37	2.52	.47	3.4	5.36	.73	.90	1.63
Nouvelles religieuses: Miss.	.18	—	0.06	0.05	.46	.45	.038	.82	.73	.32	0.31
exter.	.42	.91	.98	.22	2.14	1.97	.55	.125	.07	.22	0.76
paroiss.	1.4	.46	.14	.38	1.99	3.37	2.61	1.74	.87	.36	1.53

Comme nous avons vu, l'hebdomadaire s'oriente de plus en plus vers les problèmes régionaux, il est normal que les articles touchant à la politique et à l'économie internationales se raréfient et que ces postes disparaissent complètement des préoccupations du rédacteur. Les autres médias y pourvoient amplement. Ce n'est qu'au cours des années de guerre que la vie économique nationale a une certaine importance. Cependant, nationale prend ici le sens de canadienne. Les textes font référence aux commissions de contrôle tant pour les prix que pour le commerce. Ils insistent sur l'état des ressources du Canada. Le contexte est particulier car pendant cette période tout ce qui concerne l'ensemble du pays est d'intérêt général.

En plus de l'agriculture, l'économie locale comprend le développement industriel et les aménagements qu'il nécessite. Nous avons souligné cette dualité dans l'énoncé de notre grille. Les années 1932 à 1943 se caractérisent par une préoccupation importante pour le secteur agricole alors que l'industrie, même en temps de guerre, suscite un intérêt mitigé. Pendant cette période de rationnement pour le Canada et de disette pour l'Europe, l'emphase est mise sur la nécessité d'une production agricole susceptible d'aider les pays alliés. L'industrie de guerre étant relativement peu implantée en Beauce, les articles spécifiques à ce sujet sont limités. L'agriculture en 1954-55 se relève de la guerre et doit désormais répondre à la demande du marché local et québécois. Le développement du crédit agricole, de l'aide gouvernementale et les offres des banques facilitant l'emprunt pour les investissements sont autant de facteurs expliquant cette légère augmentation.

Après vingt ans d'information clairsemée, une faible remontée est observable à partir des années soixante-quinze. Il devient évident que dès 1966 ce secteur a été absorbé par l'industrie. Dès lors, apparaîtront de nouvelles appellations

indicatrices de ce phénomènes ; industrie porcine, industrie de l'érable, industrie laitière, agro-alimentaire, etc.

La modernisation de l'agriculture et la spécialisation des modes d'exploitation créent une nouvelle fluctuation des pourcentages pour les années 1975 et les suivantes. Les excroissances du syndicalisme agricole comme les syndicats des producteurs de lait, des éleveurs de porcs et des producteurs de l'érable justifient en partie cette variation. La rubrique industrie locale en plus de récupérer l'agriculture sous sa forme industrielle marque un gain considérable avec le développement des parcs industriels et des centres commerciaux.

Saint-Joseph n'échappe pas à la nouvelle industrialisation de la Beauce. À tout prix, il devient impératif d'enrayer l'exode de la jeunesse vers les villes. Les initiatives des hommes d'affaires locaux ont amené l'implantation d'une industrie capable de satisfaire aux besoins de la main d'oeuvre disponible. Par ricochet, le développement urbain de Saint-Joseph s'est accéléré. L'apparition de nouveaux quartiers résidentiels comme Verdier a nécessité des travaux d'envergure, occasionné de l'emploi dans la construction et augmenté l'importance des affaires publiques. Les nouveaux résidents se composent, en plus des travailleurs du Parc industriel et des employés des nouveaux commerces, de professeurs dont le nombre s'accrût avec la venue de la polyvalente et l'implantation des derniers programmes scolaires. Nous allons en voir les répercussions sur la vie économique locale.

À l'exemple de la vie économique, trois sous-catégorie forment la vie politique. L'information relative à la vie économique internationale et à la politique extérieure a été analysée concurremment car les articles concernant ces rubriques sont souvent en étroite relation dans le journal. Les nouvelles politiques nationales se réservent une plus grande part du gâteau. Elles sont essentiellement constituées des grandes

campagnes électorales, des débats entourant certaines luttes syndicales. La période la plus marquante est celle des années 1960 à 1970. Les élections qui suivirent la mort de Duplessis, la prise du pouvoir par Jean Lesage et les bouleversements dus à la Révolution tranquille ont des répercussions ne pouvant laisser indifférents le rédacteur et ses lecteurs. Dès la fin des années cinquante, c'est tout le Québec qui s'engage vers le progrès. La majorité de ces événements ont des conséquences immédiates sur la vie sociale, politique et économique de l'ensemble de la collectivité québécoise.

La vie politique de la municipalité a été rangée dans la catégorie «vie politique locale». À partir des années 1942-1945, les affaires municipales sont largement commentées. À l'exception des années 1960 et 1967 où l'avenir du Québec prime sur tout, les pourcentages se maintiennent. Une légère augmentation marque les trois dernières décennies. Les répercussions directes du développement économique de Saint-Joseph sur les affaires municipales rendent la vie politique plus active. Les élections des conseillers sont plus controversées, les affaires publiques surveillées plus étroitement et l'implication des citoyens s'intensifie. La formation de divers organismes, la multiplication des services publics, l'apparition des comités de citoyens font que, d'année en année, les séances du conseil de ville attirent un public grandissant et souvent contestataire. Ici, comme ailleurs, les petits scandales éclatent. Les dernières élections des conseillers à la mairie firent l'objet d'un véritable duel. Les enjeux sont plus grands et les forces antagonistes s'affrontent ouvertement. Cette vie municipale agitée crée un champ d'intérêt que *La Vallée de la Chaudière* s'empresse d'exploiter au plus grand profit de ses lecteurs.

Sur le plan culturel, *La Vallée de la Chaudière* reflète assez fidèlement les goûts de diverses époques. Pour les pre-

mières années étudiées, le contenu de la rubrique se compose d'articles sur les moeurs de différents pays, de recettes culinaires, de brefs récits historiques, de la chronique de Cousine Blanche, des pages féminines, de critiques de livres, etc. De 1932 à 1970, le pourcentage de l'espace réservé à ce type d'information varie peu.

Comme dans d'autres rubriques, la baisse du pourcentage de la surface imprimée consacrée à la vie culturelle au cours des deux dernières années indique une régionalisation de ce secteur. Désormais, l'information s'articule à partir d'activités propres à la région ou à la localité. Peu nombreux au début, les programmes de cinéma, les manifestations théâtrales, musicales ou autres ainsi que l'existence de divers comités culturels prennent une place telle que dès 1970 le journal en vient à leur consacrer une pleine page et souvent plus.

Le thème « vie culturelle » comprend une sous-catégorie qui réunit toutes les informations concernant l'enseignement. En les regroupant, nous pensions mesurer l'intérêt soulevé par les problèmes scolaires au sein de la population de Saint-Joseph. Pour l'ensemble des années étudiées, nous avons constaté que bien peu d'événements majeurs ont perturbé la vie scolaire. Notre grille indique quand même trois moments forts dont il faut tenir compte : 1937-1938, l'affaire du traitement salarial des institutrices rurales ; 1954-55, la publication des résultats scolaires des maisons d'enseignement ; 1970-71, l'avènement de la polyvalente Veilleux.

Les grands débats syndicaux des enseignants ne figurent pas dans cette rubrique, ils sont consignés dans la vie politique ou économique. Les nouvelles de base sont constituées des résultats scolaires, des promotions de fin d'années, du reportage de quelques activités spéciales soulignant des anniversaires.

saires d'enseignants ou des célébrations de fêtes commémoratives.

St-Joseph pense à ses missionnaires à l'occasion de Noël

Mlles Marie-Jeanne et Rita Roy, membres très actifs dans le club missionnaire organisent la raffle d'un panier de provisions pour faire un cadeau en argent à chacun de nos missionnaires pour Noël. Nous comptons sur votre générosité pour acheter des billets lorsque des personnes se présenteront chez vous. Le tirage se fera au début de décembre. Les personnes qui sont intéressées à nous faire des dons en argent, nous les accepterons avec plaisir et d'avance nous vous remercions en leurs noms. Grâce à vous, nos missionnaires auront des fêtes plus joyeuses et se sentiront plus près de nous.

Les dépôts de billets sont chez Mlles Marie-Jeanne et Rita Roy.

En dehors du plan local, l'information religieuse bien que toujours présente demeure discrète. Depuis le début du journal, à l'exception des années 1937-38, les nouvelles missionnaires en provenance de l'étranger sous forme de correspondance n'ont jamais cessé de paraître. La publication des lettres de filles ou fils de Saint-Joseph et des environs en service dans les missions étrangères assurent un contact entre eux et les leurs. C'est aussi un moyen d'informer l'ensemble de la population de leur lieu natal, de la bonne marche de leurs oeuvres et de les remercier, à périodes régulières, du soutien qu'ils reçoivent.

La Vallée de la Chaudière, 12 novembre 1970

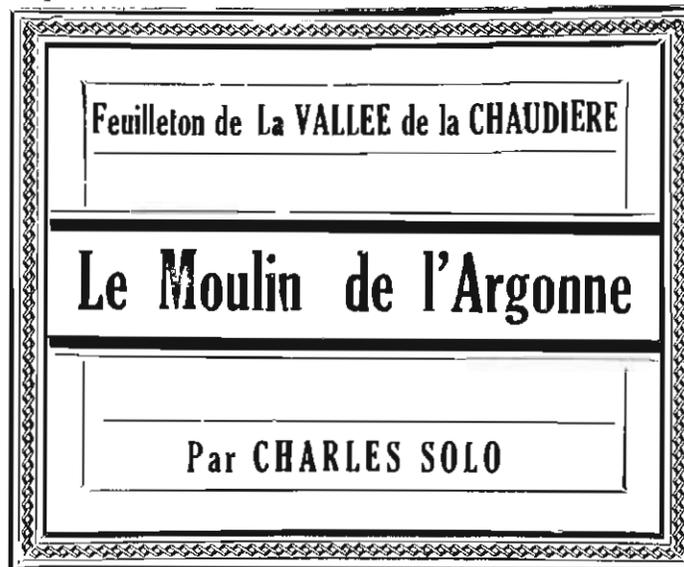
vent. De plus, les nouvelles extérieures à la collectivité proviennent soit de l'évêché sous forme de lettres circulaires, d'annonces de nominations importantes ou de demandes particulières que l'évêque adresse directement à la population ou soit d'ailleurs et plus spécialement de Rome. Dans ce cas, elles ont trait à la publication d'écrits papaux comme les encycliques célèbres ou de déclarations d'intérêt majeur pour les catholiques. Une faible partie de ces nouvelles extérieures proviennent d'autres pays catholiques lors d'un événement extraordinaire.

Par contre, comme les grands problèmes de la vie religieuse arrivent à la population par l'intermédiaire de son curé, c'est à partir de lui que toute l'activité religieuse s'articule. Les nouvelles paroissiales drainent la plus grande part de l'information religieuse à l'intérieur de l'hebdomadaire local. Les trois années 1954-55, 1960-61 et 1966-67, se caractérisent, à l'exemple du reste du Québec, par une activité intense. Ce sont les moments de gloire du clergé.

Si l'on se fie à ce que véhicule *La Vallée de la Chaudière*, le clergé autant le curé et les prêtres que les communautés enseignantes, est à la tête de la vie sociale de la municipalité. Les photos nous les montrent participant, et au premier rang, à toutes les manifestations tant profanes que religieuses de la vie collective. Plus tard la laïcisation de l'enseignement, le désintéressement progressif des jeunes pour la pratique religieuse et la scolarisation plus élevée de l'ensemble de la population obligent le clergé à se retirer lentement de la vie sociale et de confier leurs responsabilités aux laïcs. Pour les dernières années étudiées, les nouvelles religieuses paroissiales se résument à souligner des anniversaires de vie sacerdotale ou religieuse, le transfert d'un curé dans une autre paroisse ou quelques événements du genre.

La composition de la surface rédactionnelle comprend encore quelques rubriques qui se regroupent difficilement tant leur évolution et leur but sont différents. Deux d'entre elles, le sport et les lectures édifiantes et littéraires, ont une progression totalement opposée et marquent un changement notable dans l'orientation du journal.

À leurs débuts, les hebdomadaires, en plus d'informer la population, jouent un rôle récréatif important. Ils publient des textes dont le contenu a souvent en plus d'un caractère divertissant un but moralisateur. Ce sont ces caractéristiques principales qui nous ont incités à donner le nom de lectures édifiantes et littéraires à ce type d'écrits. Une leçon est à tirer de chacun d'entre eux. Cette philosophie d'utiliser les lectures comme encouragement à la vertu se retrouve dans le choix des feuilletons qui tiennent en haleine les abonnés. La distinction entre le bien et le mal est facile à faire, la psychologie des personnages est très simple. Par exemple, être bon et pieux égale être beau. Un personnage retors ne saurait avoir un physique plaisant.



La Vallée de la Chaudière, 10 novembre 1932

No 8.

(suite)

—De mieux en mieux! pensa Pacôme. Il va se machiner quelque chose entre Michel et la Souillotte. Faudra voir à ne rien perdre de l'entretien.

Il s'avança à pas de loup et appliqua l'oeil contre le trou de la serrure.

V

LA SOUILLOTTE

Bertine Souquet, la servante du **SOLEIL QUI TOURNE**, était une créature assez singulière.

Grande, efflanquée, la tignasse d'un rouge flamboyant, les yeux lou-

ches, la peau marbrée de taches de rousseur, elle était d'une laideur proverbiale.

Employée aux gros travaux de la maison, toujours occupée à fourbir, à rincer, à nettoyer; tantôt dans la cuisine, tantôt à l'étable, plus souvent avec le bétail qu'avec les gens, elle était d'une malpropreté repoussante et les villageois l'avaient appelée la **Souillotte**. La première fois assez trivial, la fille ne s'était ni qu'on lui avait décerné ce sobriquet offusquer ni intriguer. Elle avait hausser les épaules et le surnom était resté.

Ce soir là malgré l'heure avancée Bertine travaillait encore; elle finissait de repasser la lessive quand on frappa contre le volet.

Comme elle n'avait peur de rien, elle alla ouvrir et son étonnement

La Vallée de la Chaudière, 10 novembre 1932

Mais cette perspective change vite puisque de 26% en 1932 ces lectures n'occupent plus que 2.54% en 1961 et 0.25% en 1967. L'enseignement ou le maintien de la morale ne fait plus partie de la vocation du journal. Comme tous ces concurrents, il s'adapte au goût du jour. Les sports qui faisaient timidement leur entrée les vingt premières années (en moyenne 1% de la surface imprimée) se taillent une place enviable (7.11%) qui, d'après les pronostiques et les visées des journalistes en place, ne peut que se développer encore.

Lors de la constitution de la grille d'analyse, nous avons retenu dans le choix des rubriques les affaires judiciaires. Au moment du dépouillement du journal, nous nous sommes rendus compte du peu de place consacré à ce type d'information. À l'exception d'un dossier célèbre, l'affaire de Saint-Méthode, publié en 1937 et du cas des déserteurs de 1942, *La Vallée de la Chaudière* a préféré le silence à l'indiscrétion. Le reportage de certaines causes impliquant des gens de la place aurait été nuisible à la renommée de ces familles.

Etrange affaire de poison à St-Méthode

On exhume le cadavre d'un homme enterré depuis environ deux mois et demi et on envoie les viscères à Montréal à la demande de sa famille qui croit à un empoisonnement.

UN MARIAGE

Des détectives provinciaux ont quitté Québec, hier matin, pour aller faire enquête sur la mort, prétendue étrange, de "Dim" Brochu, 33 ans, décédé il y a environ deux mois et demi, à St-Méthode, comté de Frontenac. Des membres de la famille Brochu prétendent que le défunt a été empoisonné. Ils ont demandé une enquête du département du procureur-général; elle leur a été accordée. Samedi dernier, les restes mortels de "Dim" Brochu ont été exhumés du cimetière pa-

roissial et les viscères ont été expédiées à Montréal, où le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste, en fera l'analyse. Pendant ce temps-là, des recherches se poursuivent sous la direction du détective Montcalm Galibois.

Le défunt demeurait seul avec son épouse, dans le village de St-Méthode. De leur mariage, qui datait de plusieurs années, il n'avaient pas eu d'enfant. Au mois d'août dernier, Brochu succomba à une brève maladie. Quelques jours après sa mort, les membres de la famille Brochu commencèrent à avoir des doutes. Une des soeurs du défunt, qui demeure à Pittsburg, se rendit chez le procureur-général et demanda une enquête.

Vingt jours après la mort de son mari, madame Brochu se rendit au presbytère et demanda à M. l'abbé Belleau, curé de la paroisse, de bien vouloir la marier avec un nommé Grondin. Le curé de la paroisse refusa. Ce n'est que quarante-trois jours après la mort de "Dim" Brochu que la veuve put contracter mariage.

Les membres de la famille Brochu prétendent que "Dim" a été empoisonné. On aurait jeté du poison dans les aliments. Les autorités policières ont refusé de dévoiler quoi que ce soit à ce sujet. Aucune arrestation n'a apparemment été faite encore. Dans le comté de Frontenac cette affaire a présentement beaucoup de retentissement et les commentaires vont leur train.

Si la correspondance des lecteurs ne remplit pas les colonnes du journal, ce ne saurait être la faute de l'éditeur qui publie toutes les lettres qui lui parviennent. Devons-nous en conclure que le journal satisfait ses abonnés et qu'ils discutent entre eux des articles parus plutôt que de se livrer à des grands débats publics? Cela est vrai en partie mais on peut ajouter que le lecteur beauceron est plus direct, il préfère faire ses commentaires de vive voix.

La manufacture **de CHAUSSURES**

La Vallée de la Chaudière
Saint-Joseph, Beauce

M. Gérard Poulin,
Editeur.

Monsieur,

Connaissant votre hospitalité coutumière à insérer dans vos colonnes des articles d'intérêt public, aujourd'hui je vous demande la faveur de publier dans une de vos pages de votre journal de cette semaine l'article suivant.

Vous priant de me croire;

Votre très dévoué,

Un citoyen de Saint-Joseph

L'étude morphologique de *La Vallée de la Chaudière* a confirmé la tendance qui veut que la survie des hebdomadaires soit liée à l'intensification de leur rôle d'organe d'information et de communication *locales*. Cette orientation répond aux besoins du milieu, l'information est rédigée pour la population de Saint-Joseph et en fonction de ses intérêts.

Le rôle de l'hebdomadaire n'est pas de fournir des nouvelles sensationnelles mais bien, pour répondre aux aspirations de ses lecteurs, de rechercher le fait humain derrière l'événement. L'ambition du directeur de *La Vallée de la Chaudière* est de combler ce souhait.

Deuxième Partie

DU PAIN ET DES JEUX

Pour faire une rétrospective des articles parus dans *La Vallée de la Chaudière* et, avec le recul, prendre la mesure de quelques événements touchant de près la population de Saint-Joseph, nous avons constitué trois dossiers.

De cette manière, après avoir exposé les conditions de création du journal, décomposé et mesuré sa surface imprimée, il était possible de déterminer quel type de nouvelles composaient l'hebdomadaire et sous quel angle l'information retenue parvenait au lecteur, bref une véritable opération à coeur ouvert.

Le critère de sélection des dossiers comme nous l'avons dit a été fonction de notre intérêt et de l'importance que les sujets nous ont paru avoir pour la population de Saint-Joseph. Les gens de cette localité comme partout ailleurs se doivent de gagner leur pain. Leur occupation quelle soit agricole ou industrielle obéit à certaines règles qui jouent pour tous les travailleurs. Mais les règles n'ont pas été toutes appliquées en même temps au même endroit. De plus, les lois régissant le travail ne s'appliquaient pas aussi facilement dans un milieu agricole tel que celui envisagé. Nous avons donc essayé de voir dans quelle société évoluaient les habitants de Saint-Joseph, comment ils se plaçaient face à des prises de position en relation avec le monde du travail, face aux revendications de certains milieux et comment ils s'adaptaient aux changements dans l'agriculture et au glissement vers l'industrialisation.

Puis après avoir étudié un problème basé sur la longue durée, il était intéressant de voir les préoccupations de la même collectivité dans une conjoncture particulière. C'est ainsi que nous avons choisi d'évoquer la guerre de 1939 - 1945. Faire revivre une période triste mais riche de fierté et d'émo-

tion, sentiments que nous espérons saisir par l'intermédiaire du journal. La guerre si cruelle qu'elle soit est un jeu avec un perdant et un gagnant.

Un autre sujet s'est imposé de lui-même par sa présence répétée année après année : les inondations de la Chaudière. Deux facettes coexistent dans ce troisième dossier. D'une part, les ennuis causés par la rivière qui portent préjudice aux cultures et entravent le commerce ou endommagent des installations. D'autre part, l'attrait exercé par des paysages voisins de l'irréel ; la rupture d'un rythme de vie et, enfin, l'imagination de jeux destinés à tromper l'attente de la débâcle.

La dualité exprimée par le titre « Du pain et des jeux » se retrouvent séparément dans l'étude de la question ouvrière et de la guerre. Par contre, ces dimensions sont intimement liées à l'intérieur de la troisième partie, les inondations de la rivière Chaudière.



LA VALLÉE DE LA CHAUDIÈRE

Vol. 40 No 40

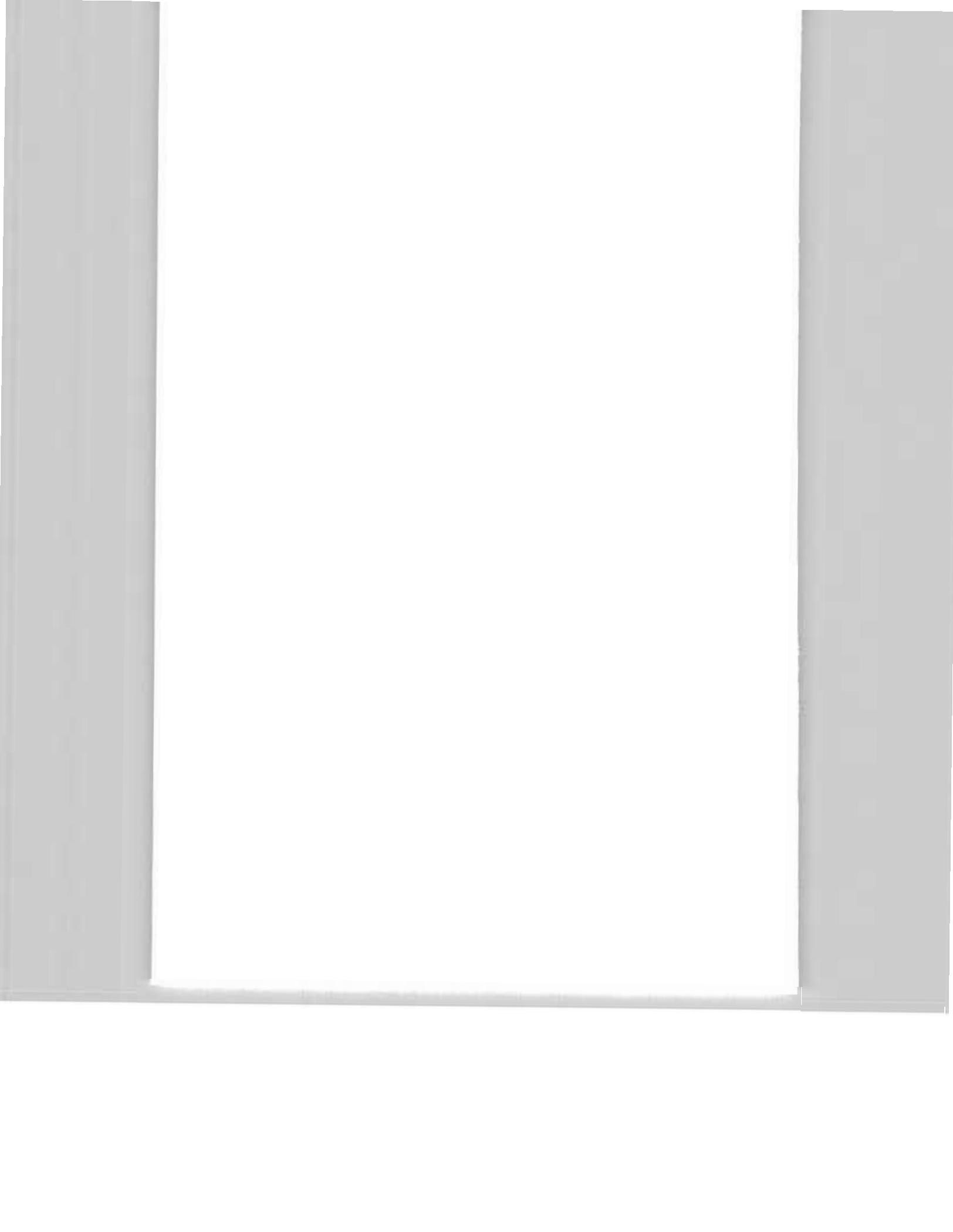
Saint-Joseph de Beauce, vendredi, 21 décembre 1983

GERARD FOULIN, éditeur-propriétaire



Gloria
in excelsis
Deo





Chapitre Premier

La Question Ouvrière

Au cours de ses cinquante années de parution, *La Vallée de la Chaudière* a consacré beaucoup d'attention à la vie économique de son milieu. L'évolution des divers secteurs de l'activité économique de Saint-Joseph est perceptible à travers les nombreuses pages écrites sur l'agriculture, le commerce, l'industrie et le syndicalisme ouvrier. Au fil des ans, tous ces articles en sont venus à constituer une masse documentaire de première importance pour l'étude de l'histoire locale.

En Beauce, l'implantation d'une industrie jeune et prospère est entièrement attribuée à l'initiative et au dynamisme de sa population. C'est à maintes reprises que l'essor économique de cette région fut cité en exemple. Qui n'a pas entendu parler du Miracle Beauceron, symbole de la réussite de la PME au Québec.

LE PARC INDUSTRIEL DE ST-JOSEPH



C'est en 1965 que furent jetées les bases de l'Association Coopérative Industrielle de St-Joseph qui s'est portée acquéreur de vastes terrains appartenant à MM Odine Jacques, Léon Jacques, André Jacques et Adolbert Lessard. La première usine à être érigée sur ce parc industriel fut celle des Maisons Mobiles Glendale. Cora Ltée suivit

un an plus tard. Actuellement Grandin Transport se prépare à y ériger ses entrepôts, de même que St-Joseph Pétrole. A droite de la photo la structure des usines Norbec Ltée, en construction; à l'extrême gauche, nous avons ajouté la meunerie Coopérative qui sous être dans le parc industriel se trouve dans le même secteur

La fondation d'un Parc Industriel en 1965 associa Saint-Joseph à l'effort économique régional. Les répercussions positives d'une telle initiative ne tardèrent pas à se faire sentir. Le 29 décembre, *La Vallée de la Chaudière* indiquait que 1966 avait été une année de progrès pour la ville de Saint-Joseph.

La Vallée de la Chaudière, 22 mai 1970

POUR LA VILLE DE ST-JOSEPH

1966 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE PROGRÈS

Si nous faisons une rapide rétrospective des événements de l'année 1966, nous constatons que, pour notre ville, elle a été une année de progrès assez marquants.

Dans le domaine industriel, la situation après s'être stabilisée au début de l'année s'est orientée vers une ère de prospérité.

L'usine J. L. Vachon Ltée a repris ses opérations. De nombreux ouvriers qui avaient perdu leur emploi l'ont retrouvé. Présentement une soixantaine d'hommes y travaillent.

L'usine Glendale a été construite au cours de l'hiver. Elle a commencé à opérer au début de l'été. Cette industrie est en voie de transformation et elle devrait construire d'ici quelques mois, une aile nouvelle.

La Céramique a effectué d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation. Cette industrie, depuis que le gouvernement a cessé de la subventionner va de progrès en progrès. Elle est en voie de devenir la plus importante céramique de l'est du Canada.

Une autre industrie, Chez Cora Ltée, qui emploie surtout de la main-d'œuvre féminine est en construction. Au début de ses opérations elle devrait procurer de l'emploi à une centaine de filles ou femmes et par la suite, augmenter jusqu'à trois cents.

L'usine de M. Léo Lessard procure du travail à une soixantaine de personnes. Là, le problème en est un de recrutement de la main-d'œuvre.

Dans le domaine de la construction l'année a été assez active. De nombreuses nouvelles résidences ont été construites

Fait à signaler, la construction domiciliaire, même après l'agrandissement du territoire de la ville, se fait en partie dans la paroisse, surtout le long de la route Kennedy.

Le regain d'activité industrielle a inévitablement produit une plus grande activité commerciale. Cependant l'attraction des centres commerciaux de l'extérieur draine une partie des affaires. Le commerce devra s'adapter à cette concurrence en communiquant plus efficacement avec les acheteurs éventuels. L'influence commerciale de St-Joseph n'est pas ce qu'elle pourrait être. Du côté des établissements dits de service il y a beaucoup à faire.

En terminant, résignons le tout par une seule phrase: enfin la population de St-Joseph s'est revallée.

La Vallée de la Chaudière, 29 décembre 1966

Aujourd'hui, ce sont encore les bienfaits de cette industrialisation récente que *La Vallée de la Chaudière* porte à la connaissance de ses lecteurs. La syndicalisation des usines du Parc Industriel est faible et, jusqu'à un certain point, fort mal venue. Au cours des vingt dernières années, l'industrialisation de Saint-Joseph protège les familles ouvrières du manque à gagner, fléau de la conjoncture économique actuelle.

Au cours de ses premières années de vie, l'hebdomadaire demeure assez réservé sur la question ouvrière. Cependant, il fallut attendre bien peu de temps pour qu'elle y trouve sa place. Au Québec, à partir des années 1920, les syndicats catholiques tentent de s'imposer. Les campagnes d'implantation de ce syndicalisme fortement inspiré par la doctrine sociale de l'Église iront en s'intensifiant. Les grands principes concernant la condition des ouvriers furent dictés par Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum*. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, le syndicalisme catholique est dominé par une influence cléricale et s'oppose farouchement à toutes les autres formes d'associations ouvrières.

Association Ouvrière?

Une petite note parue dans la "Vallée" de la semaine dernière, laissait entendre que nos pauvres syndicats catholiques pourraient bien encore être une cible. Cible d'autant plus facile à viser que nos syndiqués, laissés à eux-mêmes, n'ont guère moyen de se défendre, et doutent même de la valeur réelle de ce groupement catholique qui ne leur a donné, jusqu'ici que déception et difficulté.

La Vallée de la Chaudière, 9 avril 1937

Ouvriers de chez nous, plus que quiconque, je comprends votre embarras et je sais combien vous désirez voir solutionner un problème posé ici depuis longtemps. Je sais comme vous avez été sincère et jusqu'à quel point vous aimez l'ordre. Vous avez dû encaisser des coups et vous vous êtes vus montrés du doigt. On a négligé aucune occasion de fustiger votre syndicat, de le qualifier de mouvement communiste, et d'en désirer la mort. Mais vous avez vécu, sans tapage, c'est vrai, mais suffisamment pour que l'on connaisse votre existence. Laissés à vous-mêmes, abandonnés par ceux-là même qui devraient vous encourager et vous instruire sur la doctrine de l'Eglise, vous n'avez pas d'oeuvre pour chanter votre mérite, mais au moins, vous n'avez pas de vilaine action à votre crédit. Et vous méritez bien qu'on vous le dise.

Quelle devra être votre attitude maintenant devant ces agents qui vous prêchent une doctrine peut-être douteuse? — Un refus catégorique de suivre ces gens que vous ne connaissez pas. Plus tard, vous verrez ce qu'il faudra faire. Mais pour le moment, restez dans votre syndicat.

Un ouvrier disait récemment: "que voulez-vous que l'on fasse dans ce syndicat? Nous avons passé notre temps à nous battre depuis qu'on est là-dedans, nous avons été attaqués de partout, et pourtant on nous l'a laissés sans défense et sans protection. On a fondé le syndicat catholique à St-Joseph; nous y sommes entrés parce que c'était une association catholique. Et depuis cette fondation, tout le monde tire son épine du jeune, personne ne veut se compromettre avec nous; il

La Vallée de la Chaudière, 9 avril 1937

ne reste que nos ennemis et ceux qui nous attaquent. Les sauveurs d'il y a un an sont disparus et si par hasard, il nous arrive de les rencontrer, rapidement ils nous disent de tenir bon .. et ils s'effacent. Nous ne sommes pas des syndiqués catholiques, mais des victimes ignorantes".

Hélas, mon pauvre ami, j'ai peur que vous ayez raison. Mais n'oubliez pas, tout de même, que Prédjean et Vincent, qui sont des vôtres, ne vous ont pas lâchés, ils ont tenu eux. Mieux vaut tenir avec eux que tenir avec des étrangers que vous ne connaissez pas. Mieux vaut tenir avec la doctrine de l'Eglise, que de marcher sous un drapeau dont on ignore l'origine.

Ouvriers de chez nous, votre tenacité depuis un an laisse prévoir que vous agirez avec prudence. Vous avez fait trop de sacrifices: nous comptons sur vous pour tenir encore un peu. Si les syndicats ne vous ont rien donné, ils ne vous ont rien enlevé; le pire mal qui pourra vous arriver c'est qu'on continue la politique d'abandon. Mais avec les étrangers qui vous cabalent, de quoi êtes-vous sûrs?

Non, croyez-moi, vos vrais amis sont autour de vous, écoutez-les. Ils vous recommandent d'être fidèles malgré tout, à votre syndicat catholique et de ne pas suivre des gens que vous ne connaissez pas. Agir ainsi ce sera agir dans le meilleur sens de vos intérêts et vous donnerez un bel exemple de discipline. Ouvriers de chez nous, ça c'est un geste digne de vous.

INTERESSE.

À partir des années 1936-37, *La Vallée de la Chaudière* sert de tribune à des promoteurs acharnés du syndicalisme catholique dans la Beauce. Signée Vincent, une rubrique intitulée « La Question Ouvrière » revient fidèlement quasi toutes les semaines. Elle traite de l'ensemble des problèmes du monde ouvrier dans tous les secteurs de la production locale.

La Question Ouvrière

LES FAITS ET LES REMÈDES POUR LES BÛCHERONS

Cet hiver, nos bûcherons ont entrepris à la "job" d'innombrables travaux; c'était la manière indirecte de l'entrepreneur d'éviter l'obligation de payer un salaire raisonnable. De cette façon, les "sous-jobbeurs" ont englobé les déficits tandis que plusieurs entrepreneurs ont empli leurs poches tout en paraissant répandre un sentiment d'humanité. Il s'agissait tout simplement d'employer un petit truc.

Voici comment aurait agi un citoyen de la province de Québec. Tous les travaux ont été parfaits à la "job". La plupart de ses "jobbeurs" sont arrivés en déficit. Pour l'entrepreneur, son bois lui coûtait environ \$17.00 du mille pieds et il revendait en Angleterre, dit-on, la même quantité pour \$50.00. Du mille pieds, cet entrepreneur aurait fait un profit de \$33.00. Si les mille pieds se sont accumulés, les millions se sont engouffrés dans les poches de l'entrepreneur.

À venir jusqu'ici, il n'y a pas de mal que l'entrepreneur fasse du profit. Mais là où il y a du mal, c'est lorsque nous voyons les "sous-jobbeurs" cultivateurs, accumuler les déficits, mal payer les journaliers bûcherons tandis que l'entrepreneur paisible garde égoïstement tout pour lui.

Ce petit truc, dit-on, aurait été découvert et l'entrepreneur, pris en flagrant délit, aurait décidé de payer aux "sous-jobbeurs", un salaire pour les consoler de leurs déficits. Alors ce même entrepreneur se glorifierait, dit-on, de payer un salaire raisonnable et de le réclamer.

La Vallée de la Chaudière, 19 mars 1937

Comme nous ne connaissons pas cet entrepreneur et que nous ne sommes pas absolument assurés du coût réel et du coût de revient, nous demandons respectueusement aux autorités gouvernementales de faire incessamment une enquête pour découvrir quel est cet homme s'il existe. Ainsi, en toute justice, si cet entrepreneur est coupable, il sera puni; s'il ne l'est pas, il sera honnêtement exonéré.

Si cette abominable chose s'est produite, les "sous-jobbeurs" auront un salaire raisonnable mais aussi les autorités gouvernementales verront à ce que la multitude des pauvres hâcherons obtiennent eux aussi, une équitable compensation pour leur travail.

Dans la production, il y a trois agents: la nature, le capital, le travail. Pour éviter la crise et les injustices, il faut nécessairement l'union des agents de la production et l'application du juste prix à chacun de ces agents. Enlevez le juste prix à l'un ou à l'autre l'équilibre est rompu. Si le cas ci-dessus mentionné est survenu, car tout travail productif doit être rémunéré, il y a eu injustice et nous demandons justice. Le travail étant le principal agent de la production, la première richesse d'un pays, il est du devoir de l'Etat d'instituer des enquêtes et de voir à ce que les entrepreneurs n'abusent pas impunément de leur force.

Ne nous emballons pas, le capital a droit à sa rémunération juste et légitime mais aussi la compensation du travail doit s'effectuer sur le plateau de la justice. Tant mieux si les entrepreneurs empochent, la crise disparaîtra si les employés sont bien payés. Voilà d'ailleurs le programme de l'Ecole Sociale Populaire.

Puisque l'Honorable Duplessis est premier-ministre, c'est à lui que nous nous adressons pour instituer incessamment une enquête, découvrir les coupables s'il y en a et les punir.

VINCENT

Saint-Joseph de Beauce, le 25 mars 1937

Parallèlement, la chronique « Les Idées de Préjean » fait l'éloge du syndicalisme ouvrier catholique en s'appuyant sur les principes énoncés par Léon XIII. Préjean mène alors une lutte féroce pour l'implantation du syndicalisme dans la Beauce et pour la défense des droits ouvriers contre les abus du capitalisme.

Ce qui serait un crime à crier vengeance au ciel, serait de priver quelqu'un du fruit de ses labeurs.

(Rerum Novarum)

LEON XIII

Les Idées de Préjean

« Tu viens de te mettre à l'ouvrage et tu soupîres après les moissons ? »

Des individus étrangers seraient venus pêcher en eaux troubles pour essayer de tourner à leur profit un certain mécontentement qui existerait dans notre région au sujet du syndicalisme. Que ces aventuriers ne se fassent pas d'illusion, ils perdront leur temps.

Le journal qui mentionnait cette rumeur semblait insinuer que le syndicalisme catholique était un fiasco à l'heure actuelle dans la Beauce. Je ne puis laisser passer cette dernière assertion qui est fausse et mensongère. De plus cette information est certainement inspirée par des personnes qui ont intérêt à faire disparaître toute trace d'organisation professionnelle chez nos ouvriers.

Nos syndicats vivent et progressent malgré toutes les difficultés qui ont été suscitées à droite surtout et un peu à gauche, sous les plus futiles prétextes. Les idées marchent et ce sont les intelligences qu'il faut d'abord conquérir.

La dernière encyclique du Pape sur le communisme finira d'ouvrir les yeux des derniers retardataires, espérons-le sincèrement. Il faudra admettre bon gré mal gré que prêcher un salaire raisonnable n'est pas tout à fait du communisme si nous voulons nous en rapporter au chef de la chrétienté.

La Vallée de la Chaudière, 16 avril 1937

Jadis je m'étais intéressé à une certaine aventure à base coopérative. Aujourd'hui j'en parle légèrement mais dans le temps j'y croyais fermement. Devant les difficultés que nous rencontrions fermement, il arrivait que nous nous plaignions et alors un sociologue averti nous avait fait cette remarque pleine de sagesse : "Comment voulez-vous réussir de la véritable coopération quand ceux qui sont appelés à en faire n'en connaissent pas le premier mot et même sont inbus de tout l'esprit contraire." En effet il ne faut pas se surprendre si la moisson est lente à venir lorsqu'il faut commencer par l'abatis.

Association professionnelle, syndicalisme ouvrier, lois sociales, tout un lot de bonnes idées sans aucun doute mais il faut les répandre ces idées. Il faut lutter d'abord contre l'ignorance, l'inertie de la masse, et même contre l'intérêt et la mauvaise foi.

Paris ne s'est pas fait en un jour et que les adversaires attendent le résultat du travail qui a été fait à date. Ils seront surpris et avant longtemps. Plusieurs de nos ouvriers, grâce surtout à un travail personnel, dont il faut les féliciter sont bien au courant de la question ouvrière et maintenant capables de travailler de toutes façons au succès de leur cause.

Certaines initiatives d'ouvriers auront avant longtemps de magnifiques résultats. Le gros du travail doit se faire par les ouvriers. Plusieurs ouvriers cependant se sont plaints qu'ils n'avaient pas de chef et qu'ils manquaient de direction. Leur grief est fondé. Les ouvriers de nos villes ont des aumôniers et c'est un bien.

Espérons que cette lacune sera comblée avant longtemps. Le principal est de ne pas s'alarmer pour le moment, tout vient à point à qui sait attendre.

Je sais pertinemment que tout s'arrangera et prochainement. Des ouvriers s'impatientent mais ce n'est pas une raison pour commettre des actes qui seraient dommageables à toute la classe ouvrière. Vous avez nos syndicats, gardez-les et surtout n'allez pas compromettre leur existence en laissant former dans la Beauce deux groupements ouvriers qui seraient dirigés de deux façons différentes.

Ce qu'il nous faut ce sont des syndicats catholiques d'ouvriers bien organisés en attendant le corporatisme. Écoutez les paroles du Cardinal Villeneuve au Palais Montcalm lors du ralliement anti-communiste que les Chevaliers de Colomb de Québec avaient organisé le 7 avril dernier.

“Pour conserver l'ordre et nous protéger contre le communisme, que faire? Au point de vue personnel, se mettre à la ferveur chrétienne; au point de vue social, favoriser l'organisation professionnelle, les syndicats patronaux aussi bien qu'ouvriers, les conventions collectives protégées par de sages lois, les comités conjoints et conseils mixtes d'employeurs et d'employés; le respect de la justice dans les contrats et la pratique de la charité chrétienne; des salaires suffisants et des institutions de bienfaisance pour les femmes, les enfants, les chômeurs, les vieillards et toutes espèces d'indigents”.

Laissons le terre-à-terre et ayons un peu d'idéal.
St-Joseph de Beauce, 16 avril 1937.

PREJEAN

De 1933 à 1944, une série de lois concernant l'amélioration de la condition ouvrière s'incorpore à la législation en matière de travail. Citons par exemple, pour le Québec, les quelques lois suivantes : 1933, loi relative à la limitation des heures de travail ; 1934, loi relative à l'extension des conventions collectives de travail ; 1937, loi relative aux salaires des ouvriers ; 1938, loi des conventions collectives de travail ; 1940, loi du salaire minimum ; 1944, loi des relations ouvrières. Dans l'ensemble, ces lois sont considérées par les travailleurs comme des gains appréciables.

La Vallée de la Chaudière, 16 avril 1937

La nouvelle législation ouvrière

La dernière loi de la session fut celle des salaires raisonnables, qui est d'une très grande importance. Elle avait été préparée avec soin, après une enquête sérieuse, et sur la recommandation des meilleurs spécialistes en questions ouvrières. Elle fut adoptée à l'unanimité.

Cette loi complète celle des contrats collectifs. L'article premier déclare qu'elle s'applique à tous ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se prévaloir de l'autre. Elle s'applique donc à tous les salariés, à l'exception des agriculteurs, des colons, des garçons de fermes ou des domestiques travaillant dans des maisons privées.

Cette loi crée un office des salaires raisonnables qui sera composé de cinq membres. Cet office aura des pouvoirs étendus. Il pourra faire des enquêtes, examiner les livres des patrons, se faire donner la liste des employés et leurs salaires, en un mot, il pourra se rendre compte des conditions de travail dans toutes les branches. L'office, après enquête ou sur recommandation des comités d'arbitrage, rendra des ordonnances. Ces ordonnances, après approbation du ministre du travail, auront force de loi. La loi prévoit des pénalités sévères pour les patrons qui refuseront de se soumettre à ces décisions ces pénalités, qui consistent en de fortes amendes, pourront aller jusqu'à l'emprisonnement dans les cas patents de mauvaise volonté.

Le gouvernement a pris tous les moyens possibles pour assurer l'indépendance des employés. Ceux-ci ne seront pas exposés à être renvoyés quand ils témoigneront contre leur patron ou quand ils porteront plainte contre lui. De même, on a pris des dispositions sévères pour empêcher les patrons d'échapper à la loi. Par exemple, lorsqu'un ouvrier aura droit à tel salaire, ils ne pourront le destituer pour en prendre un autre à un salaire inférieur.

Dans les milieux ouvriers, on attend beaucoup de cette nouvelle loi. Une législation semblable adoptée dans la province d'Ontario, donna d'excellents résultats.

C'est plus tard que le syndicalisme ouvrier évoluera vers le pluralisme et la laïcité. Mais il faudra attendre la Révolution tranquille des années soixante pour que des changements marquants se produisent. À ce moment, le syndicat gagne du terrain. Il se produit une syndicalisation massive du secteur public et para-public où l'État est devenu Patron. Les conflits à ces deux niveaux d'activités sont fréquents, variés, sporadiques et affectent l'ensemble de l'économie québécoise. Saint-Joseph de Beauce n'échappe pas à ce phénomène.

Grève à la Société Coopérative Agricole



Vendredi dernier, les employés de la meunerie Coop débrayaient pour marquer leur refus des offres patronales. Affiliée à la F.T.Q., l'Union des employés de service, local 298 regroupe les vingt-deux employés de meunerie de la Société Coopérative Agricole de St-Joseph. Présentement seules

La Vallée de la Chaudière, 21 mai 1980

les clauses salariales sont en litige, toutes les autres clauses de la convention collective ont été acceptées par le syndicat

Qualifiant les offres de la Coopérative d'inacceptables, Mme Jeannine Gonthier, agent d'affaires de la F.T.Q. affirme que la ligne de piquetage sera mainte-

nue jusqu'à ce que les travailleurs de la meunerie obtiennent ce qu'ils demandent.

Polyvalente Veilleux

Débrayage des employés de soutien



M. Jacquelin Martel, président de la F.E.M.S.Q. prévoit que le conflit ne pourra s'éterniser encore longtemps. (photo I.L.)

La Vallée de la Chaudière, 4 juin 1980



Les cinq employés de soutien de la polyvalente Velleux de St-Joseph ont débrayé, hier, alors que la question des salaires est au cœur du litige. (photo I.L.)

L'évolution de la conjoncture économique et sociale québécoise des dernières décennies et l'extension du régime salarial ont causé le rapprochement de diverses catégories de travailleurs qui, jusqu'alors, ne faisaient pas partie de la classe ouvrière habituelle. Tel est le cas, par exemple, des enseignants et des agriculteurs. Ces deux secteurs se sont associés depuis fort longtemps aux grandes luttes ouvrières du Québec. Loin de faire preuve d'ignorance et d'obstruction volontaire, la population de Saint-Joseph s'est impliquée à travers l'agriculture et l'enseignement dans l'amélioration de la condition

des travailleurs. Par les articles produits dans *La Vallée de la Chaudière*, il est loisible d'analyser ces deux cas à travers leur histoire respective dans la Beauce.

Les travailleurs de l'enseignement

En 1936, Laure Gaudreault fonda l'Association des Institutrices Rurales de la Province de Québec dont elle fut la présidente. Son objectif était l'amélioration des conditions matérielles lamentables des institutrices rurales. Dès 1937, cette association se joignit à la fédération catholique des institutrices rurales. La fédération était fortement inspirée du syndicalisme catholique.

La Vallée de la Chaudière, 15 octobre 1937

Réunion des Institutrices

Mlle Laure Gaudreault, la présidente de l'Association Catholique des Institutrices Rurales de la province, nous annonce que le dimanche, 17 octobre, à 2 heures p.m., à Beauceville, aura lieu une réunion des institutrices des districts Nos 42 et 44, dans le but d'établir une Association locale de l'A.C.I.R. Cette assemblée sera tenue sous la présidence de Mlle Laure Gaudreault, la présidente générale de cet organisme, dont le siège social est situé à La Malbaie.

La veille, le 16, une autre réunion pour les institutrices du district No 47 sera tenue à St-Anselme, comté de Dorchester.

On le voit, si les institutrices veulent s'aider, elle trouveront un concours généreux de la part des membres de l'A.C.I.R. Nous les engageons donc à entrer de plein pied dans le mouvement qui est né, d'ailleurs dans leur seul et unique intérêt.

Quand tout le monde se donnera la main, le succès ne sera pas loin.

Mise au point de la Commission Scolaire de la Paroisse de St-Joseph

M. le Directeur de
La "Vallée de la Chaudière"

Cher monsieur,

Vous avez publié dans votre journal du 10 septembre 1937 une tribune libre intitulée "Le salaire des institutrices" signée par un contribuable de la paroisse qui ne donne pas justice aux soussignés.

Il est vrai que personnellement nous n'avons pas calculé les montants des octrois supposés payables par le Gouvernement mais nous nous sommes enquis de la somme que la Commission scolaire retirerait si les institutrices étaient payées \$300.00 par année.

Ayant reçu des instructions ou explications du département de l'Instruction publique nous avons demandé aux mêmes autorités des explications et éclaircissements pour savoir le montant exact que nous retirerons si nous nous rendons à la somme de \$300.00 par institutrice. Voici ce que nous pouvons affirmer sans crainte d'être contredits:

1o—Le Gouvernement n'a pas de loi fixant le salaire des institutrices à \$300.00 par année. Les commissions scolaires payant \$300.00 ont droit à un octroi qui leur sera payé vers le printemps 1938.

2o—Il faut noter que la Commission scolaire a douze classes sous son contrôle et non pas dix comme l'affirmait votre correspondant.

3o—Voici quel est l'octroi: En payant \$300.00 la Commission scolaire, vers le mois de mars 1938, retirerait un octroi total de \$270. Pour un surplus de déboursés de \$1800.00 c'est-à-dire pour une différence de \$150. à \$300. pour douze institutrices la Commission scolaire retirerait \$270.00. Différence en plus de \$1630. C'est un chiffre assez important. Si votre correspondant peut faire mieux qu'il nous apporte une lettre du Surintendant de l'Instruction publique et nous en serons très heureux.

4o—L'évaluation imposable de la paroisse est de \$782,625.00; la taxe est de .35c par cent piastres d'évaluation. Si nous montions d'un coup de salaire à \$300.00 il faudrait monter la taxe de .20c et la porter ainsi à .55c. C'est un peu fort, il faut l'admettre.

5o—Cependant, en payant \$300. cette année et l'an prochain, l'octroi en 1939 (payable vers mars) serait de \$972.00. Les déboursés supplémentaires seraient de \$1800.00 et les contribuables auraient encore à payer un surplus de \$828.00.

Nous voulons l'amélioration du sort de nos institutrices mais il ne faut pas se laisser leurrer par certaines promesses ou déclarations. Nous avons donné une augmentation substantielle à nos institutrices. Il aurait peut-être été plus simple pour le Gouvernement de décréter que si nous payions \$300. il nous accorderait un octroi de \$100.00 que de compliquer la situation par toutes sortes de restrictions. Exemple: la clause 4 des instructions du Département, que nous citons.

"4o) Le Surintendant pourra faire une diminution ou une augmentation proportionnelle sur les "subventions".

Votre correspondant aurait pu prendre des renseignements avant de parler de préjugés. C'est toujours dangereux de parler sans avoir tout pesé. S'il est de bonne foi qu'il se renseigne, nos archives lui sont ouvertes. Qu'il s'approche et qu'il se fasse valoir.

En vous remerciant de votre hospitalité, nous demeurons, M. le Directeur.

Vos dévoués

LES COMMISSAIRES D'ECOLLES
de la Paroisse de St-Joseph.

La Vallée de la Chaudière, 17 août 1937

Pour l'année 1937, selon les données du dernier volume des Statistiques de l'Enseignement dans la Province de Québec, la Beauce offre le plus bas salaire moyen à ses institutrices. Ce qui étonne davantage est l'écart entre le traitement des institutrices catholiques de la Province de Québec et celui des enseignantes des écoles protestantes.

Le traitement des Institutrices

Les statistiques que publient chaque année les divers services des administrations provinciales ou fédérales contiennent des renseignements parfois très utiles. Il est regrettable que très peu de gens se donnent la peine de consulter ces volumes.

Nous venons de recevoir le dernier volume des Statistiques de l'Enseignement dans la Province de Québec. Ce livre contient beaucoup de choses intéressantes.

Au chapitre de la finance des commissions scolaires, nous trouvons que toutes nos commissions de la Beauce sont en excellente posture financière. Cependant lorsque nous consultons le tableau X intitulé Renseignements relatifs aux institutrices catholiques laïques et brevetées à la colonne des salaires, voici ce que nous y lisons :

TRAITEMENT ANNUEL MOYEN DES INSTITUTRICES

Abitibi	\$220	Maskinongé	242
Argenteuil	311	Matane	146
Arthabaska	164	Matapédia	161
Bagot	214	Mégantic	157
Beauce	137	Missisquoi	250
Beauharnois	300	Montcalm	220
Bellechasse	154	Montmagny	166
Berthier	233	Montmorency	258
Bonaventure	183	Napierville-Laprairie	289
Brome	280	Nicolet	140
Chambly	335	Papineau	283
Champlain	203	Pontiac	349
Charlevoix	191	Portneuf	210
Châteauguay	272	Québec	293
Chicoutimi	195	Richelieu	199

La Vallée de la Chaudière, 8 octobre 1937

Compton	244	Richmond	227
Deux-Montagnes	268	Rimouski	194
Dorchester	161	Rivière-du-Loup	159
Drummond	207	Roberval	161
Frontenac	144	Rouville	270
Gaspé-Nord	200	Saguenay	248
Gaspé-Sud	198	Shefford	236
Gatineau	319	Sherbrooke	270
Hull	400	Soulanges	303
Huntingdon	329	Stanstead	260
Iberville	266	St-Hyacinthe	243
Iles-de-la-Madeleine	242	St-Jean	279
Jacques-Cartier	360	St-Maurice	247
Joliette	224	Témiscamingue	241
Kamouraska	143	Témiscouata	168
Labelle	225	Terrebonne	297
Lac-St-Jean	190	Vaudreuil	236
L'Assomption	219	Verchères	278
Laval	306	Westmount	600
Laviolette	221	Wolfe	171
Lévis	238	Yamaska	146
L'Islet	151		
Lotbinière	166		
		Moyenne	\$207

Nous tournons ensuite la page et nous trouvons le tableau XI intitulé "Renseignements relatifs aux institutrices protestantes, laïques et brevetées et nous y lisons:

TRAITEMENT ANNUEL DES INSTITUTRICES

Argenteuil	\$360	Missisquoi	400
Bonaventure	400	Papineau	325
Brome	447	Pontiac	433
Compton	450	Portneuf	500
Gatineau	350	Richmond	406
Labelle	300	Shefford	320

Le salaire moyen des institutrices catholiques dans la province de Québec est de \$207.00 par année tandis que celui de leurs compagnes des écoles protestantes est de \$309.00.

Il n'est donc pas étonnant que les institutrices de campagnes cherchent à améliorer leur sort. En moyenne elles enseignent à beaucoup plus d'élèves que leurs compagnes des écoles protestantes et reçoivent un salaire inférieur de 40 pour cent à ces dernières.

En 1945, les trois fédérations d'enseignants existantes, fédération catholique des institutrices rurales (1937-1945), fédération provinciale des instituteurs ruraux (1939-1945) et fédération des instituteurs et institutrices des cités et villes (1942-1945) — formèrent la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la Province de Québec (CIC). À la suite des réformes du système scolaire québécois au cours des années soixante, la CIC deviendra la Corporation des enseignants du Québec. Enfin, en 1974, cette corporation prendra l'appellation de Centrale de l'enseignement du Québec telle que nous la connaissons aujourd'hui.

éditorial

Le Commissaire d'écoles

S'il est un personnage qui remplit un rôle ingrat dans notre système d'éducation, c'est bien le commissaire d'écoles. De par les lois qui régissent ce ministère, le commissaire est considéré plutôt comme un exécutant que comme un administrateur. Ses pouvoirs sont très limités et lorsqu'il prend une initiative entraînant des déboursés, il doit obtenir l'approbation des "experts" du ministère.

Dans un cadre très rigide, il doit assurer à la population étudiante tous les services qu'elle est en droit d'attendre et même davantage. Le commissaire doit éviter les dépenses inadmissibles même si elles ont un but jugé essentiel, il doit se conformer à la décision du ministère en ce qui concerne le taux de la taxe foncière auquel il est forcé d'ajouter les frais couvrant les dépenses inadmissibles.

Le commissaire d'écoles doit s'efforcer de maintenir des relations constantes avec les parents, les enseignants et le ministère de l'éducation. Comme son message passe difficilement dans l'opinion publique, il lui est difficile d'expliquer les décisions qu'il

doit prendre. S'il s'oppose aux directives du ministère, il passe pour un réactionnaire tandis que s'il s'inscrit à l'encontre des demandes des enseignants ou l'accuse de vouloir imposer ses vues en prenant les enfants en otage.

Mais, qu'est-ce donc que ce commissaire d'écoles? C'est un citoyen, comme vous et moi. C'est souvent un père ou une mère de famille qui cherche à procurer à ses enfants et aux vôtres l'instruction qui lui permettra de faire sa vie dans ce monde complexe qu'est celui dans lequel nous vivons. Le commissaire d'écoles c'est celui qui se pénalise lui-même lorsque vous jugez qu'il vous pénalise. C'est un administrateur qui doit constamment lutter pour préserver les prérogatives des parents et des contribuables.

Dans cette bataille qui met aux prises le ministère de l'éducation et les enseignants, le commissaire d'écoles cherche, comme vous et moi, à assurer aux enfants une éducation convenable à un coût convenable.

G. P.

La Vallée de la Chaudière, 24 août 1976

La réforme du système scolaire qui suit l'émission du rapport Parent a comme conséquence immédiate la mutation de la CIC en une centrale syndicale au détriment de son rôle traditionnel de corporation. Les enseignants deviennent de véritables travailleurs de l'enseignement au service de l'État. La création du ministère de l'Éducation remplace le département de l'Instruction publique, ce qui modifie considérablement le rôle des commissaires d'école dont la survie est aujourd'hui considérablement menacée. Au moment de la lutte des institutrices rurales sous Laure Gaudreault, le commissaire d'école a un rôle effectif. Depuis les années soixante, il est devenu un intermédiaire au service du ministère de l'Éducation du Québec.

L'école polyvalente

L'école polyvalente, dans le système actuel d'éducation, a une importance que peu de gens sont à même d'apprécier. Elle est en sorte le pivot autour duquel évoluent les élèves des multiples options.

Depuis quelques semaines, nous réclamons, au nom des écoliers, la mise en marche immédiate des travaux préliminaires à la construction de l'école polyvalente de St-Joseph.

Aujourd'hui, nous allons examiner le rôle des commissions scolaires du secteur de même que celui des parents.

Les récentes décisions gouvernementales, lors de la grève des enseignants, ont démontré l'affaiblissement graduel des commissions scolaires locales jusqu'à leur disparition complète dans un avenir plus ou moins éloigné. Nous sommes donc loin de l'é-

poque où elles pouvaient prendre des initiatives sans risquer de les voir désavouer par le ministère. Mais les commissions scolaires ont encore des responsabilités auxquelles elles ne peuvent se soustraire.

En effet, le secteur de Saint-Joseph compte neuf commissions scolaires qui convergent vers l'école secondaire de notre ville. Elles fournissent le matériel, c'est-à-dire les élèves qui normalement fréquenteront l'école polyvalente lorsqu'elle sera construite. Mais quand sera-t-elle construite cette école?

Il est du devoir des commissaires d'écoles du secteur de s'assurer que les enfants sous leur juridiction reçoivent l'instruction leur convenant dans une école polyvalente adaptée à leurs besoins. Ils ne peuvent se soustraire à cette obligation.

Aussi se doivent-ils de faire les pressions nécessaires pour dénouer l'impasse qui empêche la construction de cette école du secteur de St-Joseph.

Les parents, que viennent-ils faire dans cette galère? Ils sont les premiers intéressés à prévoir pour leurs enfants une éducation aussi complète que possible.

Si les parents se désintéressent du problème scolaire, lorsqu'ils décideront de s'en occuper, il sera peut-être trop tard. Ils jetteront les hauts cris et blâmeront tout le monde à l'exception d'eux-mêmes. Les parents du secteur de St-Joseph ont le devoir de s'assurer que la construction de l'école polyvalente se fasse le plus rapidement possible et ce, indépendamment de tous les développements dans la régionalisation. Quelle que soit la régionale qui l'administrera, le secteur de St-Joseph, comme tous les secteurs de n'importe

quelle régionale, sera desservi par une école polyvalente. C'est cela qui est important.

L'immobilisme, surtout en éducation, n'a jamais rien produit de valable. Pendant que le secteur de St-Joseph sommeille, les autres secteurs bougent. A Ste-Marie, Beauceville, St-Georges, St-Martin, les plans des écoles polyvalentes se préparent. C'est dire que St-Joseph ne sera plus à l'avant-garde dans le domaine de l'éducation. Depuis quelques années, nous pouvions nous vanter de précéder nos voisins. C'est ce qui nous a valu les adhésions des commissions scolaires du secteur. Si la situation se renverse, prenons garde d'être aux prises avec le problème de la désaffection de ces mêmes commissions scolaires qui trouveront ailleurs mieux que chez nous.

Gérard POULIN

Le regroupement des écoles primaires et la création des polyvalentes sont un premier pas vers la concentration des enseignants dans un même lieu de travail. Ces réaménagements effectués sur une période de temps très courte sèment l'inquiétude au sein de la population. Une certaine forme de désarroi s'empare de cette dernière lorsque débute la longue suite de contestations des nouveaux éducateurs. Dans l'éditorial du 23 février 1966, Gérard Poulin « lance un appel à tous les parents pour qu'ils s'efforcent de comprendre leur point de vue ».

La Vallée de la Chaudière, 2 mars 1967

éditorial

Efforçons-nous de comprendre les enseignants

Les enseignants du Québec ont réintégré leurs classes. Les parents respirent d'aise et ne craignent plus la perte d'une année scolaire pour leurs enfants. Il n'est pas dans mon intention de discuter ici du désormais fameux bill 25, mais bien de souligner la nécessité d'un dialogue véritable entre parents et enseignants.

Le retour en classe ne doit pas être considéré comme une victoire du gouvernement et des commissions scolaires sur les enseignants. Nous nous trouverions alors en face d'une situation de vainqueur à vaincus et de toutes les conséquences qui en découlent.

Pendant la semaine tragique qui heureusement a pris fin, j'ai entendu maints commentaires peu flatteurs à l'endroit des enseignants. La nervosité et la crainte de voir leurs enfants privés de cours ont probablement poussé les parents à des excès de langage, pour le moins irréflichés. Je le crois sincèrement.

Qui sont nos enseignants ? Pour 95%, ce sont des fils et filles de chez nous qui se sont orientés vers la carrière de l'enseignement. Il ne saurait donc être question d'infiltration étrangère et de propagande subversive. Nous les connaissons tous et nous pouvons les identifier par leurs parents, tous des citoyens honorables.

Dans le passé, nous avons été habitués à considérer les enseignants comme d'austères personnages, résignés d'avance à leur sort et voués indéfiniment à une vie d'abnégation et d'obéissance aveugle. Or, ce concept traditionnel, par suite de l'évolution rapide de l'éducation doit disparaître.

Comme tous les autres professionnels, les enseignants ont droit à la reconnaissance de leur statut professionnel. Ce serait, non seulement une grave erreur que leur contester ce droit, mais un recul aux années sombres que nous avons connues.

Pendant la période au cours de laquelle je me suis intéressé activement aux progrès de la réforme scolaire, j'ai appris à connaître les enseignants. Ce ne sont pas les égoïstes qu'une certaine propagande veut nous faire croire. Au contraire, ce sont des gens imbus du désir de faire partager à nos enfants les connaissances qu'ils ont acquises.

Je lance un appel à tous les parents, pour qu'ils s'efforcent — non pas de trouver des torts à nos enseignants — mais bien pour qu'ils s'efforcent de comprendre leur point de vue. Une meilleure compréhension entre parents et enseignants sera de beaucoup plus profitable à la cause de l'éducation que le climat d'hostilité qui est en voie de s'établir.

Gérard Poulin

La Vallée de la Chaudière, 23 février 1967

À partir des années soixante, la vie scolaire sera le théâtre de conflits éprouvants autant pour les enseignants que pour les parents. Les situations rapportées par *La Vallée de la Chaudière* du 16 février 1967 deviendront de plus en plus fréquentes.

Les enseignants protestent contre le bill 25



● **LES ENSEIGNANTS SONT PARTIS** — Ces deux photos prises en temps ordinaire n'offriraient aucun intérêt. Les scènes, ci-dessus, croquées par notre photographe, une heure après le débrayage des professeurs, vendredi matin nous donnent une idée du drame de l'affrontement entre le gouvernement et les en-

seignants. Sur la photo du haut des élèves retournent chez leurs parents. La photo du bas pourrait être intitulée "nature morte", nous fait voir une classe de l'école secondaire vide de son contenu humain.

La Vallée de la Chaudière, 16 février 1967

En 1976, ce n'est qu'à la suite d'un long conflit que les enseignants des commissions scolaires de la région de la Chaudière obtiennent la signature de leur première convention collective.



Les enseignants et les commissions scolaires de la région de la Chaudière

signent leur première convention collective



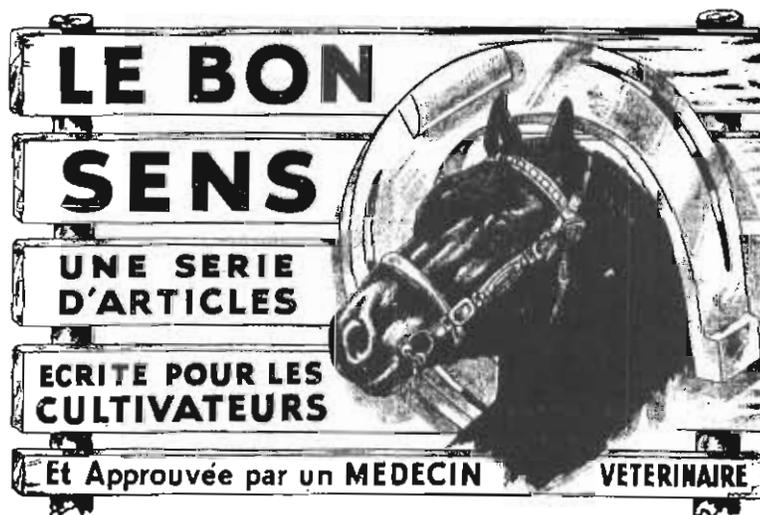
M. Marché Bélanger, président de la Commission Scolaire Régionale de la Chaudière appose sa signature au bas du volumineux document qui met officiellement fin à un long conflit qui a mis aux prises les commissions scolaires et leurs enseignants. Cette convention collective a été l'une des premières de la province à être négociée et approuvée par les deux parties. A la droite de M. Bélanger, M. Pierre Légaré, directeur-général de la C.S.R.C.

Sur la photo de bas à gauche, Sœur Carmen Dallaire, secrétaire du Syndicat des Enseignants de la Chaudière et M. Lucien Ray, président du même syndicat apposent leurs signatures sur le document en présence du directeur général de la Commission Scolaire de St-Joseph, M. Georges Bolduc, qui est tout heureux de l'événement. En bas à droite, M. Paul Laflamme, président de la Commission Scolaire de St-Joseph signe au nom de sa commission scolaire.

La Vallée de la Chaudière, 14 décembre 1976

Agriculture

La question agricole



Comme les enseignants, mais bien qu'appartenant à un autre secteur de l'activité économique, les agriculteurs sont devenus une classe de producteurs spécialisés. L'agriculture traditionnelle soumise aux pressions du développement technologique et aux exigences de l'ère de la spécialisation se mua

La Vallée de la Chaudière, 8 mars 1938

en un secteur de l'industrie moderne. Le paysan tranquille vivant en autarcie est aujourd'hui un travailleur de l'industrie agricole. Il est éleveur de porc, producteur laitier, acériculteur, etc. Sa production en plus d'être dépendante des aléas de la température et de la demande fluctuante du marché est contrôlée par des politiques gouvernementales.

"St-Joseph, grenier de la Beauce"

Dimanche dernier, un court métrage de l'Office National du Film, intitulé "La Chaudière" a été montré à la télévision. Une rapide succession d'images situait la rivière Chaudière et nous faisait connaître ses frasques du printemps, notamment à St-Georges et Beauceville.

Nous sommes d'accord avec les cinéastes et le narrateur (qui avait jugé à propos d'adopter un accent particulier) pour déplorer les dégâts causés à Beauceville et St-Georges. Mais lorsqu'il affirme, en montrant une lourde charge de foin que St-Joseph est le grenier de la Beauce et que les débordements de la Chaudière y sont un bienfait puisqu'ils engraisent le terrain, nous nous inscrivons en faux, du moins pour une partie.

Il est vrai que les débordements du printemps aident la culture, mais lorsque ces débordements se répètent jusqu'à quatre fois, comme nous l'avons vu en ces dernières années, les terres fertiles qu'on nous vante dans le film deviennent des marécages et les cultures y sont ruinées. Ne l'oublions pas, les véritables dommages causés par la rivière portent sur les cultures et personne n'y songe.

Lorsque la Chaudière aura été creusée et son débit régularisé, les commentateurs pourront, sans crainte de faire erreur, affirmer que St-Joseph est le grenier de la Beauce. Les vastes "fonds" de St-Joseph, Vallée et Ste-Marie, s'ils n'étaient constamment menacés par les crues estivales de la Chaudière pourraient produire des cultures maraîchères suffisantes pour nourrir la population de deux villes de l'importance de Québec.

Actuellement la Beauce, au lieu d'être exportatrice de légumes importe tous les produits en vente dans les magasins.

Depuis de nombreuses années, notre journal réclame des travaux pour corriger le débit de la rivière Chaudière. Nous ne cesserons nos doléances que lorsque les propriétaires riverains auront obtenu la sécurité à laquelle ils ont droit.

La Vallée de la Chaudière, 24 février 1961

La Beauce considérée depuis fort longtemps comme une des zones agricoles les plus prospères du Québec a vécu intensément cette métamorphose de l'agriculture. Son histoire en tant que production de base dans l'économie du Québec est jalonnée de luttes et de remises en question. Le domaine agricole a toujours tenu une place importante dans *La Vallée de la Chaudière*. En 1961, un éditorial de l'hebdomadaire titrant « Saint-Joseph, grenier de la Beauce » introduit cette deuxième partie de La Question ouvrière. Cet article sert, dès le début, à démystifier l'image d'une Beauce agricole, prospère et sans problème.

“ MON PÈRE ÉTAIT CULTIVATEUR ” ...



“J’ai commencé à travailler fort lorsque j’étais encore très jeune; mon père était cultivateur et souvent il me fallait faire au-delà de mes forces. Plus tard, lorsque je suis venu travailler en ville, dans une manufacture, je me suis aperçu de ce surmenage. Je n’ai pas résisté longtemps sans m’apercevoir de faiblesse dans le dos et aux reins. J’ai eu recours aux PILULES MORO et après quelques boîtes, je me trouvai plus fort et beaucoup mieux. A différentes reprises, j’ai eu recours aux PILULES MORO et à chaque fois j’en ai eu d’excellents résultats. Je certifie n’avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des hommes malades comme je l’ai été.”

(Signé) — DONAT POTHIER,

32, Bourdages, ST-HYACINTHE, P.Q.

Témoin (Signé) — Y. P.

La journée du cultivateur est longue et fatigante. Comme M. Pothier, beaucoup se plaignent de douleurs de dos et de reins; l'épuisement en est la cause et il faut avoir recours à un tonique tel que les PILULES MORO pour renforcer tout l'organisme. Les PILULES MORO sont recommandées dans des cas tels que: faiblesse, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, épuisement, douleurs de dos et de reins (dues à l'épuisement). Un nombre incalculable d'hommes disent qu'elles leur ont donné des forces, des muscles vigoureux et une bonne santé.

Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Médicins Moro,

1568, rue S.-Denis,

Montréal

Pour les années 1932 et 1937, *La Vallée de la Chaudière* a régulièrement fait le point sur la situation agricole alors fortement ébranlée par la crise et menacée par l'éventualité d'une guerre prochaine.

Les années de guerre 1942 à 1945 se caractérisent par une série d'articles agricoles portant sur la fluctuation des prix et sur l'état du marché.

POURQUOI LE PRIX DU PORC A MONTÉ

Comme nous le laissons entrevoir il y a quelques semaines, le prix du bacon destiné à l'exportation a été porté, le 5 octobre, de \$19.90 à \$21.95 les 100 livres pour les flèches Wiltshire de catégorie A no L, de bon poids, livrées aux ports canadiens. Nous étions donc justifiés, le 19 septembre, de demander aux cultivateurs d'attendre au moins les conditions du nouveau contrat avec l'Angleterre avant de prendre une décision importante sur la conduite de leur élevage porcin. Bien que le quota 1941-42, qui devait se terminer à la fin de septembre, ne soit pas encore rempli, (il reste environ 75 millions de livres à expédier), le gouvernement a pris sur ses charges d'augmenter le prix du bacon d'à peu près 10 pour cent pour soutenir notre marché du porc à un niveau plus encourageant pour les producteurs. Les déboursés que le gouvernement aura à faire pour payer cette augmentation de prix sur le reste de ses achats seront prélevés à même les réserves déjà accumulées par l'Office du Bacon sur les opérations de l'an dernier.

La Vallée de la Chaudière, 23 octobre 1942

La récolte de grain, qui a été abondante cette année, aura sans doute pour effet de stimuler notre élevage. Mais en face de la situation présente et des faits rapportés plus haut au sujet des besoins actuels et de l'état de notre production, le gouvernement a jugé à propos de relever le prix du bacon dès le début d'octobre pour encourager les producteurs à élever plus de pores, en rendant le prix plus intéressant et plus encourageant.

J.-E. BISSON, agronome

Le Marché

La Coopérative Fédérée de Québec
fournit les commentaires sui-
vants sur les marchés.

BEURRE

Les cotes sont fermes au niveau
du plafond établi par la Commis-
sion des Prix et du Commerce en
temps de guerre.

Selon l'Office National de la
Statistique, les "stocks" de beurre
de beurrerie en entrepôt dans les
neuf principales villes du Canada,
au 1er mars 1943, se chiffraient à
4,552,227 lbs, comparativement à
13,129,804 lbs à la date correspon-
dante de l'an dernier, soit une di-
minution de 8,577,577 lbs en 1942.

Lundi matin, le 8 mars 1943, le
beurre No 1 pasteurisé, au gros,
était coté de 35¼ à 35½c la livre.

FROMAGE

La demande se maintient active
et les prix sont fermes.

OEUFS

A — Gros	34¼c
A — Moyen	31½c
B —	29 c
A — Poulette	28 c
C —	26 c

VEAUX ABATTUS engraissés au lait

Bons 21c

POULES ABATTUES

A — 5 lbs et plus	27c
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	26c
B — 5 lbs et plus	25c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c
C — 5 lbs et plus	22c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c

POULETS ABATTUS engraissés au lait

A — 5 lbs	33c
B — 5 lbs	31c

POULETS ABATTUS sélectionnés

A — 5 lbs et plus	31c
B — 5 lbs et plus	29c
C — 5 lbs et plus	26c

Sur les prix ci-haut mentionnés,
nous retenons une commission de
5% aux Coopératives affiliées et
de 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Prix net

Pesantem de 100 à 140 lbs 17½c

PORCS LIVRES VIVANTS

Classification établie

après l'abattage.

Sur base du bacon:
pesantem charde 17¼c

Les fameuses chroniques *Lettres à Prosper* signées
Damase informent d'une manière souvent moralisatrice sur le
déroulement de la guerre. Le ton est d'actualité. Tout compte
fait, l'agriculture à l'instar des autres secteurs n'échappe pas
aux conséquences d'une économie de guerre.

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Tu sais évidemment que la guerre a créé un marché presque sans limites pour les éleveurs de porc dans la province. Les gouvernements fédéral et provincial tiennent à encourager l'élevage du porc, qui assure des revenus de plus en plus intéressants aux cultivateurs.

On demande aux Canadiens de fournir à la Grande-Bretagne cent millions de livres de bacon de plus, dans les prochains douze mois, que ce qui leur avait tout d'abord été demandé. Les fermiers du Québec ne seront certes pas les derniers à intensifier leur production. Depuis le début de la guerre, nous avons réalisé de grands progrès dans cette industrie, et nous devons continuer, car chacun y trouvera son profit, et les cultivateurs en premier.

En Grande-Bretagne, le jambon et le bacon sont absolument nécessaires; car sa population, ainsi que nos troupes outre-mer, doivent s'alimenter d'après un autre régime que le nôtre. Le Royaume-Uni est constitué d'îles devant exporter une grande partie de la nourriture nécessaire aux défenseurs de la cause des Nations unies. Nous avons un régime plus varié qu'eux. Quand on demande à nos gens d'acheter moins de jambon, il n'en ressentent tout au plus qu'un léger ennui, et ils permettent à nos alliés, qui en ont un besoin absolu, de s'alimenter.

Le Canada s'était engagé à fournir 600 millions de livres de porc à la Grande-Bretagne l'an dernier. Cette commande devait être remplie avant octobre, et elle le sera. On avait pourtant douté, au début, qu'elle pût être exécutée; mais les fermiers canadiens firent des miracles et envoyèrent de la viande de porc par pleins convois outre-Atlantique. Je crois qu'ils en reçoivent 19.9 cents la livre, ce qui est appréciable.

La Vallée de la Chaudière, 4 août 1942

Remarque d'ailleurs, mon cher Prosper, que nous ne nous sommes guère aperçus des restrictions à ce sujet, et que cette plus grande commande de 700 millions de livres ne fera pas grande différence sur nos marchés. Les nécessités de l'heure ont réduit de moitié notre consommation de viande de porc; nous avons pour notre usage trente-cinq mille porcées par semaine, et tout le monde trouve cela suffisant.

Tu connais assez ton métier pour savoir comment élever les porcs, après t'être procuré des producteurs de bonne lignée. Cela sera profitable pour ta bourse, et tu rendras un immense service à la cause qui nous tient tous à cœur. La situation est exceptionnelle, et je te conseille fortement d'en profiter.

Cette guerre, je te l'ai souvent répété, en est avant tout une d'alimentation. C'est par le ventre que l'Allemagne tient l'Europe asservie. Quand ses enfants meurent de faim, l'Européen est plus docile pour obtenir un morceau de pain noir.

Et c'est aussi par de la bonne nourriture que nous maintiendrons nos défenseurs en bonne santé, et parés pour la grande attaque qui mettra peut-être fin à la guerre. Quand, par exemple, nos commandos canadiens ont attaqué Dieppe l'autre jour, je me plais à m'imaginer qu'avant de s'embarquer, ils avaient dévoré du solide et nourrissant jambon venu du Québec!

Bien à toi,

DAMASE

Cependant, la contribution de ce secteur d'activité économique est essentielle si le pays veut offrir un appui efficace aux Nations-Unies. Il faut que les cultivateurs et leurs fils soient exemptés du service militaire obligatoire et continuent d'exploiter la terre afin d'augmenter la production agricole du pays.

LES CULTIVATEURS NE SERONT PLUS MOBILISÉS

Décision prise par le Service Sélectif à la suite d'une délégation de la Fédération de l'Agriculture du Canada. — La délégation du Québec se composait de l'Hon. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture, de l'Hon. Henri Renault, ministre d'Etat et président de l'association des Marchands Détaillants du Canada, de M. Abel Marion, président de l'U.C.C., de M. Desmarais, président de la Coopérative Fédérée de Québec. — L'Hon. Renault insiste sur le fait qu'un fils de cultivateur est plus utile sur la terre que dans l'armée.

Au cours des années cinquante, l'agriculture connaît une période de stabilité. Par contre, à partir des années soixante, un développement rapide dû au perfectionnement de la technologie entraîne un certain nombre de modifications majeures accompagnées de problèmes jusqu'alors inconnus.

**L'écart entre les prix payés aux cultivateurs
et ceux payés par les consommateurs**

M. JEAN-PAUL RACINE RECLAME UNE ENQUETE

Prenant la parole à la Chambre des Communes, le député fédéral de Beauce a traité d'agriculture et de la modernisation de cette industrie de base du Canada. Il a fait un bilan des lois adoptées pour venir en aide à l'agriculture et réclamé une enquête sur l'écart des prix payés aux cultivateurs et ceux que doivent payer les consommateurs chez le détaillant.

La Vallée de la Chaudière, 17 novembre 1966

La modernisation de cette industrie de base au Québec modifie radicalement son type de production.

Où nous mène l'intégration en agriculture

La concentration des entreprises en aval et en amont des exploitations agricoles réduit l'autonomie de l'exploitant, lui enlève parfois son pouvoir de décision et peut réduire sa fonction à celle d'un simple exécutant. Même les pouvoirs publics encouragent parfois indirectement la création ou le développement de groupes financiers puissants dans l'agriculture, qui favorisent la concentration des entreprises.

Ainsi l'intégration en agriculture est un phénomène complexe qui suscite la concentration sous une même direction plus ou moins unifiée de plusieurs étapes de la fabrication d'un produit agricole; elle permet souvent d'éliminer la concurrence et de contrôler l'orientation et les décisions. C'est en ces termes d'ailleurs que les dirigeants de la fédération de l'UPA de Québec-Sud développaient récemment cette question.

D'une part l'intégration verticale cherche à coordonner les fonctions différentes

et successives qui se rapportent à un même produit agricole. Par exemple, en production porcine un groupe financier peut contrôler plusieurs étapes de la fabrication du produit agricole, soit: le producteur naisseur, le producteur engraisseur, le meunier, l'abattoir et enfin la préparation pour le marché et la vente au détail.

D'autre part l'intégration horizontale qui se pratique couramment en agriculture, réunit sous une même gestion plusieurs entreprises d'un même secteur d'activités, qui exercent une même fonction (ex: l'engraissement du porc; les petits abattoirs; les petites meuneries, etc).

Autrefois le produit agricole appartenait aux producteurs agricoles jusqu'à ce que la mise en marché du produit soit faite; mais aujourd'hui avec l'intégration, le produit agricole n'appartient pas aux producteurs, il appartient à l'intégrateur, c'est-à-dire celui qui s'accapare de tous les pouvoirs

dans la fabrication du produit.

Le même phénomène se produit dans la distribution des produits agricoles, cette concentration se fait par achat, par fusion ou par expansion d'entreprises existantes.

Tout en jugeant essentiels l'efficacité et le rendement dans la production agricole, l'UPA de Québec-Sud croit urgent de freiner le phénomène d'intégration pour favoriser plutôt l'entreprise moyenne à caractère familial qui assure mieux la sécurité à long terme des approvisionnements, la stabilité des prix, de même que la maîtrise des moyens et des décisions.

En octobre 1924, deux mille cultivateurs réunis à Québec dotèrent la Province d'une association professionnelle, l'union catholique des cultivateurs. Comme le mentionne un article du 31 mars 1932, « bien des essais avaient eu lieu, mais à la base de ces mouvements, on avait presque toujours eu soin de mettre une préoccupation de partisanerie politique. Certains mouvements indépendants en politique avaient borné leurs efforts au terrain strictement économique ». Ces associations tentaient de regrouper les cultivateurs de régions déterminées. Quelques unions comme l'UAPQ, Union des Agriculteurs de la Province de Québec (1918); l'UCPQ, Union des Cultivateurs de la Province de Québec (1918); l'UAPQ, Union des Agriculteurs de la Province de Québec (1919-1921) et la FU, Les fermiers-unis (1918-1925) précédèrent la formation de l'UCC.

“L'Union Catholique des Cultivateurs”

Texte d'une causerie faite, dimanche dernier au poste CHRC de Québec, par M. Thomas Poulin, rédacteur à l'Action Catholique. Rapide coup d'oeil sur la fondation, l'oeuvre et le but de l'Union professionnelle agricole.

Mesdames, Messieurs,

Nous parlions, il y a quelques semaines, ici même, d'une oeuvre bien chère à l'Action catholique, le syndicalisme ouvrier catholique. Il est une autre oeuvre que chérit et entoure de soins particuliers cette Action sociale catholique, parce qu'elle

en est un complément nécessaire, si notre société doit résister à la terrible crise économique qui nous étreint, comme aux autres crises qui viendront inévitablement plus tard, et aux courants subversifs qui cherchent à s'emparer du monde. Nous voulons dire L'Union catholique des Cultivateurs.

La Vallée de la Chaudière, 31 mars 1932

À l'exemple du syndicalisme catholique de la première partie du vingtième siècle, l'UCC reçoit un fort appui du clergé. Dès ses débuts, cette union a comme objectif le regroupement de tous les membres de la classe agricole. Bien qu'en 1930, l'UCC se dote d'une reconnaissance civile en vertu de la loi des Compagnies de Québec, ce n'est qu'en 1947 que son action est sanctionnée par la loi des syndicats professionnels. À ce moment, l'UCC compte 40,000 membres.

Le Syndicalisme Agricole,... **Pour qui ? Pourquoi ?**

La Fédération de l'U.C.C. de Québec Sud organise sa campagne de recrutement. Cette Fédération comprend les comtés de Beauce, Dorchester et partie de Frontenac.

Deux semaines intensives de travail seront consacrées à l'étude de la situation de l'agriculture dans l'économie d'échange et les problèmes des revenus des agriculteurs. Chaque agriculteur de la région sera invité à devenir membre de l'association professionnelle agricole.

Le syndicalisme agricole s'adresse à tous les agriculteurs, gros producteur comme petit producteur. Devant l'organisation de la distribution et la concentration de la demande des produits agricoles, les prix des produits agricoles

sont toujours portés à fléchir à la ferme. Toute augmentation dans les coûts de transport de conditionnement est reportée à la ferme.

L'agriculture compte pour 2 p.c. du revenu national brut et emploie 6 p.c. de la main-d'oeuvre.

Parmi les thèmes qui seront étudiés mentionnons l'orientation des productions, l'organisation de la mise en marché pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, la création de fermes forestières et l'information économique des agriculteurs.

Deux réunions régionales seront organisées pour lancer la quinzaine de l'agriculture le 18 octobre prochain à Sainte-Marie et à St-Georges.

La Vallée de la Chaudière, 16 octobre 1970

En 1972, à la suite de l'adoption du projet de loi 64, l'UCC devient l'UPA, dès lors véritable syndicat agricole. Désormais, le nouveau syndicat peut percevoir une cotisation obligatoire, ce qui l'arme pour affronter les nouvelles contraintes d'une agriculture transformée et d'une production entièrement réorganisée.

Congrès de l'UPA

Les producteurs veulent s'impliquer dans la base — Gérard Lehoux

Par Ivan LAMONTAGNE

Au terme du congrès régional de l'UPA de la Beauce (Québec-Sud) qui se tenait le 30 octobre dernier, à Notre-Dame des Pins, M. Gérard Lehoux, président de la Fédération, est d'avis que "les producteurs ont démontré qu'ils voulaient réellement s'impliquer dans la base de leur association".

Ayant comme thème principal, "Le producteur actif dans son Union", le congrès se voulait un appel à la participation des producteurs. M. Lehoux nous fit remarquer, en entrevue, que c'est à la résolution traitant de ce thème que les producteurs manifestèrent "la plus grande unanimité".

Pour être un membre actif, a dit M. Lehoux lors de son allocution présentée aux quelque 300 producteurs réunis, il incombe à chacun, à tout palier, d'assumer ses responsabilités, de s'établir des objectifs à atteindre".

Lançant un appel à une participation encore plus active des producteurs dans leur organisme, M. Lehoux est d'avis que le producteur, comme citoyen, doit s'impliquer dans les organismes sociaux, économiques et même politiques "ou sa présence et ses interventions pourraient améliorer le sort de la profession agricole".

Ainsi, estime-t-il, que ce soit au syndicat de base,



Près de 300 producteurs de la Beauce se sont réunis en congrès pour entériner les principales résolutions mises de l'avant par l'UPA de la Beauce.

qui regroupe de 150 à 400 producteurs, ou à la Fédération régionale ou siège le président du syndicat de base, "il y a des défis à relever et il faut des volontaires qui ont à cœur l'intérêt commun des producteurs et de l'agriculture en général".

CONCERTATION

Face aux importants dossiers mis de l'avant par l'UPA, M. Lehoux croit que "même si l'UPA a réussi de grandes législations fondatrices, ce n'est pas une raison pour dormir sur nos lauriers, d'où la nécessité d'une concertation de tous les producteurs".

Ainsi, pour la Fédération de l'UPA de la Beauce, la priorité, pour la prochaine année, sera axée sur la mise

en marché de productions en vote d'organisation. Il faudra, selon M. Lehoux, que le producteur qui a obtenu sécurité et stabilité dans leur production fasse voir les avantages d'une mise en marché ordonnée".

Prendait alors exemple sur "l'implication et la volonté manifestées" par les producteurs lors des récents congrès de syndicats de base, M. Lehoux s'est dit convaincu que les producteurs de la Beauce sont capables de prendre en main leurs affaires, leurs associations et de s'en occuper activement".

L'action syndicale de l'UPA doit affronter trois réalités majeures caractérisant bien le développement de l'agriculture beauceronne depuis le début des années soixante-dix : la production laitière et bovine,

Les producteurs de lait menacés de faillite

Les restrictions imposées sur les quotas de lait industriel menacent de conduire l'industrie laitière à la ruine et de provoquer une pénurie de lait à brève échéance et une pénurie de viande dans quatre ans. C'est ce qui se dégage de la conférence de presse donnée lundi par la Fédération de l'U.P.A. de Québec-Sud.

Selon les officiers de cette fédération, plusieurs de ses membres, au lieu de recevoir des chèques pour leur lait se sont trouvés en dettes avec la Fédération des Producteurs de lait. On nous a exhibé plusieurs photocopies de chèques pour appuyer les affirmations. Les producteurs accusent

le gouvernement fédéral de s'enrichir en imposant des amendes aux producteurs qui ne peuvent planifier leur production comme un manufacturier qui réduit le personnel pour diminuer sa production.

Le gouvernement fédéral fait un bénéfice net de \$3.52 par 100 livres de lait. Il lui coûte \$11.22 pour la transformation de 100 livres de lait et revend le tout \$14.74 réalisant un profit net de \$3.52.

La politique laitière fédérale provoque une baisse de revenus de 20% pour les producteurs laitiers du Québec. Il ne contrôle pas les importations de fromages, poulet,

boeuf, porc, etc. annulant ainsi tous les efforts d'organisation syndicale des producteurs. L'annulation des subsides au transport des grains de l'Ouest vers l'Est place le Québec en situation inéquitable et non concurrentielle.

Si la politique de restrictions du gouvernement fédéral continue d'être appliquée, les producteurs laitiers du Québec perdront une somme de \$2,700,000.

La fédération de l'U.P.A. de Québec Sud entend, avec les autres fédérations poursuivre la lutte afin d'obtenir justice.

La Vallée de la Chaudière, 29 juin 1976

Assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de lait de Québec-Sud



De gauche à droite, M. Rosario Bernier, représentant de la Fédération des Producteurs de lait du Québec, M. Odilon Pelchat, président du syndicat des producteurs de lait du Québec, M. Marcel Gaulin, secrétaire du S.P.L.Q. et M. Léo Roy, représentant de la Fédération des producteurs de lait de transformation du Québec.

La Vallée de la Chaudière, 19 mars 1980

Syndicat des producteurs de bovins de Québec-Sud: un plan conjoint pour 81



En entéran plan, M. Claude Piquet, secrétaire adjoint de la Fédération, suivi de Marcel Gaulin, secrétaire de l'UPA, Stanley Poulin, secrétaire du syndicat, Paul Bégin, président du syndicat, Jean-Marie Tremblay, président de la Fédération Provinciale et de M. Lionel Faucher, 2e vice-président de la Fédération de l'UPA.

La Vallée de la Chaudière, 26 mars 1980

Les producteurs de porcs veulent s'organiser

La volonté des producteurs de porcs du Québec de se donner un plan conjoint n'est plus à démontrer. Ils veulent un référendum, le plus tôt possible, pour se prononcer démocratiquement sur la mise en place de cet outil essentiel à la mise en marché ordonnée du porc produit au Québec.

Telles sont les conclusions dégagées par le président général de l'UPA, M. Pierre Gaudet et le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, M. Yves Tourangeau, lors d'une conférence de presse, tenue jeudi midi, le 26 juin.

Pour appuyer cette affirmation, les présidents rappellent que plus de 1000 producteurs étaient présents, lorsque la FPPQ a déposé sa requête à la Régie des Marchés Agricoles du Québec, le 3 juin dernier. Depuis ce temps, les producteurs se sont toujours déplacés en grand nombre pour appuyer leur Fédération dans ses démarches auprès de la Régie. Les présidents rappellent aussi que plus de 1,200 producteurs ont participé à la rencontre de jeudi dernier, le 19 juin, avec le ministre de l'Agriculture, Monsieur Jean Garon.

LES AUDIENCES DE LA REGIE DES MARCHES AGRICOLES

Concernant les audiences que tient présentement la Régie des Marchés Agricoles du Québec, l'UPA et la FPPQ trouvent qu'elles traitent en longueur, ressemblant de plus en plus à un carroussel qui ne finit plus de recommencer.

Débutées le 3 juin dernier, les audiences ont maintenant duré 5 jours, et rien n'indique que la fin est proche, une prochaine séance étant annoncée pour le 2 juillet. Il y a une limite à admirer la patience des régisseurs face à un petit groupe d'opposants dont la stratégie devient de plus en plus claire. Quand un groupe ne veut d'un marché ordonné, il ne veut pas d'un plan conjoint. Et quand on s'oppose à la mise en place d'un plan conjoint, tous les moyens sont bons, y compris celui de retarder le plus longtemps possible la décision de la Régie.

Il est important de rappeler ici que la requête de la Fédération ne vise qu'à permettre la tenue d'un référendum auprès des 7,500 producteurs de porcs du Québec. C'est à eux de décider s'ils veulent d'un plan conjoint pour organiser leur production.

Déjà le 3 juin dernier, la Fédération terminait sa preuve devant la Régie, démontrant la nécessité de consulter les producteurs de porcs. Depuis ce temps que l'on tourne en rond, à regarder comment est organisée la mise en marché du porc un peu partout dans le monde.

Il est déjà évident que la durée "normale" d'une audience de la Régie sur ce type de requête est déjà dépassée. Les producteurs de porcs devront-ils attendre encore longtemps avant de savoir quand ils pourront voter sur leur projet de plan conjoint?

DEMANDES A QUEBEC

Les présidents présents en ont profité pour souligner que les demandes faites lors de la rencontre de la semaine dernière avec le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, n'ont pas reçues de réponses satisfaisantes.

Etudier la possibilité d'avancer au 1er juillet l'accès au programme d'assurance-stabilisation, et voir les moyens d'apporter une aide spéciale aux producteurs indépendants, ou qui veulent le devenir, sont certes des avenues intéressantes, mais nettement insuffisantes, même si elles devaient être retenues par le ministre.

Jusqu'à maintenant, on est toujours sans nouvelle de la façon d'adhérer à l'assurance-stabilisation. Et le 1er juillet est de plus en plus proche!

Quand aux subventions gouvernementales demandées depuis plusieurs semaines, on est toujours sans réponse satisfaisante du ministre Garon.

DEMANDES A OTTAWA

De plus, les présidents tiennent à souligner qu'ils sont sans réponse définitive aux demandes multiples fois renouvelées au gouvernement fédéral d'ouvrir son programme de subvention aux naisseurs et de réajuster les subventions actuelles pour les finisseurs.

L'UPA espère obtenir une réponse rapide à ces demandes.

En conclusion, rappelons que les producteurs de porcs du Québec veulent

s'organiser à long terme en se donnant un plan conjoint, que l'UPA souhaite que la Régie rende sa décision sur la tenue d'un référendum le plus rapidement possible et que les gouvernements provincial et fédéral répondent positivement aux demandes d'aide à court terme qu'elle leur a faites depuis déjà trop longtemps.

PRESENTATION DU MONTAGE SUR LA TORDEUSE ET LA LIVREE DES FORETS

Le montage audio-visuel a été présenté pour la première fois jeudi le 26 juin à Ste-Rose et nous avons pu constater le grand intérêt que les gens portent au problème de la tordeuse des bourgeons d'épinette ainsi qu'à la livrée des forêts. Le diaporama sera présenté de nouveau à quatre (4) autres endroits la semaine prochaine, soit à St-Luc, Ste-Germaine, Ste-Julienne et St-Cyprien. Ce montage audio-visuel est présenté dans le cadre d'un programme d'emploi d'été pour étudiants et l'organisme promoteur est le Syndicat des Producteurs de Bois de Québec-Sud.

Nous invitons donc la population en général et plus particulièrement tous les propriétaires de boisés privés à venir visionner ce montage. Nous pourrions dans le cadre de ces assemblées vous donner d'autres renseignements sur l'aménagement des forêts privées et aussi répondre à vos questions. L'horaire de présentation pour la semaine du 6 juillet est mentionnée ci-dessous. Veuillez consulter régulièrement les journaux et écouter les postes de radio locaux pour savoir quand le montage sera présenté dans votre municipalité.

et, la dernière venue, l'acériculture.

Acériculture

Le congrès de l'UPA demande un plan conjoint provincial

Par Ivan LAMONTAGNE

C'est à l'unanimité que les quelque 300 producteurs agricoles réunis lors du dernier congrès régional de l'UPA de la Beauce, ont adopté une résolution demandant à la Fédération des Producteurs de Sucre et de Sirop d'Erable du Québec, "de poursuivre ses démarches pour l'obtention d'un plan conjoint provincial et pour ce faire, de créer et développer un climat de travail positif avec le secteur coopératif".

Les congressistes devaient également demander à la Société Coopérative des Producteurs de Sucre et Sirop d'Erable du Québec "d'accorder toute sa collaboration pour l'établissement d'un plan conjoint provincial".

On considérait alors que l'orientation actuelle de la mise en marché des produits de l'érable "ne favorise pas le développement de cette production et risque la perte de sérieux investissements" d'autant plus que cette production, selon la résolution, rapporte des re-

venus essentiels et d'apports à quelque 800 agriculteurs dont 30% se retrouvent dans la région de Québec-Sud.

Par ailleurs, dans cette même proposition, le congrès devait demander au Syndicat des Acériculteurs et à l'Office des Producteurs de Sucre et Sirop d'Erable du Québec-Sud de promouvoir leur travail pour l'implantation d'une usine régionale de transformation qui serait administrée et détenue par les producteurs en plus de s'impliquer dans les secteurs de promotion et de marché des produits de l'érable.

Cette résolution, rappelons-le, était au nombre des quelque 23 autres qui furent adoptées lors de ce congrès mais faisait cependant partie des trois thèmes principaux mis de l'avant par l'UPA soit: l'acériculture, le financement de l'UPA et le producteur agricole actif dans son union.

La Vallée de la Chaudière, 5 novembre 1980

L'UPA se voit donc contrainte à une ramification en sous-catégories syndicales concrétisant l'obligation de s'adapter à une surspécialisation de l'exploitation agricole sans cesse confrontée aux exigences toujours croissantes de l'industrie québécoise.

Deux articles de *La Vallée de la Chaudière* traduisent un changement important dans la zone agricole : la venue de travailleurs urbains. Saint-Joseph des Érables, l'une des paroisses où se trouvent les plus riches fermes de la vallée, a été jusqu'aux dernières années un espace entièrement réservé à l'exploitation agricole.

SAINT-JOSEPH DES ERABLES N'A PLUS LA SEULE VOCATION AGRICOLE

Il y a quelques années, la municipalité de St-Joseph des Érables ne comptait que des cultivateurs et les industries connexes à l'agriculture, telles que meunerie et fromagerie. Or, la situation a changé du tout au tout et d'essentiellement agricole, cette municipalité est en voie de devenir en partie résiden-

tielle pour un bon nombre de familles travaillant dans la ville de St-Joseph et aussi dans une industrie de transformation du bois.

Récemment, une requête avait été présentée au conseil municipal demandant que toute la municipalité soit déclarée zone agricole, ce qui aurait permis certains adoucissements

pour les éleveurs de porcs. Le conseil avait pris cette requête en délibéré pour se permettre de prendre des renseignements quant au geste à poser.

Le maire, M. Henri-Laval Cliche et d'autres membres du conseil ont pris des informations et sont venus à la conclusion que cette requête n'était pas accep-

table.

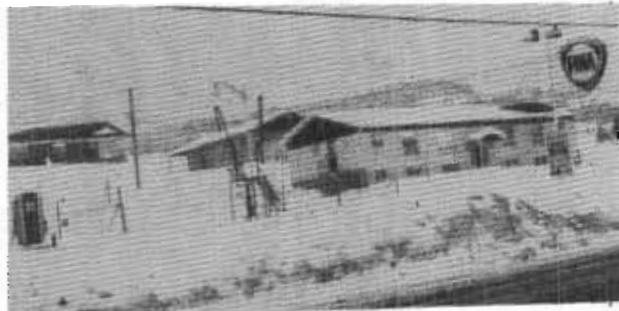
On prévoit que la vocation de cette municipalité sera de plus en plus urbaine et que le nombre de travailleurs qui s'y construiront ira en augmentant d'année en année. On prévoit également que le camping se développera et créera des activités qui seront autres qu'agricoles.

Urbanisation de la campagne

Les travailleurs urbains envahissent de plus en plus l'espace agricole

Une enquête que nous avons faite nous a révélé que les propriétés détenues par des travailleurs urbains sont de plus en plus nombreuses et que si le rythme se maintient dans les prochaines années les agriculteurs seront en minorité dans leurs propres municipalités. La proportion des maisons et propriétés détenues par les travailleurs urbains s'élève à 19.74% dans la municipalité de la paroisse de St-Joseph tandis qu'elle est de 14% dans St-Joseph des Erables.

La plus forte concentration se trouve en bordure de la route 173 dans la partie sud avec 33 maisons et 4 maisons mobiles. La route St-Joseph à St-Odilon suit d'assez près avec 21 maisons et 4 maisons mobiles. Dans la municipalité de la paroisse nous avons compté 77 maisons et 8 maisons mobiles. Dans St-Joseph des Erables, il y a 21 maisons.



La municipalité de la paroisse de St-Joseph compte 390 contribuables dont 77 sont des travailleurs urbains. Il en est de même pour les propriétaires de maisons mobiles. Le pourcentage est d'environ 19.74%. St-Joseph des Erables compte 149 contribuables dont 21 sont des travailleurs urbains, soit un pourcentage de 14%.

Le mouvement d'urbanisation est irréversible. Il y a d'abord les fils de cultiva-

teurs qui s'établissent sur un coin de terre de leurs parents. Il y a aussi les urbains qui recherchent la campagne, les grands espaces et l'air pur. Il y a également un autre groupe qui fuit les taxes élevées des villes et qui se construisent en campagne. Ce mouvement de migration vers la campagne s'accroît avec les années. Toutes les petites villes se plaignent de se faire enlever une partie intéressante de leurs revenus par les campagnes.

L'installation de travailleurs urbains occupant de plus en plus d'espace menacerait-elle vraiment la vocation agricole de cette paroisse ou est-ce le signe que des fermes doivent cesser leur exploitation devenue non-rentable au profit de plus gros exploitants, leurs voisins ? La situation, tout compte fait, se compare assurément au reste du commerce local où les petits marchands de la rue du Palais savent leurs jours comptés depuis l'implantation des grandes chaînes alimentaires et commerciales comme Casino, Coop, Korvette, etc.

Plusieurs données concernant la question ouvrière ont été extraites de « Travail et Travailleurs », cours *Histoire du Québec*, Télé-Université.

LA VALLÉE

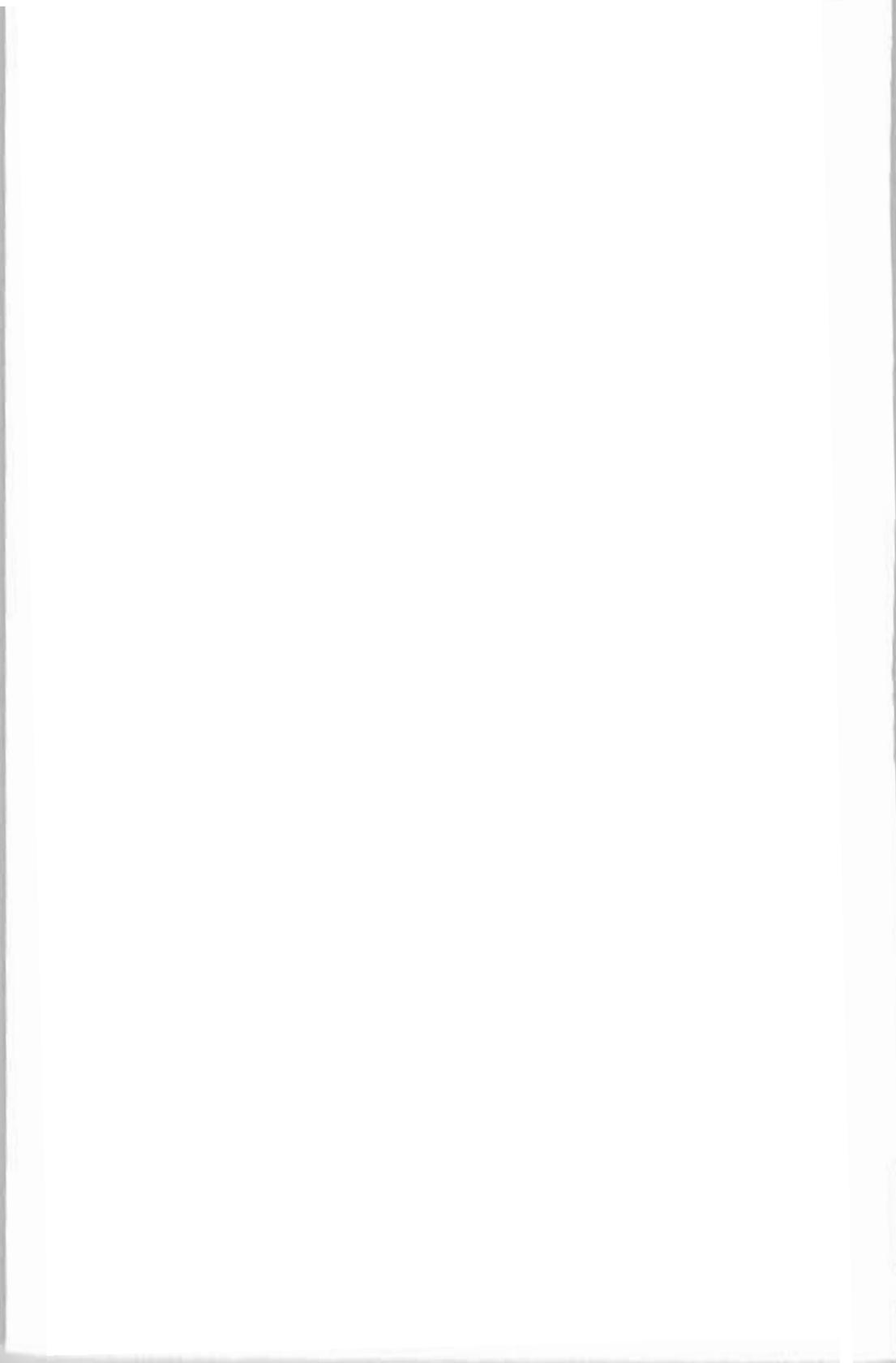
DE LA CHAUDIÈRE



Vol. 36, No 39

Ville St-Joseph de Beauce, jeudi, 21 décembre 1967





Chapitre Deuxième

La guerre 1939 – 1945

Les habitants de Saint-Joseph ont vécu la guerre à l'instar de tous les peuples qui se sont impliqués de près ou de loin. Sujet d'angoisses, de privations, de fierté, toute la gamme des sentiments qui sont liés à un conflit de cette ampleur a passé dans leur coeur. Certainement que *La Vallée de la Chaudière* n'a jamais été lue avec plus d'attention que pendant cette période. D'abord elle a tenu ses lecteurs au courant des péripéties du conflit. Elle retransmettait les articles qui lui parvenaient par l'intermédiaire des agences de presse spécialisées ou par des collaborateurs occasionnels. Déjà en 1932, le rédacteur en chef faisait reproduire une analyse de la menace que pouvait constituer une Allemagne revancharde.

Menaces Allemandes

Nous avions prévu, il y a quelques mois déjà, que l'Allemagne quand elle serait délivrée du fardeau des réparations, réclamerait la suppression des autres articles du traité de Versailles. Nous n'y avons pas grand mérite, il suffit pour savoir ce que feront les Allemands, de considérer ce qu'ils ont toujours fait. Laissons aux naifs l'illusion des deux Allemandes, et laissons leur aussi leur goût passionné de l'oubli. Il y a quatorze ans à peine que la guerre est finie, et ils ne veulent plus se rappeler la férocité méticuleuse des agresseurs. Il ne leur est rien resté dans l'esprit des massacres et des destructions méthodiques qui ont fait frémir d'horreur le monde entier. Il ne se souviennent pas davantage de la mauvaise foi allemande. Ils tiennent à se persuader que nos vieux ennemis ont soudain changé, qu'ils sont devenus doux, bons, généreux et loyaux. Ils les plaignent et selon la mode de ce temps cachent leur faiblesse sous des arguments économiques. La misère de l'Allemagne serait la cause du malaise mondial. Vite, aidons ce grand peuple à se relever si nous ne voulons périr nous-mêmes. Rendons-lui son ancienne prospérité afin d'assurer la nôtre.

Naturellement, les boursiers de tous les pays du monde font chorus ou plutôt ce sont eux qui mènent le chœur. L'Allemagne vaincue a trouvé dès 1919 des alliés et des amis passionnés. C'étaient les financiers de Londres et de New-York. Beaucoup de nos "pacifistes" ne semblent pas se douter qu'ils sont conduits par les hommes de la Bourse internationale. La Vallée de la Chaudière, 29 septembre 1932

nationale, qui exploitent leurs chimères et comptent en tirer profit.

Sous cette protection, les Allemands poursuivent leur plan qui est de se remettre dans la situation menaçante où ils se trouvaient avant 1914. Ils ont obtenu de ne plus rien nous payer, ou si peu que rien. Ils réclament maintenant le droit de s'armer.

—Les Etats fortement armés veulent maintenir leurs armements et même en partie les augmenter, tandis que l'Allemagne doit demeurer dans l'état de désarmement prévu à Versailles. On ne peut cependant traiter comme un paria une nation de 65 millions d'habitants qui a participé d'une façon considérable aux progrès de la civilisation dans le monde!

Ainsi parle le général von Schleicher, aux applaudissements de ses compatriotes. On pourrait lui demander ce qu'il entend par un paria. Il semble bien que ce soit tout homme qui n'a pas de révolver dans sa poche. Nous ne traitons pas le peuple allemand en paria, mais en coupable, qui doit donner la preuve qu'il s'est amendé, avant qu'on ne lève sa punition. On lui a dit à Versailles: "Vous avez déchainé sur le monde une catastrophe épouvantable. Pour que vous ne puissiez recommencer, nous allons vous retirer vos armes. . . Quoi de plus légitime? Mais il néglige cet aspect de la question, et il se récrie aujourd'hui que, désarmé, il ne se sent pas en sécurité. Or, qui menace sa sécurité? Personne. Ce n'est pas pour se défendre qu'il réclame qu'on lui rende ses armes. C'est n'en donner pas, pour attaquer dès qu'il trouvera une occasion favorable. Aussi le devoir de ceux qui nous gouvernent est clairement tracé. Ils ne doivent à aucun prix permettre l'armement de l'éternel agresseur. L'

Allemagne criera ? Hé ! nous la laisserons crier.

—L'armée allemande, poursuit le général Schielcher, n'a pas d'aviation de guerre, pas de chars de combats, pas d'artillerie lourde, pas d'artillerie antiaérienne. Sa marine n'a pas de sous-marins, pas de croiseurs porte-avions, pas de gros croiseurs.

Ah ! fort heureusement elle ne les a pas. Sans quoi Hitler et ses bandes auraient déjà exigé qu'elle s'en servit. C'est parce qu'elle ne les a pas que nous goûtons une certaine tranquillité. Du jour où elle les aura, personne ne pourra plus dormir en France, et ajouterai-je, en Angleterre. En effet, elle ne manquera pas de dire : "Puisque vous avez supprimé les clauses financières et les clauses militaires du traité de Versailles, vous avez reconnu par là qu'il est injuste et vexatoire. Je suis donc fondée à demander aussi la suppression des clauses territoriales. Rendez-moi le couloir de Dantzig, rendez-moi l'Alsace-Lorraine, rendez-moi mes colonies. On refusera, je pense, Mais alors elle fera marcher ses armées reconstituées, et le drame recommencera.

Or, on sait que dans trois ans notre armée, à nous, sera numériquement très affaiblie, puisque les naissances ont formidablement diminué pendant les années de guerre. Si l'Allemagne commence à réclamer avec tant d'ardeur le droit de s'armer c'est qu'elle qu'elle espère bientôt

avoir retrouvé toute sa force dans le moment même où la nôtre se trouvera forcément réduite. La manoeuvre est si évidente qu'il serait coupable de nous y prêter.

A vrai dire le général von Scniel der ne s'est pas contenté de gémir. Il a menacé aussi, suivant la mode du pays. Il a déclaré que si on refuse de lui accorder l'égalité des droits l'Allemagne se retirera de la Conférence du désarmement, et mettra ainsi en péril la Société des Nations elle-même. C'est un malheur auquel, pour ma part, je me résignerais sans trop de chagrin ni de crainte, car on a bien vu l'assemblée de Genève ne sert qu'à jeter la discorde dans le monde. Mais, a ajouté le général, le gouvernement du Reich serait en outre contraint d'assurer sa sécurité nationale par des moyens nationaux. — puis qu'il serait d'y parvenir par une méthode internationale." Nous voilà dûment prévenus. Si nous ne donnons pas la permission, on la prendra. Oh ! voilà un ton qui commence à être exaspérant. Ne va-t-on pas déclarer à l'Allemagne que nous sommes las de ses exigences, que nous lui défendons de s'armer et que si, elle passe outre, elle ne devra s'en prendre qu'à elle des mesures de sauvegarde que nous prendrons ?

LOUIS LATJARUS

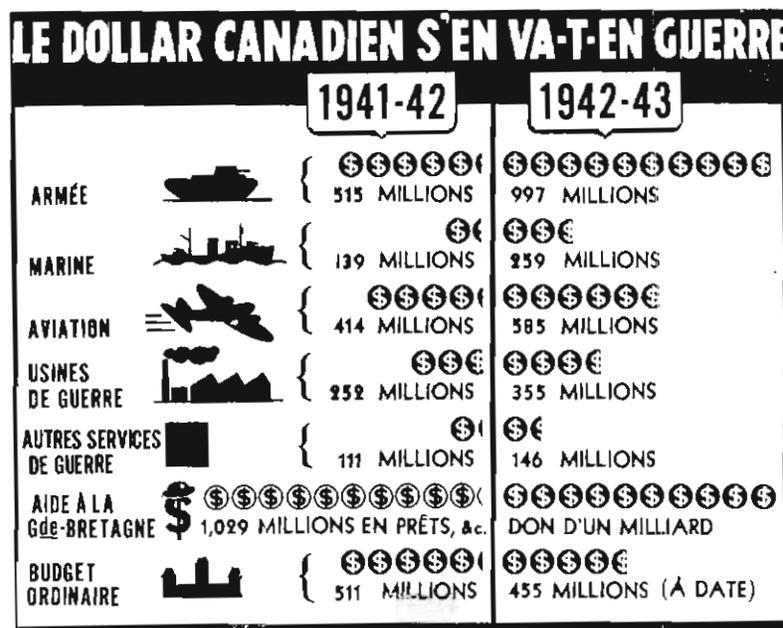
Oiseau de mauvaise augure ? Non, plutôt une prise de conscience anticipée de la réalité. En tout cas, la politique internationale ne laissait pas indifférents les responsables d'un hebdomadaire qui alors se devait d'être moins régional. La télévision et les grands quotidiens n'avaient pas encore leur audience actuelle, il fallait donc suppléer sur place au manque d'information.

La Vallée de la Chaudière, 29 septembre 1932

Les reportages concernant la guerre remplissent un espace important et de plus ce qui tenait à coeur aux gens restés au pays était d'avoir des nouvelles des leurs. Leur journal ne se privait pas, dans la mesure du possible, de les renseigner. Différents types d'articles sur les soldats de la région, des caricatures de l'ennemi et une publicité percutante pour stimuler l'effort de guerre marquent cette période.

Les années 42-43 et 45-46 couvraient la conscription, les heures de gloire du Régiment de la Chaudière, le déroulement des principales opérations du côté des Alliés et la Victoire.

L'effort de participation et l'aide à l'Angleterre laissent des traces indélébiles dans *La Vallée de la Chaudière*. Prudent, le pays, dans les années d'avant guerre, a senti la nécessité d'organiser sa défense. Les fonds destinés à l'armée augmentent pour atteindre 35 millions de dollars, mais cela n'est rien face au budget des années 41-42 et 42-43.



La Vallée de la Chaudière, 24 avril 1942

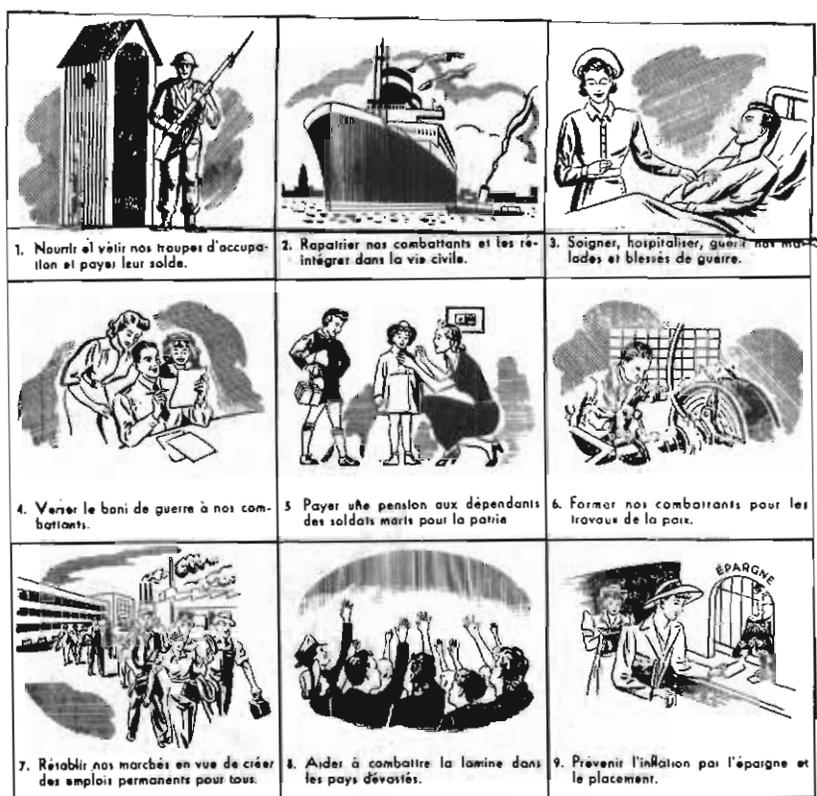
Le devoir, l'obligation de soutenir les valeureux soldats qui défendent la liberté outre-mer incombent à la population. Les appels à la solidarité sont innombrables. Ils se servent d'une imagerie évocatrice, d'un vocabulaire sobre et direct. Qui peut résister à une telle vision?



La Vallée de la Chaudière, 23 octobre 1942

L'achat des bons ou obligations de la victoire de même que la souscription aux emprunts constituent un devoir moral pour chaque citoyen. Chacun se doit de sortir son bas de laine pour soutenir l'effort de guerre. Sans cet appui financier volontaire, le gouvernement ne pourrait faire face à ses engagements et devrait lever des impôts de plus en plus considérables.

IL YA AU MOINS **9** BONNES RAISONS POUR LANCER LE **9^e** EMPRUNT



La Vallée de la Chaudière, 5 octobre 1945

Le thème des animaux habitués à constituer des réserves tels que le morse, le chameau et le pivert est artistiquement exploité.

UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE LA NATURE

LE MORSE

DORT CONFORTABLEMENT SUR UNE BANQUISE

LE MORSE N'A PAS UNE FOURRURE ÉPAISSE MAIS PAR CONTRE SA PEAU A PLUS D'UN POUCE D'ÉPAISSEUR. SOUS CE LOURD MANTEAU IL PORTE UN SOUS-VÊTEMENT DE PLUSIEURS COUCHES DE GRAISSE. IL EST ABONDAMMENT PROTÉGÉ ET IL NE CRAINT NULLEMENT LES NUITS GLACÉES DE L'ARCTIQUE.



LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE CONSTITUENT UN BON "MANTEAU" POUR ASSURER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ. CONSERVEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE... ELLES SONT UNE PROTECTION POUR VOTRE FAMILLE ET POUR VOUS-MÊME.

LA BRASSERIE **Frontenac** LIMITÉE

La Vallée de la Chaudière, 27 juin 1945

La Beauce n'est pas en retard pour apporter sa contribution et les objectifs à atteindre sont souvent largement dépassés dans cette région.

La Beauce termine en beauté la dernière semaine de l'Emprunt

SOUSCRIPTIONS DE \$1,967,650.

Le comté de Beauce, qui a toujours bien figuré dans les campagnes d'emprunt de la victoire, occupe encore cette année une place enviable dans la région est de la province, puisqu'il se classe deuxième, suivant de près le comté de Lotbinière qui ne l'emporte que par une marge de 1.82%.

C'est Beauce-Jonction qui détient la palme avec un total de souscription de \$191,100, soit 253% de son objectif. Nous sommes heureux d'offrir nos plus chaleureuses félicitations aux citoyens de cette localité qui se sont distingués au cours de la campagne.

D'ailleurs le Comité de Beauce de l'emprunt de la Victoire a des arguments auxquels il est difficile de résister. Il vaut mieux contribuer que de se faire écraser.

Afin de permettre à nos lecteurs de suivre les progrès de cette campagne, nous publions le détail de la souscription :

		%
Ste-Marie	\$333,100	166
Beauce-Jonction	191,000	253
St-Joseph	183,100	180
East-Broughton	68,100	136
Tring-Jonction	91,200	139
Beauceville	130,000	130
St-Ephrem	42,900	107
St-Georges	417,500	111
St-Martin	146,600	142
St-Côme	102,600	136
St-Elzéar	79,650	105
St-Honoré	85,250	131
St-Benoît	41,500	112
St-Victor	47,500	118
Total	\$1,967,650	133

CANADIEN, NE COMMETS PAS LEUR ERREUR.



**POUR AVOIR REFUSÉ DE PRÊTER À TEMPS ILS PAYENT
AUJOURD'HUI DE LEURS BIENS, DE LEUR PERSONNE DE LEUR ÂME**

ACHETEZ DES

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

La Vallée de la Chaudière, 6 novembre 1942

Si *La Vallée de la Chaudière* publie intensivement les appels relatifs aux emprunts, elle accorde également une place de choix au problème de la conscription. Monétairement la contribution volontaire était bien accueillie en Beauce; les députés de la région auraient bien voulu procéder sur la même base pour la levée des troupes. Ils se dépenseront avec acharnement à Ottawa, défendant l'enrôlement volontaire et dénonçant la conscription.

KING VEUT UN VOTE NÉGATIF

Le député de Beauce à Ottawa et ses collègues, le Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf, et M. Maurice Bourget, député de Lévis, ont tenu trois assemblées dans la Beauce, dimanche, sur la question du plébiscite.

La Beauce a été le théâtre de nombreuses assemblées anticonscriptionnistes dimanche. Continuant sa campagne commencée le 12 avril dernier à Ste-Marie, M. Edouard Lacroix a adressé la parole à Saint-Joseph, à Beauceville et à Saint-Georges. Il était accompagné de M. Pierre Gauthier, député de Portneuf, de M. Maurice Bourget, député de Lévis, de MM. Léonce Cliche avocat de Saint-Joseph et Josaphat Poulin, de Saint-Georges.

La Vallée de la Chaudière, 24 avril 1942

Parlant à l'issue de l'assemblée, M. Léonce Cliche, candidat libéral dans Dorchester, aux dernières élections provinciales, a particulièrement demandé aux journalistes de transmettre le message suivant aux citoyens de ce comté: "Rendez-vous au poll le 27 avril et votez non".

Les orateurs, tous des libéraux, ont témoigné leur admiration et leur confiance au Premier ministre King.

L'assemblée, à Saint-Joseph, était sous la présidence de Me Antoine Lacourcière, maire du village, et de MM. Vital Cliche et Emile Gilbert, maires des deux municipalités de la paroisse.

La campagne sera bien menée et correspondra si bien aux vœux de la population que là encore les Beaucerons, lors du vote, s'exprimeront de manière quasi unanime. Cette prise de position s'appuyait bien plus sur un principe que sur un refus de participer au combat car la population beauceronne a payé son tribut sur les champs de bataille d'Europe.

LE COMTÉ DE BEAUCE fait bloc solide ET VOTE "NON"

19.560 électeurs votent "non" au plébiscite et 553 donnent un vote affirmatif. — Pas un seul vote affirmatif dans certaines localités.

La Beauce entière a fait bloc pour voter "Non" au plébiscite de lundi, 27 avril. Un total de 19,560 votes négatifs a été enregistré contre 553 affirmatifs, ce qui donne une majorité de 19.007 votes négatifs. Dans plusieurs localités, par un seul voteur n'a donné un vote affirmatif, alors que plusieurs centaines de votes négatifs étaient donnés.

Le détail des votes par localités et par bureau de votation démontre clairement le sentiment unanime des Beaucerons. La proportion des voteurs en faveur du "Oui" a été constante partout, ils ont été dans une proportion d'à peu près 1 sur 35.

De grosses majorités ont été enregistrées à Saint-Georges: 2,332; Beauce Jonction: 742; Shenley: 1,150; Saint-Joseph: 1,258; Beauceville: 1,613 et Sainte-Marie: 1,347.

Pour rendre justice aux localités moins considérables que celles que nous venons de mentionner, disons toutefois que les majorités des autres localités ont été plus faibles en proportion directe de l'infériorité numérique de la population. Toute proportion gardée, les majorités négatives ont été encore plus fortes

dans Saint-Benoit, Ste-Clotilde et Saint-Philibert, où aucun vote affirmatif n'a été recueilli.

Voici les résultats, encore incomplets, par localités.

	Maj.	
	Non	Oui
St-Georges	2,433	90
Beauceville	1,672	59
Tring Jonction	179	1
Beauce Jet	775	33
Scott	191	25
Woburn	309	3
Spaulding	613	52
St-Samuel	495	6
St-Ludger	580	8
St-Gédéon	677	14
St-Théophile	353	12
St-Simon	126	2
Shenley	1,161	11
East Broughton	809	14
St-Pierre	272	8
St-Anges	281	5
St-Joseph	1,294	36
St-Jules	256	3
St-Benoit	524	0
Ste-Clotilde	275	0
N.-D. des Pius	158	2
Ste-Aurèle	288	5
St-Zacharie	739	12
Ste-Marie	1,400	53
St-Philibert	171	0
St-J. de Lalonde	248	1
St-Martin	619	9
St-Victor	893	22
St-Ephrem	726	6
St-Côme	502	4

La Vallée de la Chaudière, 1er mai 1942

QUELLE ATTITUDE PRENDRE ?

Si le gouvernement King décide de décréter la conscription, après le vote sur le plébiscite du lundi, 27 avril 1942, il n'a qu'une ligne de conduite à suivre, s'il veut se conformer au désir clairement exprimé par les diverses provinces de la Confédération, à savoir s'empresse de s'adresser tout d'abord à la Province qui s'est révélée la mieux disposée en faveur de la conscription et conscrire, dans les limites de cette province, le nombre de soldats que le Canada doit envoyer outre-mer au secours de l'Angleterre et continuer ainsi à y puiser jusqu'à la limite du nombre des hommes d'âge à servir, et lorsque ce nombre aura été épuisé, il pourra aller dans la deuxième province favorable à la conscription et y conscrire le nouveau contingent dont la fière Albion pourra avoir besoin pour protéger ses derrières. Et ainsi de suite jusqu'à ce que les huit provinces de langue anglaise aient fourni respectivement le nombre de soldats que leur vote respectif a promis au pays lors du plébiscite. Et si ces braves ne sont pas en nombre suffisant pour mettre fin à la guerre, l'on pourra alors venir puiser au sein de la Province de Québec et y conscrire le nombre de soldats canadiens-français qui iront mettre fin à la besogne. Et n'allez pas croire, ou même penser, que les Canadiens français ne font pas — et n'ont pas fait leur devoir jusqu'à présent. Ce sont eux qui montent la garde sur les rives du St-Laurent, de son embouchure jusqu'à sa source

Et le nombre de Canadiens français déjà sous les armes est plus élevé — toute proportion gardée — que celui des Canadiens anglais.

N'est-ce pas l'attitude logique, simple et toute naturelle que le gouvernement devrait prendre, attitude constitutionnelle et légale conforme aux vœux exprimés par les parties contractantes ?

Huit provinces de langue anglaise veulent à tout prix prendre part à la guerre.— ? Très bien,— Et ne soyons pas injuste à leur égard — comblons leurs vœux et suivant le mérite particulier de chacune d'elles. ? A l'Ontario, le premier prix .. au Québec, seulement un "accessit".

M. King et son gouvernement ont eu la délicatesse de déléguer leurs pouvoirs au peuple du Canada .. le peuple du Canada indique à M. King et à son gouvernement de quelle manière ils doivent exercer ces pouvoirs... Qu'ils le fassent alors suivant les vœux — suivant les ordres du peuple, et tout ira bien, même dans un monde troublé.

—“Le Soleil”—

Toutes les nouvelles en provenance d'Europe étaient attendues avec impatience, mais aucunes n'étaient plus recherchées que celles concernant le Régiment de la Chaudière. Enfant chéri de la Beauce, sujet de fierté, les racines du Régiment plongent en plein cœur du pays et les hommes qui forment ses rangs sont nés sur cette terre.

HISTOIRE DU RÉGIMENT DE LA CHAUDIÈRE

Les origines du Régiment de la Chaudière remontent à l'ancienne milice canadienne-française, à la milieu du Seigneur Taschereau, durant la domination française. C'est le sang de cette vieille milice qui s'est conservé dans le Régiment provisoire de Beauce du 2 avril 1804; dans le 25^e bataillon d'Infanterie, en 1871; le 92^e en 1900; le Régiment de Beauce, le 15 mars 1921; le Régiment de Beauce et Dorchester, le 18 février 1932; et le Régiment de la Chaudière, mitrailleurs, le 15 décembre 1936, en service actif, en septembre 1939, comme mitrailleurs d'abord dans une division de l'active et, ensuite, dans une Brigade d'Infanterie d'une autre division. Ce régiment changeait de nom mais demeurait le même en gardant la devise qu'il porte: "Aera perennia" — Plus solide que l'écaillé.

Le Seigneurie Taschereau fut établie en 1736 sur les bords de la rivière Chaudière, à 20 milles de Québec. Elle avait 20 milles de longueur et 6 milles de largeur de chaque côté de la rivière. Le manoir était bâti sur la rive nord, à la suite du village de Sainte-Marie-de-Beauce. Le prestige qu'ont donné les Taschereau à la vie militaire a attaché plusieurs générations de la Beauce et de Dorchester à la milice canadienne.

On dit dans la Beauce que Charles-Antoine Taschereau servit sous les ordres de Montcalm en 1758, et que Gabriel-Éliezer Taschereau combattit Wolfe en 1759. Lors de l'invasion américaine, en 1775, Gabriel-Éliezer fut nommé colonel de son bataillon de milice par Guy Carleton, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Thomas-Pierre-Joseph Taschereau entra en qualité de cadet dans le Royal Canadian ou "Royal Canadian Volunteers", re-

giment levé au Canada pour remplacer les troupes anglaises dont on avait besoin ailleurs. En 1797, il était lieutenant et en garnison à Niagara. En 1800, le Royal Canadian fut licencié et Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, mis à demi-soldat, vint résider à Ste-Marie-de-Beauce.

Dès le 6 février 1809, un certain nombre de compagnies indépendantes étaient autorisées dans le district No 7 qui comprenait alors la ville de Québec et ses alentours. Il y avait deux compagnies indépendantes à St-Vital-de-Lanthen, une autre à St-François, à Aylmer, à Ste-Marie-de-Beauce, à Ste-Clair, à Ste-Justine et St-Anselme, dans Dorchester. Il y avait déjà assez de compagnies pour former deux bataillons. L'ordre général qui crée les deux bataillons est en date du 9 avril 1809. Le bataillon provisoire de Beauce est composé de cinq compagnies, avec ses quartiers-généraux à Ste-Marie-de-Beauce, et commandé par Charles-Antoine Taschereau, qui est remplacé presque aussitôt par le colonel Henri Duchesnay.

Le bataillon provisoire de Dorchester, composé de quatre compagnies, est commandé par le capitaine Louis Fournier, commandant de la compagnie localisée à Ste-Clair. Les quartiers-généraux sont à St-Anselme. Ces deux régiments reçurent ainsi l'un puis de l'autre, jusqu'en 1860.

Vers 1871, le Provisoire de Beauce devient le 25^e bataillon et le Provisoire de Dorchester, le 92^e.

Le Colonel H.-J. Duchesnay commande le 25^e de 1869 à 71 et de 1880 à 82. De 1871 à 1880, le régiment fut commandé par le lieutenant-colonel Laurent Berthel. À la mort du Colonel H.-J. Du-

chesnay, le commandement passe entre les mains du lieutenant J.G. Bignell de Lambton, 1867 à 1878. En 1878, succède Thomas-Jacques de Montarville Taschereau. Le bataillon est organisé en huit compagnies. C'est alors qu'est créée une compagnie de signaleurs, la première dans le district de Québec. Les membres de cette compagnie sont choisis dans la classe des bacheliers du Collège de St-Marc de Beauve, tous par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Les résultats furent magnifiques et une mention spéciale lui fut accordée parmi les signaleurs de tout le Dominion.

En 1890, le colonel Th.-J. de Montarville Taschereau est transféré au 3e régiment de la force permanente stationnée à Halifax, durant la guerre du Transvaal. Le major Gustave Taschereau lui succède mais le 23e disparaît. Ce chiffre est donné au "Northern Ontario Regiment", et les officiers passent avec leurs hommes au 92e Régiment, l'ancien de Dorchester.

Le 92e avait eu comme commandants le major Louis Fortin 1869-1875, le lieutenant-colonel Achille Chabot, 1896-1902. A son retour de la guerre du Transvaal, T.-J. de Montarville Taschereau reprend le commandement de 1902 à 1904 pour le passer au lieutenant-colonel G.-A. Taschereau, ancien officier du 23e, qui l'exerce de 1904-1906 pour le reprendre de nouveau de 1906 à 1908. Le lieutenant-colonel E.-S. Buis du Be Voltigeurs de Québec lui succède de 1908 à 1917. C'est durant cette période, en 1912, que les numéros des compagnies sont remplacés par des lettres. C'est en 1917 que le sergent des officiers, le major E. Chabot, prend charge du régiment et établit les quartiers généraux à St-Isidore de Dorchester. A la fin de la guerre, en 1919, le régiment prend le nom de Régiment de Dorchester. En 1921, le régiment devient le Régiment de Beauve et est commandé par le lieutenant-colonel J.-A. Gilbert (1921-1927). En 1922, l'écusson du Régiment de Beauve est autorisé: "Une couronne de feuilles d'érable, un cercle portant les mots "Régiment de Beauve, Québec"; au centre du cercle, une grande fleur de lis; au bas du cercle, la devise "Dieu, Roi, Patrie"; au centre du cercle, un raster surmonté de la couronne impériale.

Les quartiers-généraux sont à Beauveville avec quatre compagnies, une à St-Georges, une à St-Isidore, une à St-Joseph, une à Ste-Clair.

Les commandants du Régiment

de Beauve:

Lieutenant-colonel J.-A. Gilbert — 1921-1927.

Lieutenant-colonel G.-T. Taschereau — 1927-1929.

Lieutenant-colonel E. Chabot — 1929-1930.

Lieutenant-colonel J. Turgeon — 1930-1932.

Le Régiment de Beauve change encore de nom et devient le Régiment de Dorchester et Beauve en 1932.

Les commandants furent le lieutenant-colonel J. Turgeon (1932-35), et le lieutenant-colonel L.-F. Gignac (1935-36).

Quand les deux vieilles unités furent réorganisées, et d'un zèle égal, elles s'unirent avec une troisième plus moderne, le 5th Machine Gun, un régiment de mitrailleurs. Toutes trois adoptent un nom qui les combine désormais jusqu'à la fin: Le Régiment de la Chaudière.

Les commandants:

Lieutenant-colonel J. L. Roman (1936-39).

Lieutenant-colonel G.-B. Bouchard (1939-41).

Lieutenant-colonel J.-J. Chouinard (depuis 1941).

Aujourd'hui le Régiment de la Chaudière est subdivisé comme régiment d'infanterie, dans une division affectée au service extérieur.

Pendant son existence, le Régiment de la Chaudière a été commandé par deux lieutenants-colonels. Il fournit la garde d'honneur lors de l'ouverture du Parlement provincial de Québec, en janvier 1940, alors qu'il fut passé en revue par le lieutenant-gouverneur, le major-général Sir Edmund Fiset. Il fournit aussi la garde d'honneur lors de l'arrivée à Québec de son Excellence le gouverneur-général du Canada Lord Atholstay.

Le 5e bataillon (1344), est un corps composé au lendemain de la guerre, avec ses quartiers-généraux à Québec.

Lors de l'organisation du Régiment de la Chaudière, le quartier-général fut d'abord établi à Ste-Clair et, ensuite, au Lac Mégantic.

Cette nouvelle désignation exigeait un nouvel écusson qui fut accepté par Sa Majesté le 1er juillet 1938. En voici la description: deux mitrailleurs supportés par deux feuilles d'érable, le tout surmonté d'un raster portant une fleur-de-lis, et, pour devise, ce vers d'Horace "aere perennius". Plus durable que l'airain.

Il est intéressant de noter que le Régiment de la Chaudière est composé exclusivement de ruraux.

La guerre est une réalité pour ces hommes car ils participent activement à diverses phases de la bataille. Il suffit de citer quelques titres d'articles et des extraits de leur contenu pour s'en rendre compte.

AVEC LE RÉGIMENT DE LA CHAUDIÈRE OUTRE-MER

La Vallée de la Chaudière, 15 mai 1942

*La plus dure bataille du
Régiment de la Chaudière*

Nouvelle capture du Régiment de la Chaudière

La Vallée de la Chaudière, 6 avril 1945

**Le Rgt de la Chaudière est au nombre
des unités d'occupation**

La Vallée de la Chaudière, 1 juin 1945

On perpétuera le nom du Rgt de la Chaudière en France

Dans une lettre adressée au premier ministre King et rendue publique ces jours derniers, le président de l'Association France-Grande-Bretagne déclare que la ville de Courseulles-sur-mer, qui fut libérée par les Canadiens lors de l'invasion, n'oubliera jamais ces soldats qui reposent à jamais sur le sol de France.

Le président a inclus dans sa lettre une liste de soldats canadiens qui furent ensevelis dans la région de Courseulles-sur-mer et il a demandé qu'on lui fasse parvenir les adresses des familles de ces hommes afin de pouvoir leur écrire.

Le maire de la ville s'est joint à lui dans cet hommage. Le premier magistrat a dit que l'on peut croire que le conseil municipal voudra perpétuer la mémoire des Canadiens qui sont morts en donnant à des avenues ou à des places publiques le nom du Régiment de la Chaudière, et celui du Canada.

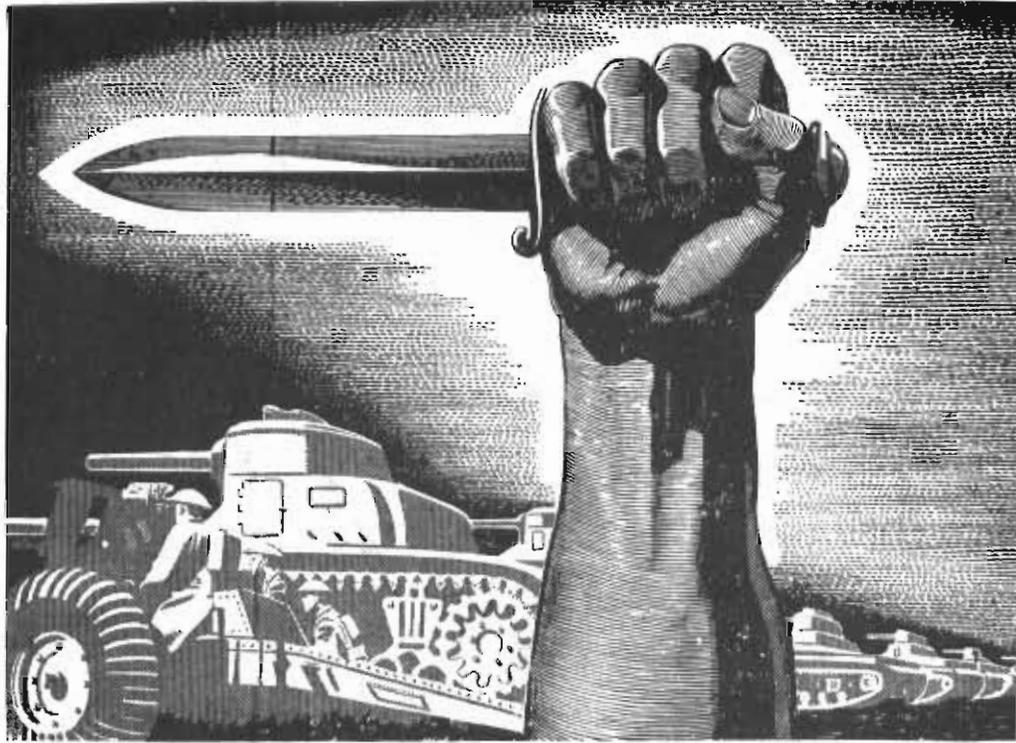
"De bonne heure, le matin du 6 juin 1944, nous fûmes libérés par des soldats alliés qui sont le plus près de nos coeurs de Français", a dit le président de l'association. "Aux questions que nous leur posions, ils ont simplement répondu :
La Vallée de la Chaudière, 13 juillet 1945

du avec un accent normand : nous sommes ici pour libérer la France..."

"Un grand nombre d'entre eux sont morts à cette noble tâche. Ils sont morts en héros. Ils sont morts glorieusement. Mais l'oubli ne ternira jamais leur mémoire, car, pour nous, ils sont immortels. Leurs tombes seront toujours couvertes de fleurs, les fleurs qui amènent le repos. Ils reposeront à jamais dans cette terre de France pour laquelle ils ont donné le bien le plus sacré que possède l'homme : la vie elle-même. Nous nous inclinons respectueusement devant le deuil de ceux qui les ont aimés et nous les pleurons avec eux".

Dans sa réponse, le premier ministre King a exprimé les remerciements du peuple canadien pour les paroles très touchantes du président. Il a promis que les noms des parents de ceux qui sont morts à Courseulles-sur-mer lui seront envoyés. Il a ajouté que les familles de ces soldats seront grandement consolées à la pensée que les tombes de leurs enfants ne seront pas désertes et seront toujours couvertes de fleurs.

Pourquoi et contre qui ces hommes ont-ils combattu? Ils combattent pour la liberté et on leur en sait gré.



NOTRE ARMÉE—Un poignard qui plonge au coeur de la tyrannie . . .

Le courage de leurs pères a été légué sans réserve aux fils qui composent aujourd'hui notre vaillante armée canadienne.

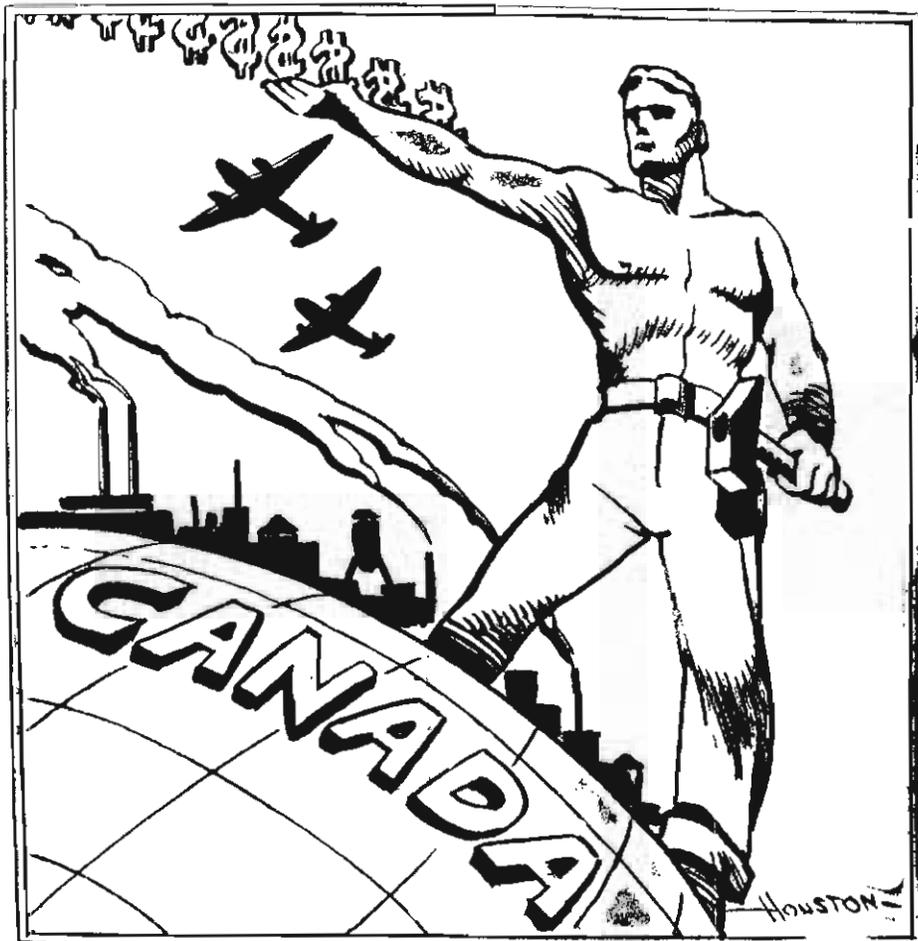
Lorsque se livreront les batailles décisives, les troupes canadiennes seront au premier rang—bastion de la démocratie—avant-garde de l'armée de la liberté.

En hommage à l'armée canadienne

THE *Shawinigan* WATER & POWER COMPANY

La Vallée de la Chaudière, 26 juin 1942

Le bon



Ce dessin est un don généreux de l'artiste Houston du journal "Le Nouvelliste", de Trois-Rivières, comme contribution au Troisième emprunt de la Victoire.

La Vallée de la Chaudière, 20 octobre 1942

et le méchant

Si c'était chez nous...



Ce dessin est un don généreux de l'artiste Houston du journal "Le Nouvelliste", de Trois-Rivières comme contribution au Troisième Emprunt de la Victoire.

La Vallée de la Chaudière, 20 octobre 1942

ou Daniel dans la fosse aux lions

PRÊTEZ

*afin de débarrasser
le monde de ceci!*



Frappez avant que l'ennemi vous frappe! Tout l'argent que vous possédez aujourd'hui n'aurait aucune valeur si l'Allemagne allait gagner cette guerre; si vous cachez vos épargnes, Hitler n'aurait pas besoin de les trouver; il n'a qu'à décider qu'elles n'ont aucune valeur pour qu'elles deviennent des chiffons.

Vous pouvez frapper maintenant en achetant des Bons de la Victoire; vous transformez votre argent en canons, en bombes, en navires, en avions et en avions torpilleurs. Frappez avant qu'il soit trop tard! Achetez des BONS DE LA VICTOIRE.

*Publiée aux fins du Troisième
Emprunt de la Victoire*

La Vallée de la Chaudière, 6 novembre 1942

THE
Shawinigan
WATER & POWER



Le ton peut être bien différent pour exprimer des choses semblables. D'une part, nous avons une lettre émotive de « Marilis » qui énumère tous les besoins du soldat.

LETTRE OUVERTE

pour la Semaine de l'Armée

Chez soldat,

La semaine s'achève et je ne t'ai encore rien dit. Partout, on t'a célébré, on t'a fêté, et je n'ai pas encore mêlé ma voix au concert d'hommages qui s'élève sur ton pas.

Je t'admire certes, et beaucoup, mais je ne saurais te chanter. Ma voix tremblerait et se mouillerait de larmes. Je trouve tristes les marches militaires, et lorsque tu défilés avec tes compagnons, de cette démarche alerte et fière, je ne puis m'empêcher de me demander où tu vas. Tu te le demandes toi, aussi, je le devine à ton air sérieux et grave. Laisse-moi te dire que malgré les revers passés, en te voyant, j'espère encore à la victoire. Il me semble que devant toi l'ennemi reculera et que c'est toi qui apporteras la Victoire et la Paix.

J'aime ton courage et ta bonne humeur. Malgré ta vaillance, je sais que, s'il est glorieux, ton lot n'est tout de même pas joyeux. Je sais qu'hier encore tu étais le chômeur qui s'ennuyait sur les bancs du port, le jeune homme que le travail oubliait, et que tous oubliaient. Tu cachais ta misère sous ta fierté et la foule passait indifférente. Maintenant, on te réclame, on a besoin de toi parce que tu es sain, vigoureux et beau, parce que tu es la jeunesse. Tous ont les yeux sur toi, tous comptent sur toi. Tu pars pour nous, pour éloigner la guerre et protéger les vieux, les femmes, les enfants. Nous t'aimons, cher soldat, mais pas encore assez. Tu mérites davantage.

Tu commençais à travailler, tu avais une fiancée; voilà que le devoir t'appelle, et tu sacrifies tes espérances, ton jeune bonheur, tout, sans murmurer. C'est sublime, c'est beau, c'est grand.

C'est trop grand pour que je comprenne. Toi, le petit gars ignoat, tu t'élèves au-dessus de la foule, tu deviens un héros. Mon frère, je t'appréciais beaucoup, mais je ne savais pas que tu es aussi brave. Je m'attendais en te parlant, mon regard devient inquiet et humide, et toi tu souris. Tu souris pour me rassurer et aussi parce que tu as l'âme rayonnante et belle. Moi qui ne suis qu'une femme, je comprends difficilement cette virilité, cette force morale.

Et je t'admire davantage. Je me sens très humble devant toi, j'ai honte de ma faiblesse, de ma négligence. Évidemment, ma constitution physique ne se prêterait pas aux combats, mais n'ai-je pas ma part à faire? Pourquoi toi plutôt que moi? Nous n'avons pas cholest, mais il ne serait pas fraternel que je te laisse porter tout le fardeau seul, que je ne t'aide pas. Il y a les oeuvres de guerre, la Croix rouge, la récupération, l'achat de certificats d'épargne de Guerre pour mieux t'aimer; l'envoi de lettres, de livres, de revues, de cigarettes, tabac, vêtements etc. C'est si peu à côté de ce qui t'est demandé à toi.

Oui, cher soldat, j'ai été négligente. Je n'ai pas assez songé que toutes ces choses nous étaient demandées pour toi.

En cette Semaine de l'Armée, je n'aurai pas fait grand'chose pour te louer, pour t'acclamer, mais, en réfléchissant, j'aurai appris à l'apprécier davantage, à t'aimer davantage et surtout à t'aider davantage.

Je prierai Dieu qu'Il te donne la victoire et la paix et qu'Il fasse du soldat canadien le plus beau et le plus glorieux soldat du monde.

MARILIS

La Vallée de la Chaudière, 3 juillet 1942

D'autre part les mêmes nécessités peuvent être énoncées sous une forme divertissante et attrayante



BRASSERIE BOSWELL

5-87

PUBLIE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE

La Vallée de la Chaudière, 17 août 1945



BRASSERIE BOSWELL

PUBLIÉ DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE

La Vallée de la Chaudière, 13 avril 1945



NON, LOLOTE, PAS DE LETTRES POUR VOUS.

NON? ALORS, ÇA RÉGLE LE CAS. QUAND IL SE DÉCIDERÀ À M'ÉCRIRE, J'EN FERAİ AUTANT. A L'AVENIR, CE SERA LETTRE POUR LETTRE!

J'ESPÈRE QU'ELLE N'ATTEND PAS QUE J'ÉCRIVE LE PREMIER?

Écrivez souvent
Écrivez aujourd'hui

ÉCRIVEZ-LEUR RÉGULIÈREMENT

BRASSERIE BOSWELL

PUBLIÉ DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE

La Vallée de la Chaudière, 25 mai 1945

Les gens de Saint-Joseph comme ceux de tous les pays engagés dans les hostilités sont très heureux quand le conflit se termine. L'Allemagne se rend la première

L'ALLEMAGNE MET BAS LES ARMES

LUNDI, 7 MAI 1945

C'est à Berlin, l'orgueilleuse capitale du Reich allemand, aujourd'hui, un amas de ruines encore fumantes, à la suite des violents combats qui s'y sont déroulés que le Feld maréchal Wilhelm Keitel, chef du grand état-major allemand et ses subordonnés ont rencontré des représentants des grandes puissances alliées: le maréchal en chef de l'air sir Arthur Tedder pour la Grande-Bretagne; le général Carl Spaatz pour les Etats-Unis; le maréchal Grégoire K. Joukov, pour la Russie Soviétique et le général de Tassigny, pour la France.

Auparavant, le général Gustave Jodl, chef de l'état-major des armées allemandes avait signé une reddition sans conditions entre les mains du général Eisenhower, à Reims en France.

La capitulation de l'Allemagne met fin à la plus grande guerre qui a coûté la vie à des millions de personnes et causé des dommages incalculables dans les pays où elle a eu lieu. Peu de pays d'Europe ont échappé aux dévastations des bombardements et même les pays neutres eurent à enregistrer des pertes et des privations.

La Vallée de la Chaudière, 11 mai 1945

Le Canada a payé un rude impôt en hommes et en matériel pour arriver à gagner cette guerre. Proportionnellement à sa population, notre pays a fait un effort qui se compare avantageusement avec celui de nos alliés.

Remercions Dieu d'avoir mis fin à cette holocauste de vies humaines, la plus considérable de tous les temps. On estime à 40 millions de personnes les morts et les blessés de cette guerre. Prions pour que la paix qui suivra soit une paix juste et durable basée sur la véritable charité chrétienne.

Jour de prières

Dimanche prochain, 13 mai, sera jour de reconnaissance et de prières spéciales au Dieu des armées, qui nous a donné la Victoire. Un Te Deum d'actions de grâces sera chanté dans toutes les églises, à l'issue de la messe principale, et le soir, les cloches sonneront pendant quinze minutes avant l'Angelus.

Quelques mois plus tard, le Japon se rend sans condition. L'impact psychologique des bombes atomiques américaines a cassé toute résistance.

La guerre est enfin finie!

Le président Truman a annoncé mardi soir à 7 heures, à la Maison Blanche, que la guerre est terminée. — Londres et Moscou ont annoncé la nouvelle en même temps. — Ordre de cesser le feu dans tout le théâtre du Pacifique. — Acceptation des conditions définies dans la déclaration de Potsdam.

Washington, 15 — Une nouvelle date a été inscrite en lettres resplendissantes sur le calendrier historique du monde, — le 14 août 1945 — quand le Japon a accepté les conditions de capitulation imposées par les Alliés et mis fin à la seconde grande guerre.

Le président Truman annonça à 7 h. p.m., heure avancée de l'est, au cours d'une conférence de presse à la Maison Blanche, que la guerre était terminée. Simultanément le premier ministre Attlee diffusa de Londres, au réseau de la BBC, un message identique. Radio-Moscou publia également la nouvelle que le monde attendait impatiemment depuis des jours.

Ordre fut immédiatement donné de cesser le feu sur tout le théâtre du Pacifique.

Washington, comme toute autre cité dans le monde allié, accueillit la nouvelle avec une joie délirante. Les jours de tension s'achevèrent en un tumulte d'acclamations, de cris, de klaxons et de cloches.

Au cours de sa brève conférence de presse, le président Truman donna lecture d'un historique document sous forme d'un message du gouvernement de Tokio, qui lui avait été transmis par le gouvernement suisse.

Ce message disait en bref que l'empereur acceptait les conditions de capitulation définies dans la déclaration de Potsdam et qu'il donnerait les ordres voulus à toutes les forces armées sous sa juridiction de discontinuer les opérations et de mettre leurs armes à la disposition du commandant suprême allié.

Le président annonça que le général Douglas MacArthur avait été nommé à cette fonction. Il aura avec lui des officiers supérieurs anglais, russes et chinois lorsque les conditions de capitulation seront signées. Il reste à compléter certaines dispositions pour la signature des conditions officielles de reddition. Ensuite le jour V-J sera proclamé officiellement.

"Entre temps", dit le président, "les forces armées alliées ont reçu l'ordre de suspendre toute action offensive".

Alors que le monde célébrait cette nouvelle avec une joie débordante, le gouvernement japonais (qui avait promis un jour de dicter des conditions de paix à la Maison Blanche) reçut l'ordre de cesser la lutte sur tous les fronts.

La Vallée de la Chaudière, 17 août 1945

Saint-Joseph n'a même pas attendu la reddition japonaise pour célébrer la victoire.

Saint-Joseph célèbre la victoire

Non seulement la population de St-Joseph, mais de nombreux visiteurs, qui s'étaient joints aux citoyens de notre paroisse, ont célébré, dimanche soir dernier, la victoire de nos armées sur l'Allemagne.

La célébration a commencé par une grande parade dans les rues du village. On remarquait dans le défilé, les enfants de nos écoles, un corps de cadets du collège de Ste-Marie, de nombreux citoyens du village et une imposante délégation des Chevaliers de Colomb.

L'assemblée populaire a été tenue au couvent. Des représentants des trois armes figuraient à côté des orateurs, et trois militaires, vétérans des batailles d'Europe et d'Afrique, ont été interviewés.

M. Gratien Spénard, gérant de la Cie Shawinigan, agissait comme maître de cérémonie. M. Antoine Lacourcière, maire du village, s'est prêté de bonne grâce au rôle qui lui avait été dévolu d'interviewer les militaires. Le premier vétéran à subir l'interrogatoire a été M. Armand Boily, vétéran de la campagne de Normandie, qui a été blessé lors de la bataille mémorable de Carpiquet. M. Boily a raconté ses souvenirs de bataille avec des détails qui donnaient la chair de poule aux plus braves des civils.

La Vallée de la Chaudière, 18 mai 1945

M. Yvon Roy, maître de poste, un autre de nos vétérans, a raconté ses souvenirs de l'armée. M. Roy n'a pas pris part à l'invasion, mais il est allé en Afrique et s'est heureusement tiré indemne de sa périlleuse aventure.

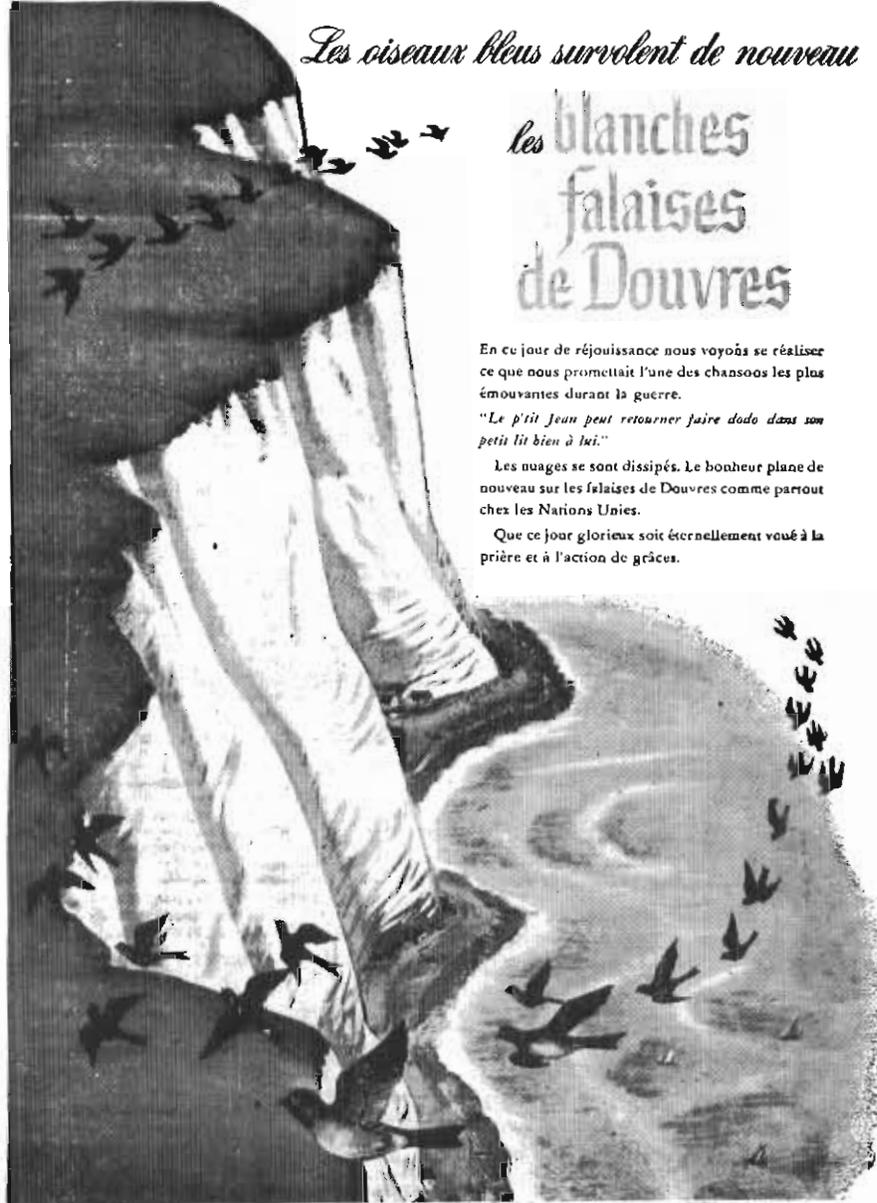
Le troisième militaire à raconter ses souvenirs de l'armée a été l'aviateur Paul-Henri Lambert. M. Lambert était armurier dans le corps d'aviation royal canadien; il a été sur les champs de bataille de France, de Belgique et de Hollande. Il a essuyé plusieurs fois le feu des bombardements des avions ennemis.

Les autres orateurs qui ont porté la parole sont M. Robert Vézina, le Dr Hervé Reny, M. Georges Bonin et M. le curé J. Houde qui a dit le mot de la fin.

La chorale des hommes et jeunes filles de la paroisse et la petite maîtrise du collège ont exécuté plusieurs chants canadiens et l'hymne national de France "La Marseillaise". Ces chants ont été fort goûtés de l'assistance qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

Après le chant de l'hymne national, on a lancé quelques pièces de feu d'artifice.

Les images de paix se succèdent



Les oiseaux bleus survolent de nouveau

les blanches falaises de Douvres

En ce jour de réjouissance nous voyoûs se réaliser ce que nous promettait l'une des chansons les plus émouvantes durant la guerre.

"Le p'tit Jean peut retourner faire dodo dans son petit lit bien à lui."

Les nuages se sont dissipés. Le bonheur plane de nouveau sur les falaises de Douvres comme partout chez les Nations Unies.

Que ce jour glorieux soit éternellement voué à la prière et à l'action de grâces.

et la vie reprend son train-train quotidien, la guerre ne vit que dans le souvenir des populations.

La Vallée de la Chaudière, 18 mai 1945



BRASSERIE BOSWELL

PUBLIÉ DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE.

La Vallée de la Chaudière, 14 septembre 1945

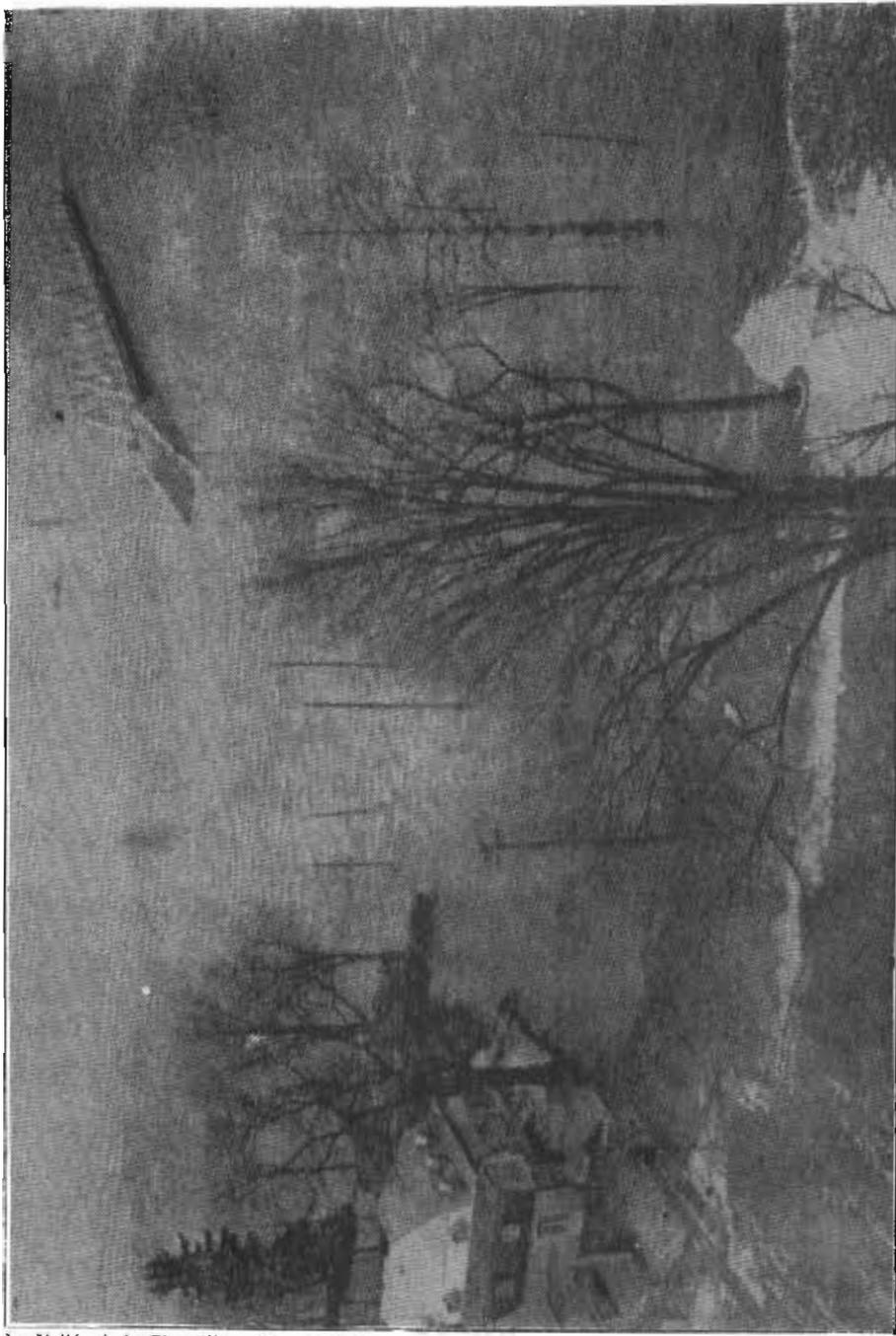
Les obligations souscrites pendant le conflit viennent à échéance et le remboursement montre qu'il s'agissait vraiment d'un placement désintéressé. Une obligation de 100\$ en 1942 est remboursée 101.26\$ en 1954.

**Les obligations du 3^e Emprunt de la Victoire
sont
appelées au remboursement le 1^{er} juin**

SI VOUS DÉTENEZ des obligations à 3% du 3^e Emprunt de la Victoire (émises en novembre 1942 avec échéance en novembre 1956) vous devrez les présenter pour remboursement le ou après le 1^{er} juin, à n'importe quelle succursale d'une banque à charte au Canada. **APRÈS CETTE DATE AUCUN AUTRE INTÉRÊT NE SERA PAYÉ.** Le coupon d'intérêt daté du 1^{er} novembre 1954 et tous les coupons subséquents devront être annexés aux obligations lorsqu'on les présentera pour remboursement. Chaque obligation de \$100 vaudra \$101.26 (les autres coupures ayant une valeur proportionnelle). Le remboursement inclut une prime de \$1 conformément aux conditions stipulées dans l'obligation—plus 26c., soit l'intérêt à 3% pour la période allant du 1^{er} mai au 1^{er} juin, c'est-à-dire celle écoulée depuis la date où le dernier coupon devient payable.

Le Gouvernement du Canada

Par son agent financier, la **BANQUE DU CANADA**



La Vallée de la Chaudière, 22 avril 1960

THE
MUSEUM
OF
THE
CITY OF
NEW YORK
AND
THE
HUNTERIAN SOCIETY

Chapitre Troisième

Les inondations de la rivière Chaudière

La vie dans la vallée de la Chaudière est régulièrement perturbée par un phénomène naturel important. Sujet de conversations innombrables, les crues de la rivière peuvent être vues dans des perspectives différentes. Chaque année, *La Vallée de la Chaudière* consacre de nombreux articles abondamment illustrés soulignant l'importance de ce sujet. Actuellement, l'information écrite exploite les conséquences catastrophiques des inondations tandis que les reportages photo-

graphiques mettent l'accent sur leur dimension folklorique et l'aspect irréel des paysages.

DÉSASTRE



POUR LES CULTIVATEURS
RECOLTES DE FOIN ET D'AVOINES DETRUITES
AUTRES DEGATS DANS LA REGION

page 4

La Vallée de la Chaudière, 13 juillet 1976

ROUTES SUBMERGÉES PONTS EMPORTÉS RÉCOLTES RUINÉES



Paysage irréel qui cache la destruction causée par l'inondation.

La Vallée de la Chaudière, 17 août 1976

Impuissants à contrôler les débordements de la Chaudière, les anciens vivaient cette période avec plus de fatalisme. Les méfaits dus aux crues donnent lieu à des récits épiques où l'homme sans moyen technique entre en lutte avec la nature.

Il y a 20 ans

L'inondation de 1917, chez un Beauceron

Les pluies incessantes de ces derniers jours ont remis en mémoire la triste inondation de 1917. Comme il y a exactement vingt ans que ces événements se sont passés, nous avons crû que nos lecteurs seraient fort intéressés à relire le récit captivant qu'en a fait dans le temps, l'Almanach de l'Action Catholique par son collaborateur, Jean Sans-Terre. La scène décrite se passe dans le haut du comté. Laissons la plume à Jean Sans-Terre.

PAR JEAN SANS-TERRE



Le 30 juillet au matin, il faisait sombre, on pressentait un orage. Au déjeuner, les femmes s'étaient demandé si elles auraient le temps de faire leur lavage de la semaine sur le bord de l'écarre. Le père se
La Vallée de la Chaudière, Photo 1, 14 mai 1954

décidait d'aller au moulin-à-farine; on crut que ce ne serait pas grand chose et maman descendit son linge au bas du côté, près du feu accoutumé.

La Chaudière était basse comme on ne l'avait pas vue depuis longtemps. En jouant dans l'eau les petits enfants, en s'avançant d'un banc de sable à l'autre, réussirent à traverser de l'autre côté. Fiers de leur exploit ils criaient à maman, grimpés sur la grosse roche en face des terres du voisin.

Mais à huit heures, le temps au lieu de s'élever comme on l'espérait, se graissa davantage, et un petit vent humide se mit à siffler entre les branches des aunes. Bientôt les enfants revinrent, apeurés, ils entendaient des coups de tonnerre, et déjà on voyait de grands éclairs dans le bas du ciel sombre. Un coup de vent violent balaya la berge et de grosses gouttes d'eau, pesantes comme de la grêle, firent de grandes taches sombres sur nos habits et fouettèrent les feuilles.

Nous nous sauvâmes à la maison en toute hâte, il mouillait déjà à-boire-debout. Le tonnerre éclatait très bas, courant d'un bout du ciel à l'autre. Les éclairs entraient par les fenêtres laissant prévoir des coups formidables qui ne tardaient pas. Maman alluma la chandelle bénite et aspergea d'eau pascalle tous les appartements. Le chien, pourtant malin, caché sous la table, tremblait comme une feuille. Et maman répétait de temps en temps: "Votre pauvre père qui est dans le chemin par un temps pareil!"

La pluie glissait en nappes ridées sur les vitres et elle était si poussée par le vent que l'eau pénétrait partout, dégouttait du plafond et coulait sur le plancher. A chaque coup de tonnerre écrasant, maman disait au plus brave d'entre nous: "Regardez donc pour voir si les granges ne sont pas en feu!" Il pleuvait tellement qu'on ne voyait l'étable qu'à la lueur des éclairs qui nous brûlaient la figure. Les vitres sonnaient dans leurs gaines de bois, et la maison, secouée, craquait horriblement à chaque coup de vent.

Enfin le ciel se blanchit un peu du côté d'où venait l'orage, et le tonnerre sembla s'éloigner. Il pleuvait encore tout de même. Je sortis pour aller voir aux rigoles dans le chemin. L'eau descendait en ruisseaux boueux dans les roulières et creusait à chaque pente des bassins profonds.

Je rentrai tout de suite; il se préparait encore un autre orage du côté de l'ouest. Il ne tarda pas, plus terrible encore que le premier. Il mouillait-à-seaux et le tonnerre ne s'arrêtait pas.

Il y eut une couple de petites accalmies dans le courant de la matinée, mais sur le coup du midi, la pluie reprit de plus belle. On aurait dit la fin du monde: le ciel était en feu, et il tonnait à rendre fou.

A quatre heures de la relevée la pluie n'avait pas cessé, et nous n'avions pas encore diné. Il fallut bien se décider à descendre à la cave par dehors pour avoir du beurre. En ouvrant la porte un coup de tonnerre formidable éclata tout près de nous. Les jambes nous en plièrent. Il y avait quatre pouces d'eau dans la cour et on entendait les grondements des ruisseaux qui descendaient dans les clos à travers les pièces-de-grain tout couchés.

Papa arriva sur ces entrefaits, tout trempé en navette. Il n'avait jamais rien vu de pareil depuis qu'il était au monde. Les petits ponts dans les chemins étaient tous emportés et les moindres rigoles débordaient comme des torrents.

Il était déjà tard, maman commençait à penser à l'heure des vaches, les petits gars, si malcommodes d'ordinaire, ne parlaient pas de sortir; je m'habillai donc de mon mieux.

Dans le clos, le ruisseau-de-la-savane était gonflé d'une côte à l'autre et il charriait avec un bruit de mer courroucée des pièces de bois, des madriers appartenant aux ponts des voisins. Les vaches étaient dans la sapinière de l'autre côté. Le chien, toujours obéissant, alla les chercher à la nage. Arrivées à la traverse, elles ne voulaient pas passer.

Enfin, tourmentée par le chien qui la menaçait, la grosse Caille entra en plein courant et parvint à se maintenir la tête et le bout de la queue hors de l'eau. Les autres l'imitèrent. Mais la petite noire, fut entraînée et ne parvint à toucher terre que quelques cents pieds plus bas.

Après le train, comme la pluie avait cessé complètement, je m'empressai de descendre à la grand-rivière. Elle montait vite, l'eau trouble bouillonnait en remous profonds le long des écarres.

A mon retour papa s'informa: je lui dis qu'elle n'était pas montée autant que je le croyais. C'est là qu'il m'avertit: "Si vous avez quelque chose que l'eau peut emporter sur le bord de la rivière allez le mettre en sûreté tout de suite; s'il a plu dans les Hauts l'équivalent d'ici, nous allons avoir une inondation comme en plein printemps".

Tout de suite, je courus avec mon petit frère pour atterrir les deux barges jusqu'au pied de la frènière où l'eau ne s'était pas rendue de mémoire d'homme.

La Chaudière commençait à monter pour tout de bon. Nous eûmes les cents misères à tirer les canots, et l'eau nous suivait presque, sournoisement, envahissant toutes les petites hausses.

J'y revins après souper. L'eau était déjà au pied de la petite côte, et la rivière grondait, sauvage, comme dans le temps-du-sucre, quand la glace commence à marcher.

Le soleil qui n'avait pas paru de la journée se montra un instant entre deux nuages tout à fait au bas de l'horizon, promettant une belle journée pour le lendemain.

Vers les huit heures et demie, nous dîmes le chapelet en famille. Papa nous recommanda de bien prier le bon Dieu pour que la rivière ne nous fit pas de dégâts: "Vous savez que tout le blé et l'avoine sont épiés, ce serait une perte totale si l'eau montait le moins." Maman ajouta plusieurs "Ave" en l'honneur de la bonne sainte Anne, et je vous assure que nous priions avec ferveur.

Nous parlions d'aller nous coucher, quand le voisin arriva. Il augmenta nos craintes: Le moulin-à-scie sur la décharge était emporté et la Chaudière était à pleine écarre. En allant le reconduire sur le seuil de la porte, on entendait dans la paix du soir les petits ruisseaux des concessions qui descendaient avec violence leurs eaux et pardessus tout le ronflement inquiétant de la rivière.

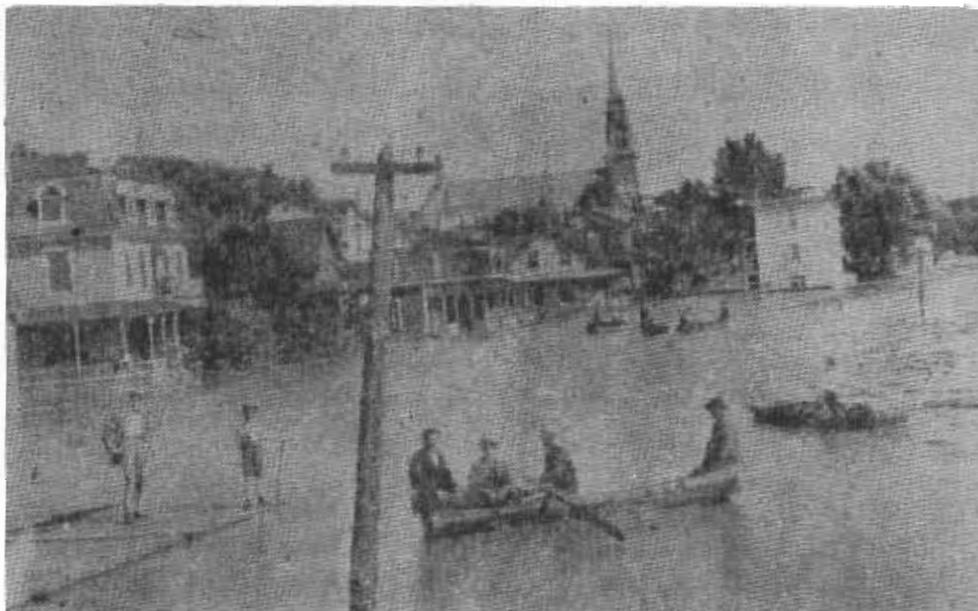
Nous nous couchâmes comme d'habitude, mais je puis bien vous assurer que personne ne ferma l'oeil, sauf les petits enfants. Nous craignons tous un peu.

Tout à coup, vers les onze heures, nous entendons quelqu'un crier du dehors. Maman reconnaît la voix de notre frère marié, établi aux côteaux. A la clarté de son fanal qui miroite sur l'eau, nous nous apercevons qu'il est en canot et que les vagues touchent déjà le perron. C'est ce qui ne s'était jamais vu. Imaginez si nous descendons vite.

Il nous dit l'air excité: "Vous faites mieux de monter vos animaux, si vous en avez dans l'étable, sur le fenil, car la rivière est grosse effrayant, et elle monte à vue d'oeil. Jean part en courant pour mettre les chevaux dans la grand-batterie; il a de l'eau aux genoux. En passant au coin du hangar, il entend les petits cochons crier, ils sont à la nage et cherchent à s'échapper. Quand ils furent en lieu sûr, du moins nous le croyions, puisque nous les avions parqués sur le fenil, il y avait de l'eau à la hauteur de la galerie. La cave était remplie et la trappe commençait à flotter. Nous la clouons, et sans perdre de temps nous déménageons les meubles les plus utiles au deuxième étage. L'eau nous suivait dans l'escalier; bientôt nous en eûmes au-dessus des genoux. Les tables et les chaises commençaient à flotter. L'armoire bascula et se renversa sur le côté, cassant la vaisselle. Il fallut bientôt cesser tout à fait le sauvetage et attendre avec patience la fin de notre épreuve.

Il devait être à peu près minuit. L'eau passait par-dessus le poêle. Nous nous réunissons dans la chambre à coucher de papa pour dire

un nouveau chapelet. A toutes les dix minutes nous descendions voir si l'eau cessait d'augmenter, mais elle montait toujours. Vers les deux heures quelqu'un frappa à la fenêtre de la chambre à coucher, qui se trouvait juste au-dessus de la véranda du premier étage.



C'était notre frère qui revenait. Il nous conseilla de déménager tout de suite, car il craignait pour notre maison à deux étages: "La grange des petits Faucher est partie à la dérive, le hangar des Fournier et leur étable s'en vont; chez Louis Gingras, il ne reste rien, ni maison, ni grange, pas un bâtiment; et il passe des bâtisses des Hauts en plein courant".

Vous pouvez vous imaginer si cette nouvelle nous fit peur. On éveille en hâte les enfants, on leur jette sur les épaules le premier morceau de linge venu et nous les entassons dans le canot de mon frère, qui est accosté à la hauteur du garde-soleil. Maman ne pouvait pas se résigner à quitter la maison; blême comme une morte, elle se recommandait à tous les saints.

Au dernier tour de canot, je partis. L'eau clapotait autour de la maison, et notre grange soulevée partait à la dérive avec nos chevaux, nos cochons et toute notre récolte de foin. Papa pleurait. Il nous fallut passer à travers toutes sortes de débris qui frappaient les côtés vermoulus de notre barge.

Toute la famille réunie nous attendait à la croix du chemin. Maman à genoux sur la terre humide priait les bras en croix et tout haut: "Mon Dieu, mon Dieu, laissez-nous au moins notre maison. Bonne sainte Vierge, protégez-nous". Les enfants pleuraient à chaudes larmes et maman disait en les regardant: "Nous voilà dans le chemin, plus de grange, plus de récolte, plus rien! Mon Dieu prenez pitié au moins de ces pauvres petits."

Les enfants frissonnaient dans le froid de la nuit; papa dit à maman de les amener en travers des clos chez notre frère. Maman rassemble les jeunes, elle les appelle les uns après les autres; un cri lui échappe: "Vous avez oublié la petite Marie-Anne dans sa chambre".

En rien de temps le canot est à flot et nous ramons désespérément vers la maison. Un cri de désespoir échappe à papa: "Nous arriverons trop tard". Les grosses rames de bois franc plient sous l'effort de nos bras. Heureusement le hangar, rempli de bois-de-sciage est trop lourd, il s'échoue entre le gros pin et la maison et il brise ainsi la fureur du courant. La petite Marie-Anne dormait bien paisiblement dans son petit lit; papa la roule sans un mot dans ses couvertures et il l'emporte et jetant un regard d'adieu à la demeure ancestrale.

Déjà le ciel commence à s'éclaircir, le jour va poindre. Nous entrevoyons la rivière qui s'étend d'une côte à l'autre, large comme un fleuve. Elle charrie des débris informes, des arbres entiers qui, en roulant, sortent de l'eau des branches tendues comme des mains qui appellent au secours. De temps en temps passent des maisons, des granges entières, des remises à voitures; le pont du village comme une barque géante descend à la dérive.

Dans la vallée noyée surnagent des têtes d'arbres, aux endroits où s'élevaient les habitations des voisins. Les hommes rassemblés constatent les désastres. Seule, une maison a résisté, c'est la nôtre. Toutes les bâtisses des cinq cultivateurs sont parties et leurs récoltes sont anéanties.

Au jour, la crue des eaux cesse et bientôt le torrent se prend à baisser. La rivière avait monté de trente pieds au-dessus de son niveau moyen, noyant les troupeaux et les récoltes, emportant les bâtiments, labourant de tranchées profondes les fonds productifs, salissant tout d'une rache nauséabonde et tenace comme un ciment.

Notre peuple est difficile à abattre. Le matin même, les hommes à moitié vêtus, montent à la forêt et coupent en commun les arbres nécessaires à la reconstruction. Ils s'encouragent les uns les autres.

Leur foi en la Providence divine ne les a pas déçus. Tous se ressentent encore de l'épreuve mais pas un n'a dû quitter sa terre. A la place des vieilles habitations, s'élèvent des fermes nouvelles et la terre féconde nourrit de nombreux troupeaux. Bientôt le souvenir restera seul de ce grand désastre.

Jean SANS-TERRE

(Notes tirées du récit vécu d'un sinistré de la Touffe-de-Pins.)



La Vallée de la Chaudière, 17 avril 1970

Au moment de chaque inondation, les souvenirs des années antérieures font surface et les photographies qui ont fixé l'état des lieux sont mises en parallèle.

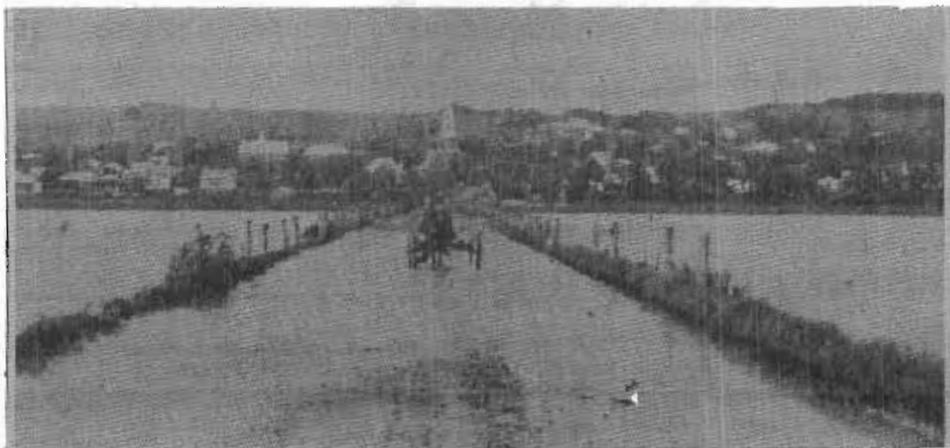


La Vallée de la Chaudière, 18 mars 1955



La Vallée de la Chaudière, 18 mars 1955.

● Ces deux photos représentent le même paysage et ont été prises à la même époque de l'année. Sur la photo supérieure, prise le 19 mars 1936, on voit les effets de la débâcle. Le niveau de l'eau s'était élevé jusqu'au point de couvrir entièrement la rue du pont, comme on l'appelait à l'époque. Le chemin de fer avait complètement disparu sous l'eau et les glaces avaient causé des dommages élevés. Cette année, à la même date, la Chaudière dort encore paisiblement sous son manteau de glace et la neige n'a pas encore commencé à fondre.



La Vallée de la Chaudière, 11 juin 1954

Même si le côté spectaculaire de la montée des eaux charme encore les esprits poétiques.

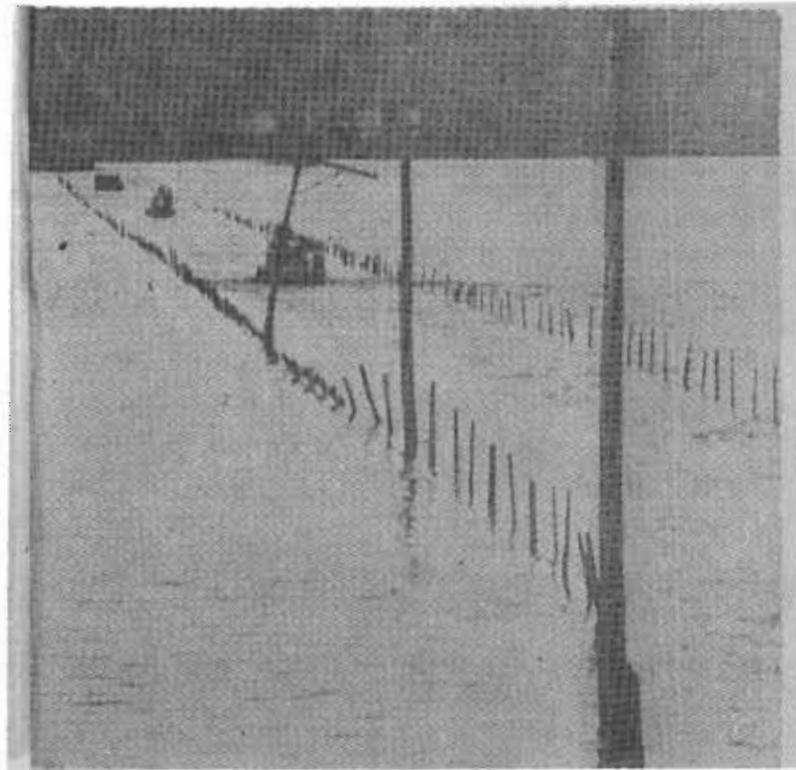


La Vallée de la Chaudière, 17 avril 1969

Les inconvénients qu'elle suscite sont moins bien acceptés.



La Vallée de la Chaudière, 15 octobre 1954



● La route qui relie le village à St-Joseph des Erables a été recouverte de plusieurs pieds d'eau mercredi et jeudi dernier. Nous voyons sur la photo supérieure le dernier camion à réussir la traversée mercredi à une heure et quart de l'après-midi. Sur la photo du bas nous voyons au loin un camion resté en panne, au milieu une remorqueuse également immobilisée par l'eau et au premier plan le camion Diesel de M. Bernard Létourneau allant à reculons tirer la remorqueuse et le camion de leur périlleuse position.

La Vallée de la Chaudière, 15 octobre 1954



Le "relevé" est disparu sous plusieurs pieds d'eau.



La rivière "Le Bras" est obstruée et a emporté une partie de la route et toute circulation est impossible.

La Vallée de la Chaudière, 30 mars 1976

Depuis longtemps des solutions sont envisagées pour contrer les méfaits et les caprices de la Chaudière.

L'éclusage et la canalisation de la rivière Chaudière sont les premiers travaux à exécuter dans la Beauce

Parlant à St-Joseph, à un ralliement libéral, le candidat, M. Ludger Dionne a préconisé l'éclusage et la canalisation de la rivière Chaudière de St-Georges à Scott, afin de protéger les riverains des dégâts causés par les glaces et les inondations. Les paroles de M. Dionne prenaient un réalisme saisissant lorsqu'on jetait un coup d'oeil vers la partie ouest de la paroisse. Les immenses "fonds" de chaque côté de la rivière étaient à ce moment recouverts de plusieurs pieds d'eau, rendant impossible tous les travaux de culture.

L'assemblée était sous la présidence conjointe des maires des trois municipalités, MM. Antoine Lacourcière, Luc Gilbert et Albert Grondin. Une foule qu'on évalue à près de deux mille personnes a écouté attentivement les orateurs faire un exposé de la politique libérale et des oeuvres accomplies par le gouvernement King.

M. Dionne, qui est un industriel doublé d'un homme d'affaires averti, a fait un exposé de son programme et des mesures qu'il entend préconiser s'il est élu député. Il a déploré le fait que la population de notre province n'est pas également répartie et ces agglomérations dans deux grands centres seulement sont une source de malaise pour la saine économie de notre province. Il a demandé à ses auditeurs de faire tout en leur pouvoir pour créer de nouvelles industries et diversifier ainsi la production afin d'avoir les plus grandes chances de succès possibles.

L'orateur a ensuite ait une revue des oeuvres accomplies par le gouvernement King ainsi que des mesures sociales mises en vigueur par ce gouvernement. Il a surtout traité de la loi des allocations familiales.

Les autres orateurs qui se sont succédé à la tribune ont été le Dr Hervé Rony, M. Georges Bonin et Mre Robert Vézina.

Le dynamitage des glaces sur la Chaudière en 1958



La Vallée de la Chaudière, 8 avril 1966

Les mesures prises en 1958 sont vues comme un remède temporaire et non comme une solution à long terme aux problèmes des riverains.

Lettre ouverte

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques semaines, on parle et reparle de la débâcle sur la Chaudière. Les pessimistes voient arriver un cataclysme et les optimistes affirment qu'elle sera paisible, donc pas raison de s'inquiéter inutilement.

Parce qu'en décembre 1957 Beauceville a été éprouvée par une débâcle formée de glace d'une épaisseur de six pouces seulement, on ne voit que cet endroit et si quelqu'un ose dire que d'autres endroits ont subi ou subissent des dégâts par les débâcles ou les crues de la Chaudière, tout de suite on le taxe de vouloir empêcher la solution du problème des débâcles à Beauceville.

Il y a des années et des années que les cultivateurs riverains voient, à chaque deux ans, leurs semences détruites, leurs champs de culture recouverts de débris de toutes sortes justement déposés sur la glace par des citoyens de Beauceville ou en amont. Ils se plaignent et on les traite de braillards.

A chaque été, parfois deux ou trois fois, les crues subites de la Chaudière envahissent

les terres des cultivateurs riverains. Ils subissent des dommages. Le secours le plus considérable qu'on leur ait apporté a été quelques dollars de grains de semences distribués comme consolation. C'est tout. Cela ne souffre aucune comparaison avec les sommes énormes versées aux sinistrés de Beauceville.

Bref, ce ne sont pas des dommages que les cultivateurs riverains réclament, mais des travaux de protection. J'ai lu, dans votre journal, la déclaration que M. Yvon Thiabaudeau, de St-Georges faisait lors de la réunion du comité consultatif de l'assurance chômage. "Le dynamitage, tel que pratiqué ne résoud aucunement le problème. Ce qu'il faut ce sont des travaux, selon un plan d'ensemble, qui tendraient à supprimer les causes de débâcles et d'inondations"

Qu'on fasse la somme des dommages subis par les cultivateurs riverains depuis une vingtaine d'années et l'on en viendra à la conclusion qu'ils sont plus sinistrés que ceux qui se proclament sinistrés.

**SINISTRE DEPUIS
TROIS GENERATIONS**

La Vallée de la Chaudière, 1er avril 1960

Malgré des investissements considérables, vingt ans plus tard l'éditorialiste de *La Vallée de la Chaudière* se voit obligé de faire les mêmes constatations que son lecteur sinistré depuis trois générations.

éditorial

Les débâcles et les inondations

"Autrefois, la grand-rivière montait lorsque les petites rivières baissaient. Aujourd'hui, elles montent ensemble et avec une rapidité que nous n'avons jamais vue." C'est la réflexion que faisait mardi matin, un citoyen de Vallée-Jonction, M. Marius Bourque, alors que des riverains de la rivière Morency me décrivaient la soudaineté de la débâcle de lundi sur cette rivière.

Non seulement la rivière Morency, mais tous les affluents de la Chaudière ont connu une "violente" descente des glaces. La rivière Cliche, du côté ouest de la Chaudière, a causé maints dégâts aux chalets qui sont construits en bordure.

Les Beaucerons, qu'ils soient de Ste-Marie, Vallée-Jonction ou de St-Joseph connaissent leurs rivières, leurs caprices et les frasques qu'elles causent en période de crues. Tous sont unanimes à dire que depuis quelques années, les rivières ont des comportements qui dépassent tout ce qui s'était produit dans le passé. C'est le drainage qui est cause de tous ces dégâts. Le drainage, disent-ils est nécessaire, mais il est également nécessaire qu'il soit fait méthodiquement, en respectant l'écologie. Il y a vingt-cinq ans, l'eau mettait deux et même trois jours à s'acheminer vers les

rivières. Aujourd'hui avec les véritables canaux qu'on a creusés, même en pleine forêt elle fait le même trajet dans une heure. C'est ce qui explique les "cours d'eau" dont sont victimes les riverains.

Nous devons cependant admettre que les débâcles en mars sont toujours susceptibles de causer des dégâts plus importants que lorsque la fonte des neiges se produit en avril.

Le Ministère des Richesses Naturelles fait une surveillance de tous les cours d'eau. Ses techniciens devraient noter la vitesse avec laquelle l'eau s'écoule sur les hauteurs en se dirigeant vers le fond de la vallée.

Ce n'est pas avec les cataplasmes des compensations versées aux riverains qu'on solutionnera le problème de la crue des eaux. On ne fera que continuer de leur rendre la vie intenable tout en ne réglant rien.

A notre avis, le drainage des terres devrait relever du Ministère des Richesses Naturelles qui possède aujourd'hui la plus vaste expérience dans le domaine de l'hydrologie et qui est le mieux équipé pour effectuer les études que représente le problème de l'écoulement normal des eaux.

G. P.

Le dossier nous a fourni l'image d'une rivière indomptable et les Beaucerons indisciplinés sont encore obligés de se soumettre à ses caprices. D'ailleurs, d'une certaine manière, ils semblent s'en accommoder plaisamment

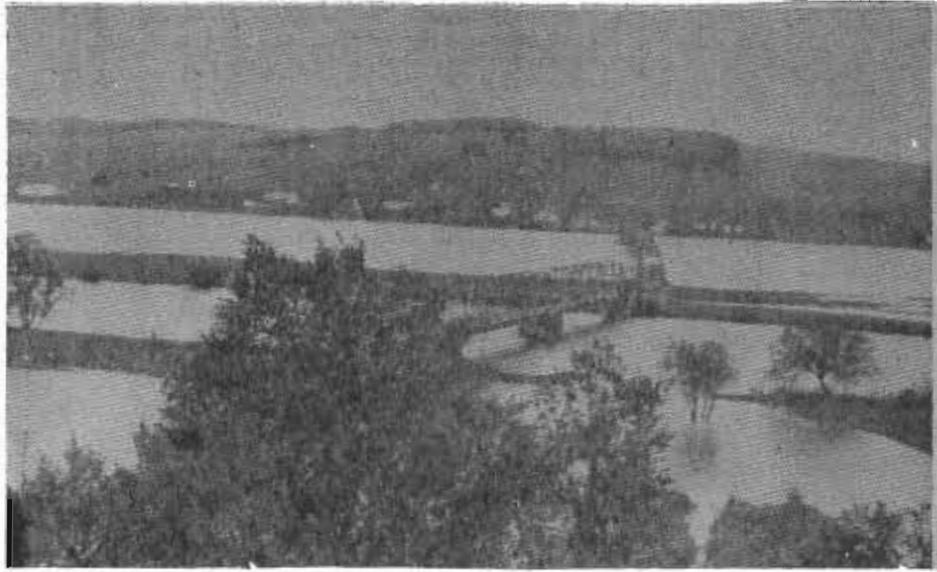


● **INONDATION D'AVANT 1910** — Il est une tradition que la débâcle du printemps fait partie de nos moeurs et elle sera difficile à faire disparaître, même si les débâcles sont maîtrisées. Nos gens aiment se promener sur l'eau. C'était vrai également avant 1910. Ci-dessus un

groupe de canotiers qui se promènent dans une chaloupe de "draveurs". Cette photo a probablement été prise de la maison de M. Elzéar Cliche. Pouvez-vous identifier les occupants de la chaloupe ?

La Vallée de la Chaudière, 22 avril 1966

Milliers d'acres de cultures ruinées par l'inondation



La Vallée de la Chaudière, 11 juin 1954



La Vallée de la Chaudière, 16 avril 1954

et être capable d'en rire.

VITE HENRI!
LE PONT EST DE
NOUVEAU EMPORTE
PAR L'INONDATION

IMAGINES
TOI ÊTRE
ÉCHOUÉ LOIN
D'UNE
BOSWELL

*"C'est toujours
la même chose*

BIÈRES BOSWELL

234

La Vallée de la Chaudière, 16 avril 1937

EST-CE QUE LA DÉBÂCLE SE FERA AVANT LE 10 AVRIL OU APRÈS ?
À QUELLE HEURE LA GLACE PARTIRA-T-ELLE ?

LE "POOL" de la DÉBÂCLE est maintenant en VENTE

\$50.00 à gagner

MINUTE EXACTE: \$25.00

MINUTE AVANT: \$12.50

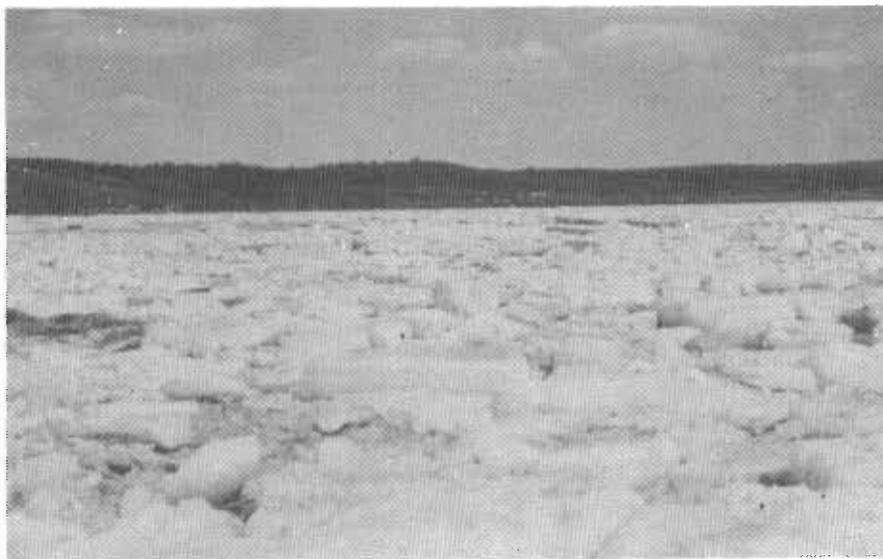
MINUTE APRÈS: \$12.50

DE LA
BONNE
SÉRIE

- Cette année vous aurez le choix de deux séries: une avant le 10 avril et une autre après.
- Vous devez choisir vous-même la période dans laquelle vous croyez que la débacle se fera.
- POUR PLUS DE CHANCES, ACHÉTEZ LES DEUX SÉRIES.

UNE FAÇON FACILE ET PEU CÔUTEUSE D'AIDER VOTRE O.T.J.

même quand



*LA CHAUDIÈRE REVIENT
CHERCHER "SES PETITS"*

La Vallée de la Chaudière, 1er avril 1966

Bibliographie

SOURCE IMPRIMÉE :

La Vallée de la Chaudière 1932-1981.

SOURCE SONORE :

POULIN GÉRARD. *La Vallée de la Chaudière, 1932-1982*. Version originale enregistrée à Saint-Joseph de Beauce, Saint-Joseph, Juin-Août 1981, (Coll. « Richard Hotte - Jeannine Laurent », Enregistrement A-1, Cassette C-60, Côté A).

POULIN ANDRÉ. *L'hebdo et l'information*. Version originale enregistrée à Saint-Joseph de Beauce, Saint-Joseph, Août 1981, (Coll. « Richard Hotte - Jeannine Laurent », Enregistrement A-2, Cassette C-60, Côté B).

ÉTUDES :

AUGER, Geneviève et LAMOTHE Raymonde. *De la poêle à frire à la ligne de feu. La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39-'45*. Mtl. Boréal Express, 1981, 232 p.

BEAULIEU, Ghislain et al. *Physionomie de la presse écrite dans l'est du Québec*. Rimouski, 1973.

BERNIER, Lucie et alii. *La lutte syndicale chez les enseignants*. Mtl. Ed. Parti Pris, 1973, 161 p.

CARF. *Évaluation technique d'une étude sur la lecture des journaux à travers une région du Québec publiant 27 hebdomadaires*.

GUERRY, Mgr. *La doctrine sociale de l'Église*. Paris. Ed. du Centurion, 1962, 212 p.

KAYSER, Jacques. *Le Quotidien français*. Paris, A. Colin, 1963. 169 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre. « *Le Progrès* » (1874-1878). *Étude d'un journal de Sherbrooke*. Univ. de Sherbrooke, 1979. 204 p.

MULTI-RESO INC.. *La presse écrite au Québec. Bilan et prospective*. Québec, Serv. des communications, ministère des communications, 1977. 277 p.

Équipe. *Comment se fait le « Devoir »*. Mtl. Imprimerie Populaire, 1935. 180 p.

ARTICLE :

HAMELIN, Jean et BEAULIEU, André. *Aperçu du journalisme québécois « d'expression française »*. *Recherches sociographiques*, vol. VII, No 3, (sept.-déc. 1966).

« Travail et Travailleurs » in *Histoire du Québec d'aujourd'hui*. Université du Québec (Télé-Université) - (1978).